



Le journal de la session

2003

Paris - Val de Marne

●●●●●●●●●● « **La confluence Seine et Marne**
- une nouvelle porte pour la métropole parisienne »

**LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE
CERGY-PONTOISE, ILE DE FRANCE**

Maîtrise d'œuvre Urbaine ●●●●●●●●●●





LES ATELIERS D'ETE DE CERGY-PONTOISE
BP 47 - 95020 CERGY-PONTOISE Cedex 01

Jean-Claude MILAK

Tél. 01.34.20.55.95 - fax 01.34.20.56.00

e.mail ateliersete@aol.com



AFTRP 195 rue de Bercy
75582 PARIS Cedex 12

Vincent BOU RJAILLAT

Tél. 01.40.04.65.17 - fax 01.44.04.64.91

e.mail v.bourjaillat@aftrp.com



Edition : 10 décembre 2003

Sommaire

	Page
I. Le contexte de la 21^{ème} session	5
II. Le Bilan	7
A Extraits des déclarations de clôture	8
B « Un secteur stratégique d'une autre nature » par Bertrand Warnier	10
C « Défis et menaces dans un monde en compétition » par Igor Dergalin	12
III. Le sujet de la 21^{ème} session – Conférences introductives	15
- « Les politiques urbaines et leurs interfaces »	17
- « L'eau dans Seine Amont »	20
- « Les collectivités territoriales, leurs projets et leurs dynamiques »	22
- « Les déplacements »	24
IV. Les interventions de deux artistes	27
V. Le déroulement de la session	33
A Les réunions intermédiaires d'experts	34
B Le rapport final du jury	40
C Analyse des projets	46
VI. Les intervenants	61
VII. Reportage photos	67
VIII. Remerciements	69

1. *Le contexte de la 21^{ème} session*



Pierre Mayet
Président des Ateliers
d'Eté de Cergy-Pontoise

Portés depuis le 1^{er} janvier 2003 par l'AFTRP, Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne, les **Ateliers d'Eté de Cergy-Pontoise** – Université Européenne de Maîtrise d'œuvre urbaine - ont été créés en 1982 à l'initiative de l'Etablissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise ; soutenus par de nombreux ministères dont le Ministère de l'Equipement, le Ministère de la Culture et le Ministère des Affaires Ettrangères et les collectivités territoriales dont le Conseil Régional d'Ile de France, le Conseil Général du Val d'Oise, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle – S.A.N. – de Cergy-Pontoise, les Ateliers sont devenus l'un des lieux majeurs de l'échange international sur les problèmes d'urbanisme et d'aménagement. En **27 sessions** dont 21 en Ile de France et 6 en Asie, les Ateliers ont tissé un **réseau de 400 écoles** et universités, et accueilli plus de **900 participants et 400 experts originaires de 42 pays** et de **125 universités**.

Ils réunissent chaque année à Cergy-Pontoise entre 35 et 40 jeunes, diplômés ou en fin d'études. Urbanistes, architectes, paysagistes, ingénieurs, géographes, sociologues, économistes ou artistes ils travaillent en équipes sur un thème et un sujet réel. Autour de ces jeunes professionnels sont réunis, à l'occasion de chaque session, plus d'une trentaine d'experts, garants du professionnalisme de ce laboratoire de réflexion.

« **La confluence Seine et Marne – Une nouvelle porte pour la métropole parisienne** », a été le thème de la 21^e session des Ateliers d'été qui s'est tenue du 25 août au 19 septembre 2003. Cette session résultait d'un partenariat qui s'est établi avec le Conseil Général du Val de Marne, la Ville de Paris, la Direction Régionale de l'Equipement via la Mission Seine Amont, le Conseil Régional d'Ile de France et l'IAURIF.

Le territoire étudié était le corridor situé entre Paris et Villeneuve St-Georges. Il s'agissait de réfléchir à la fois :

- sur la relation centre/faubourgs, en prenant en compte l'urbanisation continue entre Paris et sa périphérie, entrecoupée de multiples infrastructures dont le boulevard périphérique et, au-delà du périphérique, tout l'espace de la vallée, jusqu'au « verrou » géographique de Villeneuve St-Georges ;
- sur la relation infrastructures/urbanisme, compte tenu de l'importance sur ce site de grandes infrastructures de circulation et la difficulté d'assurer leur intégration urbaine et d'organiser autour l'espace urbain.
- aux problèmes de la voie d'eau en termes de transports, des liens qu'elle peut avoir avec la voie ferrée et des capacités de desserte qu'elle offre aux activités économiques ;
- à l'attrait de la rivière et du fleuve dans le sens où leur proximité et les capacités de promenade qu'elles offrent sont des éléments valorisants pour les communes traversées ;
- au problème de l'eau en cas de crue et des actions à avoir ;
- sur les « portes » de la ville en tant que tissu urbain complexe au delà des limites administratives, en posant notamment la question de l'entrée de la Seine dans Paris, porte « spectaculaire » qui, à l'intérieur de Paris a donné lieu à deux grandes opérations d'urbanisme : le quartier de Bercy et le quartier de Paris Seine-Rive Gauche.

Pour leur 21^{ème} session, les Ateliers d'Eté de Cergy-Pontoise ont réuni :

- 35 participants représentant 20 universités de 12 pays :
Brésil, Chine, France, Grande Bretagne, Italie, Japon, Liban, Mali, Mexique, Russie, Taiwan, Turquie

A leurs côtés, ont été présents :

- 14 assistants (anciens participants) venant de :
Algérie, Chine, Brésil, Bulgarie, Espagne, France, Italie, Liban, Roumanie et Turquie
- des experts venus – outre ceux de France :
USA, Allemagne, Espagne, Grèce, Russie, Belgique, Vietnam, etc.

Portant au total à **22 le nombre de pays représentés** dans cette session.

Le présent journal retrace l'ensemble des débats ayant marqué la session et introduit les premiers commentaires sur les projets de la session.

II. Le Bilan

A. *Extrait des Déclarations de clôture*

18 septembre 2003

par **Christophe Bayle**
Urbaniste à la SEMAPA



Lors de ce colloque de remise des diplômes aux étudiants dans les locaux du Conseil Général du Val-de-Marne le 18 septembre 2003, les partenaires des ateliers ont été invités à tirer les enseignements de cette session :

Pierre Mansat
Adjoint au Maire de Paris

« Je tiens à dire l'admiration des parisiens pour le travail réalisé. La Ville remercie également la SEMAPA devant tout le monde et s'excuse de ne pas avoir participé davantage. Au-delà du discours politique, le travail des Ateliers a été très concret et très stimulant ; il doit être versé à l'ensemble de nos coopérations entre Paris et le Val-de-Marne ».

Laurent Garnier
Vice-Président du Conseil Général du Val-de-Marne

« Ce travail nous a permis de rêver ; pour pouvoir construire l'avenir, il faut tenir compte du passé, mais la part du rêve est aussi essentielle. Sur ce territoire, les travaux qui ont été réalisés par les Ateliers nous bousculent, ils apportent une vision différente.

Sur la filière Santé par exemple, le Val-de-Marne n'est pas le complémentaire de Paris, car la compétitivité n'est pas inter régionale, il faut donc travailler sur un pied d'égalité avec Paris et additionner nos forces pour être compétitif au plan mondial ».

Jocelyne Riou,
Vice-Présidente du Conseil Régional

« Toutes mes félicitations pour le travail des étudiantes et étudiants, il y avait la parité hommes-femmes.

Ils sont allés au-delà de l'image dans la profondeur du territoire, à la recherche des atouts à mettre en valeur, et ils ont apporté quelque chose qui manque : le rêve permet d'avancer ».

Ariella Masbounji
Ministère de l'Équipement, DGUHC

Les points communs entre les équipes, recherche de polarités secondaires, respect des spécificités des valeurs de la banlieue, mise en avant des mobilités douces contre les mobilités violentes, initient tout un travail d'acupuncture urbaine et de création de séquences d'espaces publics.

Anne Fourniau
Directrice de l'Association Seine Amont Développement

Trois observations :

- 1) A remarquer : la vision négative du territoire existant qui a été celle de la majorité des équipes. Ils ont parlé de fonctions « servantes de la capitale, d'espaces dégradés, de crasse ». Cette vision depuis « l'extérieur » (20 universités, 12 pays, 35 participants) d'un territoire complexe doit interpeller les maîtres d'ouvrage. La notion de porte vers Paris peut être inversée dans l'autre sens comme une porte vers le Val-de-Marne.
- 2) Les propositions, parfois originales, correspondent à des choses en gestation. Comme axer le développement territorial sur l'énoncé de la santé, du réseau des pôles de connaissances et des technologies. Autant de choses qui entrent dans nos préoccupations (musée d'art contemporain de Vitry, pôle universitaire à Ivry), et qui doivent concourir à formuler une nouvelle identité.
- 3) Dans le panier d'idées des équipes, il y a la question des pôles, c'est-à-dire des sites de projet qui vont être le levier de la transformation du site. Le projet DOTS, notamment, a développé une problématique sur les pôles en relation avec les traversées de la Seine et du faisceau ferré.

Et deux remarques :

Première remarque : elles vont toutes dans le même sens d'ouverture vers la Seine, vers l'Ile-de-France, vers Paris. L'aspect imaginaire du travail des équipes est très intéressant car il est suffisamment ancré dans l'existant pour induire la réflexion et la conforter : on se sent en cohérence.

Deuxième remarque : les propositions confortent l'idée selon laquelle un projet politique fort ne peut être porté par une seule collectivité. Si les communes se sont situées en association, c'est que le projet est en cours de définition (et la structure Seine Amont Développement n'est pas encore en position de maître d'ouvrage). On est dans un processus de projet, pas dans un plan de masse, cette structure de projet pourra le moment venu se transformer en outil opérationnel.

Pierre Pelliard

Directeur Adjoint de la Mission Seine Amont, DREIF

La Session organisée par le Val-de-Marne et la ville de Paris marque une étape, une pause dans l'élaboration des projets. On est content d'y avoir consacré du temps. On aurait envie maintenant de marier les propositions qui ont permis de voir ce territoire en relief.

Après dix ans au cours desquels la Mission Seine Amont a élaboré un schéma 2015 qui a servi de base à l'exécution du XI plan et au début du XII, le temps est venu des projets partagés.

Parmi les continuités et les ruptures intéressantes proposées par les équipes, quatre idées fortes :

- 1) L'idée de territoire autour de plusieurs filières et pôles : la santé, l'économique, la culture, les arts graphiques. On ne peut baser l'avenir du territoire sur une seule filière.
- 2) On voit arriver la question du paysage comme une question structurante, et d'un paysage comme paysage industriel avec ce que cela comporte de friches.
- 3) Nous étions dans l'idée de faire aller la ville vers la Seine, l'idée émise par certains projets est de faire aller la Seine vers la ville. Le défi du projet « l'île d'amont » est aussi de faire réfléchir à de nouvelles rives, à de nouvelles berges et sur la façon plus facile de créer les coutures qui manquent.
Ce projet sensibilise aussi les responsables aux différentes façons d'aborder les risques d'inondation.
- 4) L'émergence forte de la dimension culturelle. Pas de nouvelle image du territoire sans dimension culturelle. L'implantation du musée d'art contemporain à Ivry, la Bnf à Paris crée un axe que les villes d'Ivry et de Vitry ont proposé d'appeler le boulevard des arts.

Christophe Bayle

SEMAPA et Ateliers d'Été

En lançant une session en partenariat avec les Ateliers d'Été, les grands maîtres d'ouvrage attendaient que l'imagination de jeunes professionnels se porte sur la confluence et le lien entre Paris et le Val-de-Marne.

Les équipes ont répondu par une carte du SDAU séparant par une diagonale les trois secteurs stratégiques de l'ouest du seul secteur stratégique de l'est, Seine Amont.

Façon d'illustrer le déséquilibre ouest-est du SDAU, et aussi, comme l'a dit un des membres du jury, par une façon de tenir leurs projets à distance de Paris, comme s'ils avaient éprouvés le besoin de travailler sur la constitution de l'identité de ce territoire avant d'organiser le dialogue avec la ville de Paris.

Igor Dergalin

doyen de la faculté d'architecture de Stockholm

Dans un contexte de globalisation, les projets ont montré comment ce territoire peut renforcer la position globale de Paris.

Pierre Mayet

Président des Ateliers d'Été

Ce territoire contient des potentiels qui n'ont pas en face d'eux les institutions pré-établies qui correspondent. La question est de savoir élaborer les institutions de coopération qui permettront de concrétiser ces ambitions. Les richesses de l'exercice de planification stratégique auxquelles se sont livrées les équipes doivent être orientées et pourront faire l'objet d'un travail de synthèse de la part des Ateliers



B. Un secteur stratégique d'une autre nature

par **Bertrand Warnier**

Architecte-Urbaniste
Membre de l'Académie de l'Architecture
Secrétaire général des Ateliers d'Été de Cergy-Pontoise



Dans le contexte du secteur stratégique de Seine amont retenu par le SDRIF, le territoire d'études de la session des Ateliers s'est concentré en pratique sur celui de 5 communes.

Pour étudier ce territoire, il est important de bien le situer dans une échelle plus large qui considère les 3 grands pôles de développement actuels avec lesquels il ne peut manquer d'établir ou de renforcer des liens :

- Seine Rive Gauche à Paris
- Créteil – chef-lieu du Val-de-Marne
- Rungis – Orly

Dans un tel cadre, le territoire de Seine Amont bénéficie d'un certain nombre d'atouts :

- la présence de l'eau
- un site susceptible de valorisation, la confluence de la Seine et de la Marnes
- des voies ferrées qui assurent la desserte locale
- des perspectives de mutations urbaines pouvant concerner de vastes sites industriels
- des équipements, des services, des activités diversifiées de bon niveau pour l'ensemble de la population et parmi eux certains d'excellent niveau d'attractivité « métropolitaine ».

A l'occasion de la session, sa préparation et les conférences de la première semaine, les comités d'experts encadrant le travail des équipes – les propositions présentées par les 6 équipes – les échanges d'experts réalisés à l'occasion du jury ou de la séance d'évaluation, des analyses problématiques, des réflexions d'ordre stratégique, des propositions d'idées ou de pistes de projets urbains ont été dégagées.

Pour faciliter l'accès à cette ressource un peu foisonnante la présente note, indicative d'un travail plus élaboré, se contente de classer un certain nombre de problèmes ou de priorités qui doivent être abordés et faire l'objet d'approfondissement.

1 – Les risques de l'eau

3 équipes sur 6 ont choisi de ne pas « faire l'autruche » devant la menace incertaine mais réelle de crues centennales. Certes, ce n'est pas pour demain ! Mais qui sait ?

Le problème est évidemment bien plus vaste que son application sur notre petit territoire. Mais quand on apprend que les grands lacs réalisés à l'amont avec un objectif de protection ne réduiraient que de 60 cm la hauteur des crues de 1910, à 8 mètres au-dessus du niveau des eaux normales, quand les hydrauliciens avertis disent que pour la prochaine crue centennale il faudrait prendre en compte une hauteur de 9 m plutôt que 8, on ne peut que rester surpris, pantois, interrogatif ; ainsi les 90 000 habitants d'Alfortville auraient tous les pieds dans l'eau (et pour beaucoup, un peu plus que les pieds) si la Seine en venait là.

Que faire ? Quelles perspectives pour engager la responsabilité des autorités publiques (avec l'Etat en charge de la sécurité civile, évidemment celles des communes et du département, au moins) ?

Une stratégie de prévention et d'aménagement pourrait comporter :

- l'organisation d'une trame de canaux, de bassins et nouvelles îles, un nouveau modelage de l'espace inondable, en cherchant à valoriser l'accès à l'eau (hors période exceptionnelle d'inondation), à ses berges, ses paysages, ses loisirs, son charme pour toute la population
- un système de règles d'urbanisme et de normes de construction qui organisent la mise hors d'eau des fonctions techniques ou résidentielles qui le nécessitent
- en même temps que l'on mette en place un véritable « plan de gestion de crues » relevant de la sécurité civile combinant l'alerte, les mesures défensives des grandes fonctions de bases (infrastructures et grands services urbains), les recommandations aux populations, les dispositifs d'évacuation et de secours.

Et à partir de cette stratégie d'aménagement pourrait être visé un objectif de création d'espaces publics de grande qualité qui requalifierait les lieux.

La question des risques et des nuisances ne se limite pas à la menace de crues. Il faut aussi prendre acte des abords des grandes infrastructures comme les autoroutes soumises à d'intenses nuisances ; ces territoires délaissés sont quelquefois utilisés pour certains types d'équipement qui peuvent les supporter. L'aménagement de ces « bandes délaissées » est un enjeu.

2 – Potentiel biomédical de Seine Amont

Il existe un fort réseau autour des hôpitaux Charles Foix, Saint Maurice, Pitié Salpêtrière (à quoi on peut ajouter les hôpitaux de Créteil et Villejuif) mais aussi les universités, l'école vétérinaire, le centre de recherche et de production comme AVENTIS.

A l'échelle métropolitaine cette orientation donnerait du sens au secteur stratégique de Seine Amont en l'orientant vers une préoccupation sociétale autour du bien-être physique et mentale. Cette dynamique sous jacente, si elle est prise en compte par tous les acteurs de l'aménagement pourrait modifier la physionomie de ce secteur urbain car elle aurait des effets multiplicateurs si on assistait à une réconciliation des médecines savantes et populaires, des médecines issues d'autres civilisations (comme celles de la chine).

Mais aussi à s'intéresser :

- aux modes de vie urbains (les grands équilibres urbains)
- aux potentiels culturels locaux qui peuvent se ramifier entre depuis la grande Bibliothèque de France, le Musée d'Art contemporain à Vitry, le Musée Fragonard, le centre d'Art décoratif le festival de l'oh et toutes les entreprises (PMI / PME) qui gravitent autour du graphisme, l'art etc.
- aux centralités de proximité dans un secteur densifié ; la vie de quartier reprend ses droits : celle de tous les jours devrait redevenir complémentaire de celle de la grande ville : ce serait la revanche du petit commerce sur les grandes surfaces
- aux types de déplacements à améliorer (notamment les transversalités).

C'est dire que le choix d'un thème – celui du bien être – qui est devenue une valeur pourrait contribuer à caractériser un projet « hypermoderne ».

3 – Autres potentiels

D'autres ressources existantes sur le territoire constituent des potentiels intéressants. Ainsi en est-il des services urbains ; du statut ancien de « rebut », de « servitudes », ces grands services – désignés ailleurs comme les « utilités », ces services peuvent devenir l'objet de profondes transformations et répondre à de nouvelles approches de l'environnement et du développement durable.

De même l'idée de marketing territorial de s'inscrire dans des développements de « la connaissance, du savoir et de la culture » est une idée contemporaine et prospective.

S'appuyer sur ces potentiels – biomédical et bien-être – services urbains dans une perspective de développement durable – connaissance, savoir et culture – et sur les valeurs contemporaines dont ils sont porteurs peut conduire à concevoir et à proposer une identité du développement territorial, portée et diffusée par un « marketing territorial » adapté, qui l'incorpore aux ambitions de la métropole mondiale de l'Europe qu'est Paris – Ile-de-France.

4 – Une ambition d'agglomération pour Seine Amont

Ce serait l'ambition d'une agglomération qui constitue le dernier pôle stratégique à développer de cette grande métropole mondiale après Paris – La Défense, et depuis peu Plaine-de-France.

L'accumulation des grands services urbains, ou d'industries devenues ou devenant obsolètes, qui interdisent la valorisation urbaine du territoire est un grand défi pour l'aménagement et le développement. La liste de ces « servitudes est impressionnante :

- grands dépôts d'hydrocarbure
- centrale EDF
- usine de traitement des déchets
- centre d'épuration des eaux usées
- centre de traitement d'eau potable
- centrale de chauffe
- etc.

Pour le relever, il faut sans doute travailler simultanément dans deux directions :

- la première, évidente, est de négocier les anticipations des reconversions, transformations ou délocalisation susceptibles de les affecter, et de libérer des espaces pour des développements urbains
- la deuxième est de rechercher comment en faire des ressources positives par des développements issus de la recherche de nouveaux développements innovants et modernes dans une perspective de développement durable.

La convergence des grandes infrastructures de transport, par fer et par eau peut suggérer de développer les articulations qui pourraient faire de ce territoire un grand nœud d'échanges multimodaux pour le fret et la logistique de la grande métropole.

Les produits alimentaires qui desservent l'ensemble de la région parisienne sont concentrés à Rungis. Même si un éclatement de cette fonction de distribution est possible et souhaitable il n'en reste pas moins que le département du Val-de-Marne est le seul en région Île France à offrir la possibilité d'un pôle multimodal complet : c'est-à-dire que les différents modes de transport sont, potentiellement, tous présents pour améliorer le fret transports par péniches, par trains de marchandises par avions ou par camions.

Ces différents points de dépôts ou de transferts sont cependant indépendants les uns des autres ; une étude d'organisation des relations faciles entre tous ces moyens de transport seraient donc nécessaires.

Ceci implique évidemment des acteurs puissants – SNCF – Port de Paris – Rungis – Orly qui peuvent être mobilisés sur des idées nouvelles : ainsi l'idée proposée par une équipe d'une « Île Amont » en parallèle d'un faisceau de voies ferrées existantes pourrait suggérer une idée complémentaire de réalisation de nouvelles darses permettant de concentrer l'activité portuaire et les échanges intermodaux ; de même l'idée évoquée entre la SNCF et la Ville de Paris de remettre en service la ligne de

petite ceinture pour des liaisons de fret vers la gare de Gobelins pourrait être examinée.

5-Autres dimensions de l'aménagement du territoire

On citera :

- les nécessaires transversalités des communications de part et d'autre de la Seine
- les formes urbaines
- les mixités urbaines
- les problèmes de maintien de la population résidente qui ont été abordés dans les projets avec des réponses variées et des possibilités de phasages dans le temps.

On citera aussi le point singulier de la confluence actuellement occupé par « Chinagora ». Pourquoi ne pas imaginer qu'ouvrir la perspective d'un grand projet d'aménagement fortement symbolique de ce territoire puisse mobiliser l'ambition d'investisseurs chinois visant à établir leur tête de pont dans les échanges internationaux qu'ils chercheront à établir dans un site appartenant de manière visible et hautement symbolique de la grande métropole mondiale de l'Europe ? ⁽¹⁾

Enfin, il ne faut pas en rester au constat que la session a été un peu timide pour aborder ce qui constitue pourtant un élément fort, sinon décisif, du potentiel de développement de Seine Amont, l'articulation avec le secteur parisien en plein développement, Seine Rive Gauche. On peut sans doute voir comment les « projections » à partir de Paris peuvent être saisies et réinterprétées dans un projet de Seine Amont (et aussi de Bercy).

6 - Les réflexions sur le développement et l'aménagement de Seine Amont ou sur les stratégies ou les projets possibles évoquées lors de la session ne peuvent manquer de susciter quelques considérations utiles sur les conditions de la « gouvernance » à même de les prendre en compte et de les porter.

(1) Pourquoi ne pas prendre en considération que ce site puisse réunir tous les caractères du site-repère symbolique de Seine Amont, à l'échelle de la Région, c'est-à-dire la métropole majeure de l'Europe, sensiblement comparable à l'Arche de La Défense ou au futur musée d'Art Contemporain de Boulogne, sites symboliques de la Seine Aval et de la Seine Médiane ? Pourquoi ne pas rêver qu'un aménagement ambitieux de ce point symbolique, à la confluence au sens strict (Chinagora), mais aussi en ouvrant l'aménagement vers les rives, spécialement la Rive Gauche de la Seine à Ivry, pourrait être magnifié par la mise en scène spectaculaire des deux forts symétriques d'Alfortville et d'Ivry, selon l'une des idées exprimées au cours de la session, comme celle de deux grands faisceaux lumineux ou signaux visuels de grande visibilité paysagère ?

C. Difa et moi-même dans un monde en compétition



par Igor Dergalin
Architecte-Urbaniste -
Stockholm Suède

Le développement du commerce, de l'industrie, de communications, de l'éducation et de la culture dans les différentes régions dépend aussi bien des conditions locales que du degré d'évolution du contexte environnant. Le secteur de hautes technologies d'information (*IT-producing*) facilite l'échange intense d'information, de la science et de la culture. En un temps très réduit nous pouvons récupérer toute information stockée, en provenance du monde entier. Par ailleurs, l'étendue du savoir lié aux conditions d'échange et de production dans les différentes parties du monde fait apparaître la nouvelle dimension, celle du marché mondial. Le siècle passé a très clairement défini les limites physiques de notre planète. Le Nouveau Millénaire a donné naissance à une nouvelle approche du futur, plus optimiste et pleine d'espoir, mais le processus controversé de globalisation en marche est souvent identifié comme menace pour l'économie, ou même pour l'identité nationale, la culture et les frontières. Je pense que, qu'on le veuille ou non, la globalisation est en marche de manière irréversible. Ses effets sont largement visibles aussi bien au niveau géographique que politique.

La globalisation, manifestement, n'est pas uniquement un processus économique - elle concerne aussi des structures sociales, techniques, politiques et culturelles, et produit des effets visibles sur l'espace urbain et physique.

La majorité des pays membres de l'Union Européenne se penche actuellement sur une analyse aussi bien de potentialités que de menaces qu'elle peut induire. Par ses aspects liés à la planification spatiale et la gouvernance des cités, cette recherche éveille aussi notre intérêt professionnel.

* Le rôle des régions métropolitaines

Je suis convaincu que les régions métropolitaines constituent les plus importantes forces d'entraînement dans le processus de transition de la production basée sur les matières premières et l'ingénierie mécanique, vers la production de l'information et de la technologie d'information. Les régions métropolitaines sont maintenant de plus en plus actives dans l'arène internationale.

Leur compétitivité est liée aux différences géographiques, au degré d'ouverture sur le marché

mondial et au type de management politique et gouvernemental.

Par conséquent, l'avènement de la nouvelle ère de la société d'information, du savoir et de services nous oblige à analyser les conditions positives, mais aussi les effets indésirables de nos expériences passées et présentes.

Je voudrais introduire ici le slogan "Plus d'accès, moins de transport", c'est-à-dire plus de communication de nos intellects et moins de déplacements de nos corps. Ce qui pourrait être réalisé par exemple en dispersant dans la région des petits groupes de travail de grandes entreprises qui communiqueraient par les IT sur place. Evidemment, ceci bénéficierait à l'ensemble de l'environnement.

* Reconsidérer les qualités urbaines

Nous avons vécu un temps de transition durant presque tout le dernier siècle.

L'évolution des idées, de la science, de la philosophie, des économies et des idéologies politiques n'était pas sans conséquence sur la construction et l'architecture, la planification et la projection urbaine. Généralement les changements avaient conduit à la croissance et la transformation des structures urbaines et du mode d'occupation du sol. L'évolution rapide du marché mondial suite à la globalisation et l'utilisation internationale de la technologie de l'information peuvent, certes, offrir des nouvelles possibilités, mais conduiraient probablement aussi à une reconsidération du modèle européen du bien-être. Pourtant, nous considérons les différences et la variété de villes européennes comme une richesse culturelle. La globalisation est-elle alors une menace pour l'identité culturelle de cités ? Peut-elle les modifier ? Saurons-nous utiliser les éléments de cultures étrangères de manière constructive ?

L'espace urbain et son architecture constituent le contexte de vie quotidien de la majorité d'entre nous. Concevoir cet espace selon les solutions capables de résoudre les problèmes environnementaux demande aussi bien l'élargissement de connaissances sur les origines de nos cités, que la reconsidération de leur situation actuelle – l'objectif étant d'obtenir un paysage urbain beau, sécuritaire, sain et stimulant. Cependant, dans bien des aspects, cet objectif dépend de l'identité culturelle locale. La relation entre le global et le local dépend donc de la capacité de travail et de la dynamique des cités, de l'engagement de leurs populations et des capacités de gouvernance.

* Développement durable

Le dernier développement positif dans ce domaine est la conviction que les aspects environnementaux ne se limitent pas uniquement à la sauvegarde de la nature, mais englobent en même temps les activités qui génèrent les problèmes environnementaux, ainsi que le système complexe dans lequel ces problèmes surgissent.

Sans doute les valeurs d'esthétique visuelle demeurent ici un objectif important. La tâche de l'architecte-urbaniste consiste alors à prévenir toute sorte de pollution visuelle, de promouvoir un environnement bâti harmonieux et attractif, possédant une identité et identifiable. Les villes et régions qui disposent de cet atout rayonnent et attirent les visiteurs et les entreprises prestigieuses. En même temps les échanges avec les autres cultures ouvrent des possibilités de contribution positive au développement, qui reste toujours l'affaire de la compétence culturelle locale.

La durabilité de l'environnement bâti dépend souvent de la préservation de l'énergie. En général l'obligation de sa préservation impose le développement de la planification environnementale basée sur les cycles naturels. L'efficacité obligatoire et l'utilisation de ressources renouvelables sont à la base de la formation des habitats et de leurs infrastructures, afin de faciliter la séparation entre les sources d'énergie et le recyclage des déchets.

A cet effet, l'utilisation des IT peut heureusement rendre le transport de personnes moins nécessaire, et la globalisation rendre plus facile l'organisation de transfert des matériaux. Ceci prêche à l'optimisme.

* Environnement naturel

La qualité de l'environnement naturel reste une condition importante de vie et de travail dans le milieu urbain. L'entretien intensif des jardins publics et l'accès aux espaces verts sont une obligation pour les régions métropolitaines, où cultiver le sens de la beauté de la nature constitue un contrepoids à la haute complexité de fonctionnement.

La densité élevée des activités physiques et mentales demande une attention extrême pour la création des environnements intimes. Dans le domaine de la compétitivité, une métropole avec un patrimoine vert bien entretenu possède un grand avantage. Le phénomène de globalisation livre, certes, une image de la pauvreté et du pouvoir, mais montre aussi une nouvelle façon de vivre avec la nature.

En général, tous les gouvernements nationaux doivent admettre aujourd'hui l'obligation de freiner la croissance désordonnée de la "dette environnementale", qui peut être définie comme le coût de remise de l'environnement aux conditions d'origine. Malheureusement, les pays pauvres ne peuvent pas l'affronter, et bien de pays riches n'ont pas le courage de forcer leurs puissantes entreprises ou personnalités à le faire.

* Bien-être

La santé, le confort et l'accessibilité des habitats urbains, qui s'enracinent dans le concept de l'écologie humaine, gagnent dernièrement en intérêt. En plus de l'importance accordée aux espaces verts, la recherche s'oriente actuellement sur la meilleure compréhension des facteurs sociaux, biologiques et environnementaux qui ont une influence sur la santé.

L'état de santé dépend en effet des facteurs environnementaux dans le sens très large.

La globalisation peut alors être considérée en partie comme un élément d'un large processus de partage des responsabilités au sujet de notre planète. Les besoins fondamentaux dans ce contexte restent, incontestablement, la sécurité, l'appartenance au groupe et l'autosuffisance.

Mots clés: nature, culture, technologie de l'information (IT), problématiques environnementales, globalisation, compétitivité, design urbain, paysage urbain, occupation du sol, planification, région métropolitaine, transport, accessibilité, différences sociales.

*St. Mandrier sur mer, 08 juillet 2003
(traduction: Ewa Azzag-Berezowska)*

III. Le sujet de la 21^{ème} session
Conférences introductives

LA CONFLUENCE SEINE-MARNE :**Une nouvelle porte
sur la grande
métropole Parisienne**

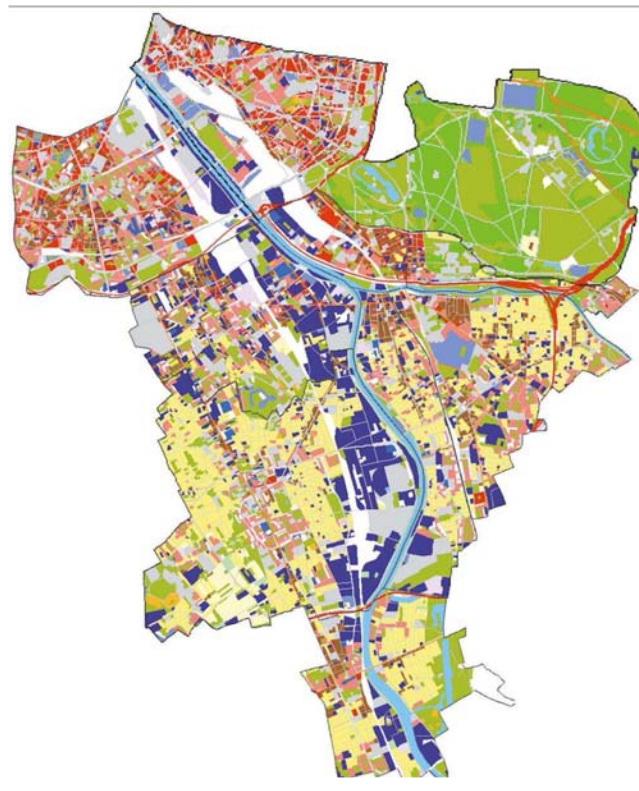
La première semaine de la session a été consacrée à quatre séries de conférences tables rondes ainsi qu'aux exposés donnés par les participants sélectionnés, de leur travail de recherches préliminaires.

Nous rendons tout d'abord compte des tables rondes et débats.

Comme le rappela Bruno Verdon, de l'AFTRP, à laquelle ils sont maintenant associés, les ateliers d'été restent, par identité, liés à leur agglomération d'origine, Cergy-Pontoise ; mais ils ont aujourd'hui vocation à élargir leur champ d'étude et d'action à l'ensemble de la région Île-de-France. La 21^e session des Ateliers d'été de Cergy-Pontoise a de ce fait été consacrée à l'étude des possibilités de réaménagement urbain de la « Seine Amont », territoire situé à la frontière sud-est de la ville de Paris, dans le département du Val-de-Marne (94), et constitué de cinq communes : Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Alfortville et Villeneuve-St-Georges.

C'est peut-être par la notion de coopération intercommunale que l'on pourrait caractériser le mieux le mot d'ordre qui a marqué cette première journée de débats dans le cadre des Ateliers d'été.

Intercommunalité qui permet à six communes, cinq situées dans le Val de Marne, la dernière étant la municipalité parisienne, de se consulter, d'échanger, et de collaborer pour mettre en place conjointement un projet d'aménagement de l'espace Seine-Amont.



Lundi 25 août 2003

1^{ère} journée, à l'Hôtel de Ville de Paris : « LES POLITIQUES URBAINES ET LEURS INTERFACES »



Hôtel de Ville de Paris – Table ronde et débats

■ **Intervention de M. Pierre Mansat, représentant de la ville de Paris, délégué chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France**

M. Mansat souligne que le projet interdépartemental Seine-Amont, qui place dans une relation de coopération deux collectivités, Paris (75) et le Val-de-Marne (94), est un acte profondément « politique ». Il permet en effet, en mettant en relation Paris, département et ville-centre, avec ses collectivités voisines, de penser au-delà des frontières administratives classiques, à l'échelle, qu'il juge plus pertinente, de l'agglomération. « *Il ne doit y avoir de concurrence entre ces collectivités* », affirme-t-il, mais plutôt une « *articulation de leurs projets de territoire, au profit de toutes les populations, sans exclusive* ».



L'histoire rappelle combien cette relation a pu être conflictuelle : ville-centre d'une agglomération, capitale d'un État puissant et centralisé, séparée physiquement et symboliquement de sa banlieue par une frontière fortement marquée, le boulevard périphérique, construit d'ailleurs sur d'anciennes fortifications, Paris a depuis le XIX^e siècle l'habitude de repousser hors de ses murs, vers la banlieue proche, ses habitants les plus modestes, ainsi que ses infrastructures les plus lourdes, telles que ses usines...

La conséquence, souligne M. Mansat, est que, depuis le début du XX^e siècle jusque dans les années 1970, les communes ouvrières limitrophes de la capitale se sont construites politiquement et d'un point de vue identitaire contre « *Paris la bourgeoise* », entretenant avec elle des rapports caractérisés, au mieux, par l'indifférence et, au pire,

par l'opposition. Ce sont ces relations que la nouvelle municipalité parisienne essaie d'inverser.

« *Il faut dépasser ces rapports centre / périphérie, et pour cela, Paris doit tisser des relations de coopération avec ses voisins*, affirme M. Mansat, car *Paris ne peut exister par elle-même, sans les 800 000 personnes qui viennent y travailler chaque jour* ».

Comment dépasser les anciens antagonismes, les traditionnelles méfiances ? « *Il faut tout d'abord se parler, se comprendre, et pour cela utiliser un même langage, de mêmes outils ; je me réfère par exemple à la cartographie partagée : en effet, Paris et ses communes voisines n'ont jamais utilisé les mêmes fonds de carte...* », d'où l'impossibilité technique d'un dialogue et d'une réelle coopération urbaine jusqu'à aujourd'hui.

■ **Mme Anca Duguet, urbaniste à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France**

L'intervention de Mme Duguet a été marquée par un effort constant de définition des concepts utilisés. Seine-Amont est ainsi un espace géographiquement caractérisé par la confluence de la Seine et de la Marne ; les confluences, lieux où se rejoignent deux fleuves, sont généralement des sites magnifiques, rappelle Mme Duguet ; ils constituent en conséquence ici un atout à valoriser.

Seine-Amont est également une « *porte* » : vers Paris, d'une part, mais aussi vers le Val-de-Marne.

Il constitue une entrée vers un paysage qui pourrait être exceptionnel, qui peut se développer.

Enfin, Mme Duguet a souhaité revenir sur l'usage de la notion d'« *interface* » : elle est « *une limite commune à deux systèmes permettant des échanges entre ceux-ci* ». Dans le cas de la Seine-Amont, cette limite sépare des communes qui ont évolué de manières diverses ; elle est marquée par une coupure administrative très forte, matérialisée dans des infrastructures comme le boulevard périphérique.

L'interface peut également être d'ordre thématique : elle doit permettre d'associer, dans la réflexion, l'aménagement du paysage avec les transports (comment aménager des axes de circulation transversaux tout en respectant le paysage, comment installer des ports en préservant les berges, comment soutenir l'activité tout en développant les zones d'habitat ?) ; enfin, il est permis de penser en termes d'interfaces temporelles, permettant d'articuler entre eux des projets de court, de moyen et de long terme.



Hôtel de Ville de Paris – Table ronde et débats

■ **M Laurent Garnier, vice-président du Conseil Général du Val-de-Marne, chargé de l'aménagement**

M. Garnier a souligné en premier lieu l'importance du mouvement de coopération qui se développe, entre Paris et ses voisines d'une part, et entre les cinq communes du Val-de-Marne d'autre part.

Puis il rappelle à son tour que son département a longtemps été l'arrière-cour de la capitale : « Paris s'est développé en se déchargeant de ses infrastructures polluantes sur les banlieues ». Aussi le Val-de-Marne, et plus spécialement le territoire de Seine-Amont, sont-ils aujourd'hui « coupés » par la Seine, les voies ferrées et les autoroutes qui desservent la capitale.

Ce département a également subi de plein fouet les conséquences d'une désindustrialisation qui a laissé ses marques, des friches urbaines notamment...



Alors, les enjeux d'aujourd'hui consistent à réparer les conséquences négatives des choix d'aménagement déséquilibrés du passé ; il s'agit de réduire les inégalités actuelles (à titre d'exemple, la quasi totalité des logements sociaux de la ville de Paris sont situés au sud et à l'est de la capitale...), et de réaménager ce territoire en pensant notamment à améliorer la circulation transversale d'une rive à l'autre de la Seine : Seine Amont a besoin d'au moins deux ponts supplémentaires, affirme M. Garnier, car le fleuve constitue toujours pour nombre d'habitants cherchant à le traverser quotidiennement, une barrière.

Enfin, il ne faut pas oublier, rappelle Laurent Garnier, que les communes de banlieue ont une âme, une histoire et une population qui leur est propre et y sont attachées : il faut en conséquence associer l'aménagement à cette histoire, l'enraciner dans les quartiers.

Car il serait impossible d'imaginer le développement d'un territoire sans y associer les populations qui l'habitent.

■ **Mme Jocelyne Riou, vice-présidente du Conseil Régional d'Île-de-France, chargée de l'aménagement du territoire**

Mme Riou s'est attachée à établir un diagnostic du territoire Seine-Amont. Car, souligne-t-elle, agir sur un territoire nécessite la prise en compte de ses atouts, et des enjeux auxquels il est confronté.

Abordant à son tour le problème par un angle historique, Mme Riou constate que l'aménagement du territoire Seine-Amont s'est toujours effectué au service de Paris : les marchandises y transitent, par fret ferroviaire ou fluvial, en direction de la capitale ; des infrastructures lourdes (grands ensembles, aéroport d'Orly...) y ont été installées.

Mme Riou pose également la question de la gouvernance du territoire, rappelant que les schémas directeurs d'aménagement de la Seine-Amont étaient, jusqu'en 1994, élaborés par l'État, sans consultation des collectivités territoriales, et sans qu'aucun financement conséquent ne soit dégagé ; en un mot, les besoins locaux étaient insatisfaits.

Les coopérations intercommunales, les concertations entre les différents niveaux territoriaux de décision (commune, département, région) sont donc aptes aujourd'hui à satisfaire un réel besoin.

La région dans cette optique ne doit pas mettre en concurrence les territoires, mais valoriser de manière optimale leurs atouts, de façon à ce que le développement d'un territoire ne vienne pas, par effet de concurrence, « assécher » les territoires voisins.

Et c'est par des réunions de concertation entre différentes échelles de décision, entre Paris et ses riverains, entre les départements et les communes, qu'il sera possible d'élaborer un schéma directeur d'aménagement doté d'une véritable cohérence d'ensemble, permettant aux habitants de reconquérir une identité locale basée sur une réelle qualité de vie.

■ **M. Pierre Pelliard, directeur adjoint de la Mission Seine-Amont**

L'exposé de M. Pelliard, accompagné de documents visuels (projection de photographies du site, de cartes...), a permis de préciser le diagnostic du site étudié : l'espace Seine-Amont comporte, de Villeneuve St-Georges à Ivry-sur-Seine, 315 000 habitants. Ce territoire a perdu 30 000 résidents durant les 25 dernières années, et 5 000 emplois durant les 10 dernières années. Fortement touché par la désindustrialisation amorcée dans les années 1970, c'est un territoire en difficulté de la petite couronne parisienne.

Nombre de ses contraintes actuelles de développement pourraient cependant se muer en atouts : la Seine, premièrement, obstacle à la circulation transversale, si dangereuse en cas de crue, constitue également un atout paysager ; les voies ferrées, si elles coupent le territoire, assurent d'autre part sa desserte ; les nombreux sites industriels abandonnés ensuite, usines, dépôts... peuvent constituer une réserve foncière d'importance ; la proximité de pôles d'activité (ZAC Rive Gauche de Paris, au nord, bassin de la préfecture à Créteil, vers l'est...) assurent un dynamisme économique même s'ils peuvent également être source de nuisances (nuisances sonores liées par exemple à l'aéroport d'Orly)...

Les enjeux principaux sont dès lors définissables : redynamiser et diversifier l'économie locale, en maintenant sur le site les industries qui y sont toujours implantées, en accueillant de nouvelles entreprises, et en encourageant l'implantation de réseaux d'entreprises ; assurer la mixité urbaine et sociale, en accompagnant notamment les politiques de la ville et de renouvellement urbain mises en place par l'État ; enfin, préserver la qualité paysagère et environnementale du site, tout en améliorant les liaisons transversales (notamment en édifiant de nouveaux ponts de franchissements de la Seine). Et la meilleure stratégie pour mettre en œuvre ces projets reste, a rappelé M. Pelliard, la stratégie intercommunale.

■ **Mme Anne Fourniau, directrice de l'Association Seine Amont Développement**

Mme Fourniau a affirmé tout d'abord la nécessité d'orienter le projet Seine-Amont vers trois enjeux majeurs : la re-dynamisation économique du site en premier lieu, puis son désenclavement et la mise en place d'une meilleure infrastructure de transports ensuite, et, enfin, l'amélioration du cadre de vie à travers la valorisation paysagère des bords de Seine.

La partie centrale du site, bordant le fleuve, et enfermée entre les deux voies ferrées d'axe nord/sud, a été le lieu d'une industrialisation intense de plus d'un siècle (de 1860 jusqu'aux années 1970).



Il est aujourd'hui enclavé, car on ne traverse qu'en peu de points les voies ferrées et le fleuve ; autrement dit, tandis que le territoire des communes concernées s'étendait d'est en ouest, les axes de circulation restaient d'orientation nord/sud ; le site a donc besoin aujourd'hui d'axes transversaux pour être relié aux territoires qui l'entourent.

Puis Mme Fourniau a constaté que les voiries n'accédaient jamais aux bords de Seine : le fleuve est présent dans Seine-Amont, mais invisible.

Il s'agit donc, cette fois dans une optique de désenclavement interne au site, d'utiliser le fleuve comme une ressource paysagère, comme lieu de promenade par l'aménagement de ses berges, ou encore par la construction d'habitats mixtes en bord de Seine (cette expérience a d'ailleurs déjà été amorcée à Alfortville).

■ **M. Denis Petel, directeur adjoint de l'urbanisme, représentant pour l'opération Seine Rive Gauche**

M. Petel a tout d'abord souligné que, pour la première fois de son histoire, la ville de Paris s'est

dotée en 2001 d'une équipe municipale de gauche, ce qui a justifié la conception d'un nouveau plan local d'urbanisme tourné vers trois enjeux :

- améliorer le cadre de vie (en multipliant les espaces verts, en améliorant les réseaux de transports en commun),
- rendre Paris plus solidaire en luttant contre les inégalités (notamment en créant un parc plus important de logements sociaux dans l'ouest parisien),
- et, enfin, dynamiser l'économie.

L'essentiel de ces actions se concentre sur les quartiers en difficulté de la capitale, donc sur ses périphéries, aux interfaces avec les communes voisines : « nous sommes donc condamnés à travailler ensemble », a rappelé M. Petel, « afin d'œuvrer au renouvellement urbain et de rendre plus lisibles les continuités entre Paris et ses communes voisines ».

À titre d'exemple, M. Petel cite donc l'Opération Rive Gauche, amorcée en 1991, qui concerne 130 hectares de surface, depuis le cœur de Paris (la Gare d'Austerlitz) jusqu'aux portes de la commune d'Ivry.

L'objectif consiste à rendre attractif le sud-est parisien, tout en y densifiant l'habitat. En 2001, afin d'attirer des investisseurs et d'encourager les activités économiques, près de 450 000 m² de bureaux y avaient été réalisés, quand la nouvelle équipe municipale décida de rééquilibrer le projet en faveur du logement.

Aujourd'hui, il est prévu que 50% du construit sur la ZAC Rive Gauche soit consacré à l'emploi (bureaux, commerces ou activités du tertiaire), 20% au logement, 10% aux équipements de proximité, et 20% aux grandes bibliothèques et universités.

Mardi 26 août 2003

2^{ème} journée, salle du Conseil Général
du Val-de-Marne, Créteil :
« L'EAU DANS SEINE-AMONT »



Les participants arrivant à Créteil

■ **M. Jean-Pierre Moranchel, conseiller général du Val-de-Marne, chargé de la Communication et de la Politique de la Ville**

L'histoire du département est intimement liée à l'eau, selon M. Perreux : sur les quarante-neuf villes qui composent le Val-de-Marne, trente-sept sont en bordure d'une voie d'eau. Il est d'ailleurs premier producteur d'eau potable, et alimente 50% des Franciliens.

L'aménageur doit en conséquence prendre en considération le caractère essentiel d'infrastructures lourdes telles que les stations d'assainissement de l'eau situées à Ivry-sur-Seine ou à Orly.

D'autre part, le Val de Marne est le lieu où se retrouvent la Marne, qui a conservé un aspect traditionnel, et la Seine, industrielle en amont de Paris, et à qui de nombreux habitants tournent à présent le dos.

Or, la Seine doit constituer « *le trait d'union entre Paris et le Val-de-Marne ; la reconquête des territoires longtemps abandonnés situés sur ce fleuve en amont de Paris est donc essentielle* ». Elle passe en priorité par la redynamisation économique du site, et par une meilleure structuration des voies de circulation ; M Perreux évoque notamment l'élaboration d'une nouvelle traversée de la Seine entre Alfortville et Vitry-sur-Seine.

Sont également à l'étude divers projets, comme la mise en place d'un transport collectif fluvial de l'Amont vers Paris, et la reconquête des berges de Seine, destinée aux loisirs et à la promenade.

■ **M. Jean-Michel Claude, directeur de cabinet de Mme Constantin, représentant de la délégation chargée de l'eau et de l'assainissement de la Mairie de Paris**

Rappelant que Paris s'est construit sur la Seine, et que cette dernière en est tout autant le poumon économique que le creuset culturel, M Claude a

souligné, en conséquence, que la Seine-Amont était un secteur stratégique pour sa ville, mais que son développement était limité par de nombreuses contraintes environnementales.

Paris a plusieurs objectifs : la mise en valeur de la Seine, premièrement, et son intégration aux activités urbaines, en développant des projets permettant le déplacement des personnes, habitants et touristes, sur les berges et sur le fleuve.

Le développement d'activités portuaires sur Seine Amont, en concertation avec les communes concernées, permettrait dans un même mouvement, et sans nuire à un paysage qualifié d'unique, d'assurer le transport fluvial des personnes et de réduire la circulation et la pollution à Paris.

Second objectif de la municipalité : offrir un meilleur environnement aux habitants. En assainissant l'eau du fleuve notamment : en cas de fortes pluies, les réseaux d'assainissement parisiens débordent et déversent dans le fleuve leurs eaux usées. Il serait nécessaire de créer des bassins de stockage et de dépollution, par un exemple un tunnel de déversement qui après être passé par les quartiers parisiens d'Austerlitz et Masséna, aboutirait au bassin d'Ivry.

Dernier objectif : la gestion des risques liés aux crues de la Seine et aux possibles inondations. Il existe déjà des bassins de retenue, mais la ville a besoin d'aménagements nouveaux pour réduire les risques au maximum.

■ **M. Pialat, direction régionale de l'environnement**

Le secteur Seine Amont concentre des difficultés environnementales. C'est un secteur anciennement et fortement industrialisé ; s'y côtoient, sur le fleuve, des installations techniques d'assainissement et d'épuration de l'eau, et des usines rejetant leurs résidus industriels. L'État veille particulièrement, à ces endroits, au respect des normes environnementales. Mais il sera également nécessaire, avant de construire des zones d'habitat, de dépolluer les sols, opération coûteuse et complexe.

Il existe en conséquence un besoin de revaloriser l'image du site, en s'appuyant notamment sur ses atouts paysagers. Il s'agit en conséquence de veiller au maintien du milieu naturel, notamment des berges : ne plus les bétonner, y établir des voies de promenade, tout en écartant les industries qui n'ont pas réellement besoin d'avoir accès au fleuve.

Mais les cours d'eau peuvent également constituer un danger : ainsi les barrages situés sur la Seine ou la Marne permettent de retenir l'eau en période de crues et de la restituer en cas de sécheresse.

En cas de grande crue, comparable à celle qui en 1910 inonda Paris, on sait d'autre part que deux cent mille personnes seraient exposées, et le Val-de-Marne serait en première ligne. Dès lors, comment reconstruire Seine-Amont sans exposer les habitants aux inondations ? Il existe des outils de prévention, comme le Plan de Prévention des Risques (PPRI), destiné à limiter la vulnérabilité des zones construites.

■ **Mme Marina Connan, direction des études du Port Autonome de Paris**

Sur Seine Amont, l'eau peut être considérée comme une importante voie de transport fluviale.

Le réseau fluvial d'Île-de-France débouche en effet sur un grand port, le Port Autonome de Paris, disposant de dix plateformes (dont une dans le Val-de-Marne, à Bonneuil-sur-Marne), et d'une soixantaine de petits ports.

En exemple, celui d'Ivry : projet concerté (entre la municipalité d'Ivry et le Port Autonome de Paris), sa réhabilitation pourrait concilier activité industrielle, de promenade et de loisir (une passerelle permettrait en effet de le traverser en surplombant le site).

Vantant les mérites du trafic fluvial, Mme Connan explique qu'il permettrait d'alléger considérablement le transport routier à Paris et dans le Val-de-Marne, en permettant le transit de matériaux industriels (de construction, de métaux, ou de produits finis tels que des véhicules...), de marchandises (céréales, conteneurs...) et bien entendu de passagers (touristes ou habitants se rendant au travail).

■ **M. Pons, direction régionale des Voies Navigables de France**

Établissement Public Industriel et Commercial, les Voies Navigables de France ont pour mission de gérer et moderniser les ouvrages fluviaux situés sur Seine-Amont. M Pons affirme que les voies d'eau y sont poly fonctionnelles, assurant une fonction de transport tout d'abord (des passagers et des marchandises), une fonction hydraulique ensuite (alimentation en eau des habitants et des industries), et enfin une fonction paysagère et de loisirs.

Au niveau de la confluence Seine / Marne, les VNF cherchent à améliorer le réseau fluvial, les services rendus aux usagers de la voie d'eau et son accès : c'est dans cette optique que le Port à l'Anglais, situé entre Vitry et Alfortville, a été rénové en 2002.

Financée par les recettes de l'établissement et par des apports de l'État et de la région, cette opération a permis une modernisation technique du site, une amélioration paysagère, ainsi que la création d'une passe à poisson destinée à préserver le milieu naturel.

La voie d'eau ne doit pas constituer une barrière, mais un lien : elle permet de circuler, en désengorgeant les axes routiers, et constitue un élément d'attrait et de confort, conclut M Pons.

■ **M. Thierry Lepelletier, directeur d'Hydratec**

La Seine fait peser diverses contraintes sur les projets d'aménagement dans le Val-de-Marne. La principale consiste à connaître les aléas hydrauliques (notamment les risques d'inondation) afin de garantir la pérennité des aménagements. Il faut pour cela prendre en considération le PPRI, document qui,

élaboré par les services de l'État en collaboration avec les collectivités territoriales, a force de loi. Tout projet d'aménagement doit impérativement respecter ses indications.

Pour le Val-de-Marne, le PPRI a limité tout développement urbain dans les zones classées comme inondables, prescrit la réduction des risques d'inondation dans les zones à risque déjà urbanisées, et ne doit pas bloquer par des réglementations le développement de sites dits « stratégiques » (comme la reconquête des friches industrielles en bord de Seine...).

Les risques d'inondation sont importants sur Seine-Amont : si l'on se réfère à la très importante crue de 1910, et selon les conditions actuelles d'écoulement (prenant en compte l'existence de bassins de retenue et de barrages en amont), toute une bande de trois à cinq kilomètres de large autour du fleuve serait concernée par des inondations, depuis Paris jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges.

Au nord de la zone, de petits murets sur les berges protègent Alfortville et Ivry des crues ; mais si la hauteur d'eau venait à dépasser ces petits murets, par effet de seuil, ce sont trois milles habitants qui seraient brusquement envahis par les flots.

Il serait dès lors souhaitable de prévoir de nouveaux aménagements (réservoirs...) qui permettraient de garantir que les petits murets jouent leur rôle...



Découverte du site en bateau sur la Seine et sur la Marne

Jeudi 28 août 2003

3^{ème} journée, hôtel de ville de Vitry-sur-Seine :

« LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, LEURS PROJETS ET LEURS DYNAMIQUES »

II. Première partie

Les rapports entre collectivités locales : centralités nouvelles et anciennes, liaisons avec la Seine

Mme Catherine Bellot, direction du développement Paris Rive Gauche - SEMAPA

Le territoire qui s'étend de la Gare d'Austerlitz au Périphérique, à Paris, était auparavant couvert par des foies ferrées, des ponts ou des entrepôts. On a voulu en faire un quartier où il serait possible de se loger, de travailler et de s'amuser.

La priorité a été donnée à la rénovation du système viaire la rénovation de la voirie devait permettre que l'ensemble du quartier ait accès aux berges de Seine. Il a ensuite fallu reconstituer des sols fortement usés par une utilisation industrielle : un dallage a permis de les consolider, et de commencer à y reconstruire. Sur le quartier d'habitations Masséna, c'est par exemple un paysage urbain issu du concept d'« îlot ouvert » qui a été choisi : les espaces privés y débordent sur l'espace public.

Épine dorsale du nouveau quartier, l'Avenue de France permet sa traversée, tandis que deux gares (gare de Lyon, et Austerlitz) et une station, à la bibliothèque François Mitterrand, réunissant bus, métros et RER C assurent au site une desserte qualifiée « d'exceptionnelle ». Des animations (cinémas, brocantes, péniches...) installées sur l'Avenue de France et les Quais de Seine ainsi que la présence d'universités à Tolbiac renforcent l'attractivité du quartier.

Le projet d'Yves Lion, choisi pour aménager cet espace, a permis ainsi de densifier le bâti sur le secteur, en cherchant à installer une polarité forte sur Paris Rive Gauche, prolongeant vers son sud-est la continuité urbaine du centre parisien.

Mme Noack, urbaniste à la mairie d'Ivry-sur-Seine

Urbanisée à 90 %, Ivry est actuellement habitée par 51 000 personnes.

Mais sa population a fortement diminué depuis les années 1970, aussi l'un des principaux objectifs de l'actuelle municipalité consiste à attirer de nouveaux habitants en construisant de nouveaux logements.

Le projet d'aménagement d'Yves Lion pour Paris Rive Gauche, présentait l'avantage de densifier le quartier de Paris qui borde Ivry, et, par la rénovation du maillage viaire, de mettre en réseau les centralités de Paris Rive Gauche et celles d'Ivry. Parmi les priorités urbaines de la municipalité figurent en effet la recherche de complémentarités avec Paris, l'amélioration des liaisons urbaines, et également la mise en valeur paysagère du site (en particulier aux abords de la Seine).

Dans ce secteur proche de la Seine (Ivry-Port), le quartier Avenir Gambetta, une fois rénové, pourrait jouer un rôle central pour la municipalité : sa rénovation consiste à muter d'actuelles friches industrielles en zone mixte groupant nouvelles activités et habitat, tout en veillant à conserver un patrimoine important sur ce secteur.

Nouvelle centralité, le quartier Avenir Gambetta pourrait également intégrer sa partie est, en bordure de la Seine et de sa confluence avec la Marne.

M. Leprêtre, maire adjoint de Vitry-sur-Seine, en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'économie et de l'habitat

Dotée de 81 000 habitants et de 33 000 logements (dont 41 % de logements sociaux), Vitry possède un potentiel de 26 000 emplois. La ville est en effet pourvue d'un important secteur d'activités industrielles, et compte avec la présence d'entreprises telles qu'Aventis, la SNCF ou EDF.

Ce potentiel économique est important mais fragile : il est nécessaire de le consolider en attirant des activités de production, de recherche, ou de services...

Autre enjeu déterminant : la question du transport. Vitry a besoin d'être désenclavée, en améliorant, en concertation avec ses voisins (Ivry, Alfortville et Choisy) le maillage urbain de transport.

Dans cette optique, deux projets sont prioritaires : au sud de la ville, aux alentours de la cité Balzac, recréer une centralité en y connectant la RN 305 (unique axe pénétrant dans Vitry, reliant le sud de la ville au centre) à la gare des Ardoines. Gare des Ardoines qui constitue le deuxième enjeu d'importance : aboutissement de la liaison ferroviaire depuis la bibliothèque F. Mitterrand, ce secteur est le lieu de départ d'une future traversée de Seine, et possède une importante disponibilité foncière.

L'objectif de la municipalité consiste donc à connecter, par un nouvel axe structurant est/ouest, dans la partie sud de la ville, la RN 305 avec la Gare des Ardoines et la future nouvelle traversée de Seine.

III. Deuxième partie

Présentation de projets

■ **M. Gérard Bauer, urbaniste, représentant du Cobaty**

La ville serait une œuvre d'art collective, dotée d'une identité forte et marquée. Mais il existe un contraste important entre les quais de Seine situés dans Paris, et ceux de l'Amont. En effet, les quais du Paris historique concentrent les équipements caractéristiques de la capitale, présentent des fronts bâtis homogènes en continu (à l'exception des grands équipements, volontairement hors normes), et, parfois, de longues et larges perspectives perpendiculaires à la Seine. La ville y a été pensée depuis la Seine ; aujourd'hui, à l'inverse, il n'existe, par exemple à Bercy, aucune relation visuelle entre le Parc de Bercy d'un côté de la Seine, et la Grande Bibliothèque de l'autre. Il serait donc nécessaire de se rappeler l'identité de Paris en bord de Seine, et de prolonger vers l'Amont cette vision transversale du fleuve que le Paris historique nous a enseignée.

■ **Mme Béatrice Mariolle, architecte, urbaniste, agence Brès, Mariolle et Associés**

La problématique déterminant les réflexions autour de l'aménagement de Seine Amont nord est déterminée par l'articulation entre projets de développement et création d'une ligne de transport.

À l'intérieur de la zone Seine Amont nord, des études démontrent que les gens se déplacent plutôt en voiture, tandis que les transports en communs sont très utilisés par les actifs se rendant au travail à Paris. Les gares RER sont donc des sites stratégiques.

Sur Seine Amont nord, la priorité consiste à lier de nouvelles polarités en devenir entre elles. Quatre sont identifiables : le quartier Gambetta tout d'abord, à Ivry ; Port-à-l'Anglais ensuite, espace public auquel il manque peu pour émerger totalement, et qui, par son attractivité, bénéficie d'un grand potentiel commercial ; les Ardoines, à Vitry-sur-Seine, gare RER et futur débouché du pont reliant Vitry à Alfortville ; enfin, les fronts de Seine, qui pourraient être mixtes entre Gambetta et Port-à-l'Anglais, et consacrés à l'activité autour des Ardoines.

Cette liaison entre Gambetta et les Ardoines, mettant en relation les principaux pôles de Seine Amont nord, pourrait être aménagée en front de Seine. Elle rappelle que dans tous les cas, les projets de transport sont les reflets des projets de développement.

■ **Mme Christine Gérôme, urbaniste à l'AFTRP, en charge du projet Avenir Gambetta**

À Ivry, le quartier Avenir Gambetta doit être aménagé en vue de devenir un centre urbain. Une étude foncière permet de révéler que le secteur Avenir est principalement dédié aux activités industrielles, tandis que Gambetta est une zone mixte mêlant habitat et activités.

Les diagnostics établis par plusieurs études mettent en avant quelques priorités d'aménagement, comme la nécessité de reconquérir le fleuve, ses berges, et, également sur le plan environnemental, de mettre en valeur les paysages, les coteaux (autour du Fort d'Ivry), les parcs... La centralité urbaine du quartier Gambetta est une autre priorité : le développement de ce secteur doit être encouragé, tout en cherchant à préserver son patrimoine architectural.

Quelques idées fortes permettent d'imaginer comment atteindre ces objectifs : mettre en place un réseau parallèle de circulation en liaisons douces, de jardins et parcs par exemple...

Ou encore valoriser le patrimoine industriel du secteur Seine Amont nord, patrimoine au cœur de l'identité collective et historique d'Ivry ou de Vitry, y mettre en scène le bâti... Enfin, il est possible de prévoir, depuis les centres urbains, la création de « fenêtres » ouvertes sur les grandes infrastructures fluviales, permettant, depuis les coteaux, de mettre le fleuve en perspective.

■ **Christo Dimitrov, directeur de la Mission Seine Amont**

De nouvelles traversées de Seine présenteraient un intérêt fondamental pour la zone Seine-Amont. Celle, au nord, reliant Vitry-sur-Seine à Alfortville, et pour laquelle les collectivités concernées semblent déjà manifester un intérêt, aurait pour objectifs principaux : la facilitation des déplacements multimodaux (par route, transports en commun en site propre, deux roues...), l'amélioration des déplacements entre l'est et l'ouest du département, enfin la redynamisation et le désenclavement des tissus urbains en friche.

L'idée consiste, en aménageant un pont depuis les Ardoines, à Vitry, jusqu'à l'usine Aventis, située en face sur Alfortville, à développer un puissant centre de circulation aux Ardoines.

Le pont, perpendiculaire à la Seine (il s'intégrerait très mal au paysage s'il était construit en biais), déboucherait côté Alfortville sur un site industriel, où il existe un risque d'interférence avec des installations protégées par un périmètre de sécurité, notamment les citernes utilisées par BP ; il serait cependant possible de déplacer ces citernes vers le nord, et de permettre ainsi au pont et à la route qui le prolonge de traverser la zone industrielle.

Cette route devrait ensuite, plus à l'est, franchir les lignes ferroviaires du RER D ; c'est un franchissement souterrain qui est préconisé ici, un franchissement aérien s'intégrant très mal au bâti constitué en ce point d'immeubles de quatre étages. La route se prolongerait ensuite en direction de Créteil, pôle administratif du département.

Enfin, il est possible d'intégrer cet aménagement à une potentielle « trame verte », en créant des espaces verts avec liaisons douces de part et d'autre du pont, sur chacune des berges. Le coût total de l'aménagement est estimé à 150 millions d'Euros ; c'est donc un aménagement d'envergure.

■ **M. Alain Charre, historien de l'art**

Regrettant de ne pouvoir bénéficier de la marge de temps suffisante à la présentation de son exposé, M. Charre a tenu à rappeler qu'un territoire n'était pas qu'une zone constituée par des amas de bâtiments aux formes et fonctionnalités diverses : des territoires, ce sont selon lui aussi, et surtout, des symboles, et une poésie portés par des gens, par leurs histoires, contes et légendes. C'est la culture dans son ensemble qui lie les habitants à leur territoire.

Dans cette perspective, M. Charre exprima sa déception de voir que la dimension artistique, culturelle et historique des territoires n'était toujours que très peu prise en compte par les professionnels de l'aménagement.

Vendredi 29 août 2003

Salle de conférence de l'AFTRP, Paris 12^e :

« LES DEPLACEMENTS »

■ **Mme Debrancat, de la direction des études - Stif**

Le Stif (Syndicat des Transports d'Île-de-France) organise, coordonne et finance les transports régionaux. Il a également un rôle important dans la modernisation et l'amélioration de la qualité des services liés aux transports.

Ne bénéficiant d'aucune prérogative en matière d'aménagement, il ne peut que s'efforcer de satisfaire les demandes des autorités politiques locales, n'intervenant que sur un plan technique.

Concernant les déplacements des Franciliens, les études démontrent un déséquilibre de plus en plus marqué en faveur des déplacements en voiture.

À l'exception des déplacements internes à Paris, où le maillage des transports en commun est particulièrement dense, la voiture est devenue le moyen de transport privilégié des habitants de la région (à titre d'exemple, 83% des liaisons de banlieue à banlieue se font par véhicule individuel).

Quelles solutions sont proposées pour réimplanter l'usage des transports en commun ? Des liaisons banlieue / banlieue par rocades de transports en commun en site propre, ou encore le projet de rocade de tramway, le « Grand Tram »...

Sur Seine Amont a été évoquée l'idée d'une rocade orbitale souterraine, reliant le nord-ouest du Val-de-Marne, de Villejuif à Vincennes en passant par Vitry et Alfortville. Le problème du franchissement de la Seine se poserait alors : trop étroit, le Port à l'Anglais ne permettrait pas à un transport en commun de franchir le fleuve. Par contre, la future traversée de Seine, prévue entre les Ardoines et Alfortville, pourrait être utilisée et permettre le passage d'un transport en commun en site propre (bus au départ, et peut-être, à terme, un tramway), qui par la même occasion serait reliée à la ligne du RER C au niveau de la gare des Ardoines.

■ **M. Brac de la Perrière, urbaniste, conseiller du Président de la RATP**

Gérant les transports en commun (métro, bus, RER et tram) sur Paris et la proche banlieue, la RATP s'est fixé comme objectif, à travers le PDU (Plan de Déplacement Urbain), de réduire de 2% la circulation sur route dans la petite couronne et de 5% dans Paris.

Pour cela, parmi ses projets, figurent la création de 60 kms supplémentaires de tram, de 22 kms de lignes de bus en site propre, le prolongement de lignes de métro, et la création de 8 pôles de transport.

Dans le Val-de-Marne, le projet « Mobilien » permettrait une liaison de transports en commun rapide et de qualité entre les différents pôles multimodaux de transports locaux, parmi lesquels figurent le Carrefour Pompadour (à Créteil) ou Les Ardoines.

Sur Seine Amont plus spécifiquement, il s'agira de définir une interface efficace entre les transports et le développement urbain, pour concilier la mise en place d'un bon réseau de transports et la satisfaction des préoccupations des collectivités locales. Comment imaginer l'installation d'une rocade de manière à ce qu'il soit agréable de vivre autour ? Comment inciter les habitants à y abandonner l'usage de la voiture ? Peut-on, enfin, imaginer des Portes destinées à connecter les nombreux réseaux de transport banlieusards au riche réseau parisien ?

■ **M. Bernard Sulpice, délégué régional des RFF pour l'Île-de-France**

Séparés en 1997 de la SNCF, les Réseaux Ferrés de France ont aujourd'hui pour mission de gérer les biens fonciers liés au domaine ferroviaire, et d'assurer la rationalisation, la modernisation et le développement des infrastructures ferroviaires. Assurant un rôle de maître d'ouvrage, les RFF n'ont donc pas pour objectif d'équilibrer la desserte du territoire, cette fonction d'aménagement étant une prérogative d'État. Elles ne développent donc les réseaux que s'ils sont rentables économiquement.

Sur le plan de sa propriété foncière, les RFF se réservent donc le droit de garder les terrains qui, même s'ils semblent en friche aujourd'hui, pourront demain revêtir une importance stratégique dans la desserte des zones urbaines (notamment pour assurer des transports de fret tels que la distribution de matériaux industriels, ou encore l'évacuation de déchets urbains...), et de ne proposer aux collectivités que la mutabilité des emprises n'ayant plus aucune perspective d'utilisation. Dans le Val-de-Marne, les RFF seront donc plutôt réticents à libérer des emprises ferroviaires.

Le territoire de Seine Amont est traversé par deux voies ferroviaires historiques, accentuant le découpage du territoire, et occupé par des infrastructures parfois lourdes, comme par exemple la gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges. Certains de ces terrains sont sous-utilisés, mais ils sont de potentielles sources d'emplois et de recettes fiscales. Ces domaines ferroviaires ne sont pas des mangeurs d'espace : ils doivent être intégrés aux paysages urbains, et être considérés comme des facteurs de développement, car l'avenir n'est pas à la diminution des besoins ferroviaires.

■ **M. Montay, Direction des Routes, responsable de l'investissement dans la région Île-de-France**

La Direction des Routes est chargée de la définition et de la mise en œuvre de la politique routière sur le territoire national. En Île-de-France, le réseau est structuré par des radiales, le périphérique autour de Paris, et des rocade (telles que l'A86 ou la Francilienne A104). Les liaisons Paris/banlieue et banlieue/banlieue étant en croissance exponentielle, la réalisation de rocades interurbaines est devenue une priorité.

Sur Seine Amont, la Direction des Routes est actuellement en attente d'une étude menée par la Direction Régionale de l'Équipement portant sur les déplacements dans le Val-de-Marne. Les problèmes s'opposant à l'élaboration de nouvelles voies sont nombreux, la zone étant très entrecoupée.

Et, aux abords de Vincennes, le tronçon commun A86/A4 est constamment source de ralentissements considérables de la circulation ; les projets de doublement des voies de circulation à cet endroit par la construction d'un viaduc ou d'un tunnel ont cependant été abandonnés, étant donné leur coût considérable.

Or, cette zone à l'entrée nord du Val-de-Marne a un impact très fort sur la desserte de Seine Amont...

■ **M. Jean-Michel Vincent, directeur adjoint, direction de l'Aménagement et du Patrimoine de la SNCF**

La SNCF est fortement implantée sur Seine Amont, à travers ses infrastructures lourdes (gares de voyageurs, ou de marchandises à Vitry par exemple) et la présence de nombreuses lignes ferroviaires.

Ce qui pourrait être un atout est cependant parfois considéré comme gênant : ainsi il est souvent

préconisé d'éliminer des zones ferroviaires (parfois provisoirement non occupées) pour « faire de l'urbain », construire des logements, des bureaux et des parcs pour améliorer l'environnement... alors que dans le même temps le trafic routier et autoroutier ne cesse d'augmenter et de recréer de la pollution.

En effet, on dissocie souvent les projets de développement urbains des projets liés au transport. Dans le même temps, l'agglomération parisienne ne cesse de croître, et son approvisionnement en marchandises se réalise de plus en plus... par camion. La SNCF devrait par conséquent moderniser ses installations, et élargir son offre de transport de fret sur l'Île-de-France.

Cette nécessité de modernisation concerne également la réorganisation et le réaménagement d'installations de la SNCF, qui parfois permettent de dégager du foncier tout en insérant la logistique ferroviaire dans le tissu urbain : ainsi, à Bercy, la rationalisation de l'usage d'anciennes voies a permis de construire près d'un hangar SNCF des équipements urbains de proximité.

Il existe en effet des scénarios d'aménagement ferroviaire permettant à la SNCF, en concertation avec les responsables locaux, de garder la logistique ferroviaire dans les villes et de l'intégrer au tissu urbain.

Ainsi, sur Seine Amont, il est possible d'imaginer un scénario d'aménagement ferroviaire articulant les ports et les chemins de fer, tout en urbanisant la logistique ferroviaire.

IV. *Les interventions de deux artistes*

Depuis 1986 les Ateliers d'Été de Cergy-Pontoise associent chaque année à leurs travaux deux artistes avec la contribution exceptionnelle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles – DRAC- d'Ile-de-France- Ministère de la Culture et de la Communication. Ces artistes contribuent au suivi pédagogique des équipes et livrent leur propre réflexion sur le sujet d'études.

Cette année en lien avec le Musée d'Art contemporain du Vitry-sur-seine et l'École Nationale Supérieure d'Arts de Cergy-Pontoise, les Ateliers d'Été ont invité Miguel CHEVALIER et Laurent PARIENTE.

Laurent Pariente

Ni peinture ni sculpture ni architecture...

Là où l'art de **Laurent Pariente** rencontre l'espace architectural, c'est probablement dans la structure qui permet le déplacement et fait varier les points de fuite. Parois immaculées ou mur de béton gris incluent, qu'il le veuille ou non, celui qui y déambule. Mais la science des labyrinthes ici présente sait que la lumière lèche toujours différemment les pans verticaux de la séparation et de la perte. Le labyrinthe n'est pas obscurité, mais pénombre changeante. Sortir du labyrinthe comme on sort d'un palais (milieu par nature labyrinthique), c'est toucher autrement le territoire. Quand le territoire est aussi complexe et contrasté que la confluence de la Seine et de la Marne, quelle sera la résonance de l'œuvre patiente ? La fuite deviendra-t-elle fugue comme l'écrit René Denizot de l'œuvre de Laurent Pariente ?



Compte rendu de l'artiste

Chers amis,

Ce que j'ai à vous dire vient directement de ce que j'ai vécu pendant les trois semaines de travail aux Ateliers. C'est-à-dire la façon dont chacun d'entre vous, au sein de vos équipes, a répondu au défi - je devrais d'ailleurs dire "aux défis" qui vous ont été lancés.

J'ai vu le combat que vous avez mené, les interrogations, les déceptions, l'enthousiasme et la découverte.

J'ai vu, et pas uniquement au cours des premiers jours, le doute s'installer et parfois même le découragement, tous ces sentiments engendrés par la complexité du sujet. J'ai vu le travail en cours.

Comment s'attaquer à la tâche qui vous avait été donnée ? Quelle approche choisir au regard de la complexité du site à traiter ? Quelle identité lui donner ? Le gain d'une identité sera-t-il d'ailleurs la solution ? Le site peut-il avoir une certaine cohérence ? Quelle approche utiliser pour le projet de façon à ce que j'y sois partie prenante et non pas exclu ? Quelle est ma relation à l'espace et à la réalité, et quelle est ma perception de ces termes, afin de pouvoir commencer à travailler sur le projet en partant de cette perception ?

Certains sont tout de suite partis d'une idée forte ou d'une intuition formulée pour ensuite revenir dessus après avoir discuté avec les autres membres de l'équipe ou après avoir révisé leurs propres points de vues. J'ai vu la grande faculté et la capacité d'écoute dont vous disposiez dans les équipes. A chaque fois vous avez évolué ou adapté vos idées selon la situation.

J'ai vu la façon dont vous vous appropriiez le défi lancé, sachant que cela générerait l'énergie nécessaire. Et vous n'aviez aucune crainte. J'ai vu la manière dont vous travailliez sans trop savoir où cela allait vous mener, sans savoir quel serait le résultat. Vous aviez intuitivement confiance en vous.

Et justement, cette première impression, l'avez-vous suivi aussi loin que vous l'auriez souhaité ? Tout au long des Ateliers, chaque étudiant au sein d'une équipe a effectué une partie du travail collectif, selon sa personnalité et ses aptitudes. Le projet final formait cependant un tout.

J'ai vu certains attendre qu'une idée leur vienne. Vu de l'extérieur, ces participants pouvaient sembler passifs. En y regardant à deux fois, on s'apercevait qu'ils évoluaient et étaient aussi actifs que les autres. Ils attendaient leur moment, à leur rythme et à leur manière. Et eux aussi étaient partie intégrante de l'équipe.

D'autres, que ce soit individuellement ou en tant qu'équipe avaient la faculté de transformer leurs intuitions en images stupéfiantes, à la fois abstraites et réalistes, sans se soucier de savoir où cela les mènerait.

Ils savaient intuitivement que quelque chose sortirait du processus de création, d'évolution. Le temps a toujours joué un rôle important dans le processus créatif. C'est le temps qui donnerait au projet sa forme définitive.

Quelle était la contribution du temps lors du processus de développement de votre projet ? Dans votre travail, avez-vous conservé la force du processus comme une expression de temps ?

La méthode englobe toutes ces choses. C'est un processus absolument remarquable qui prend - consciemment ou non toute notre attention - afin de répondre au défi que VOUS vous êtes lancé.

Bien entendu, vous aviez parfaitement raison de commencer à travailler sans trop savoir où cela allait vous mener. Dans chaque procédé de ce type, une personne part d'où elle est et avance le moment venu. Peut-il en être autrement ? Le point de départ, c'est VOUS. C'est vous, un être responsable, qui est en relation avec le monde. C'est VOTRE relation qui crée le monde. Et aucune autre. Lorsque l'on a conscience de cela, cela donne une poussée d'énergie formidable pour trouver comment on peut établir un lien avec le monde.

Etre en relation avec le monde cela signifie adopter une attitude d'apprentissage, prenant ce qui advient sans jugement ni idées préconçues. Cela signifie regarder la réalité la face comme un renouveau perpétuel, parce que justement elle ne cesse de se transformer.

Comment pouvez-vous concevoir de nouveaux espaces si vous n'avez pas conscience de votre propre relation à l'espace ? La compréhension de votre relation à l'espace est déjà en elle-même une création d'espace. Votre perception de l'espace ouvre la voie de la création d'un nouvel espace. Comment pouvez-vous transformer la réalité si vous ne savez pas de quelle façon vous faites partie de cette réalité ? Et comme la réalité est en perpétuelle mutation vous adaptez naturellement et à chaque instant votre relation avec elle.

Si l'on sait ce que l'on est et quelle est la relation que l'on entretient avec l'espace il n'y a alors pas lieu de travailler sur un nouveau concept d'espace. Le nouvel espace sera automatiquement la continuation directe de la conscience spontanée de chacun. Et c'est bien la raison pour laquelle ce processus est indispensable par rapport au résultat. Le résultat est la conséquence naturelle du processus.

Prenons l'exemple du fleuve. Vous êtes-vous demandé quelle était votre relation avec le fleuve ? Avez-vous réfléchi à ce que représente le fleuve et l'eau pour vous ? Avez-vous confronté votre propre existence avec celle de l'eau ? Et d'ailleurs, quelle est l'existence de l'eau ?

N'est-ce pas un corps fluide sans formes ? N'est-ce pas l'humidité de l'eau et même son évaporation ? Ne s'agit-il pas de ces mouvements de va-et-vient de la marée ? Ne s'agit-il pas de la température ressentie lorsque l'on touche l'eau ? Les courbes de ses rives ? Ces couleurs et ces lumières se transformant sans cesse, cet éclat scintillant de l'eau au soleil, ces ténèbres la nuit et tous les demis tons que nous connaissons ? Et le ciel n'a-t-il pas toujours été son compagnon ? N'est-ce pas la pluie qui tombe sur le fleuve et en grossit le flux ? N'est-ce pas la faune et la flore de ses rives ainsi que celles que nous ne voyons pas en son lit ? N'est-ce pas son volume changeant et les inondations, lorsque le fleuve déborde ?

Est-ce que je connais les vitesses de courants du fleuve ? Est-ce que je connais son poids ainsi que sa légèreté transparente ? Est-ce que je connais sa force ainsi que son calme limpide.

Tout cela fait partie du fleuve, ce sont ses particularités.

Est-ce que je sais ce qu'est le fleuve avant d'intervenir dessus ? Ais-je bien conscience de ma relation avec le fleuve afin d'élargir cette connexion et en créer de nouvelles ?

Le fait de prendre conscience du fleuve peut être appliqué à tout autre élément du site: la ville, l'habitat, les industries, les transports, les "espaces verts", la rue. Tout le site.

Tout comme le fleuve a conscience de lui-même, on doit avoir conscience de sa propre façon d'être et de vivre.

La conscience dont je parle n'est pas un savoir rationnel. Cela ne vient pas en réfléchissant. Il s'agit de la compréhension de notre relation avec le monde. Cette conscience EST notre relation au monde. Ce n'est pas un concept. C'est un état de fait. Elle a la qualité de l'énergie. L'intuition n'en est qu'un de ses aspects.

Ainsi on peut se poser la question: Est-ce que je me reconnaît dans ma proposition de transformation de la réalité ? Mon projet est-il bien le prolongement de moi-même ? Est-ce que propose seulement une nouvelle idée, un nouveau concept qui n'est pas ce que je suis, où pense être, où suis-je véritablement partie prenante dans ma proposition de transformation de la réalité ? Ais-je vraiment vérifié, à travers l'expérience de mon propre être avec le monde, la validité de mes propositions ? Le projet est-il partie de moi-même ? Puis-je complètement m'investir dans mon travail sur la réalité ?

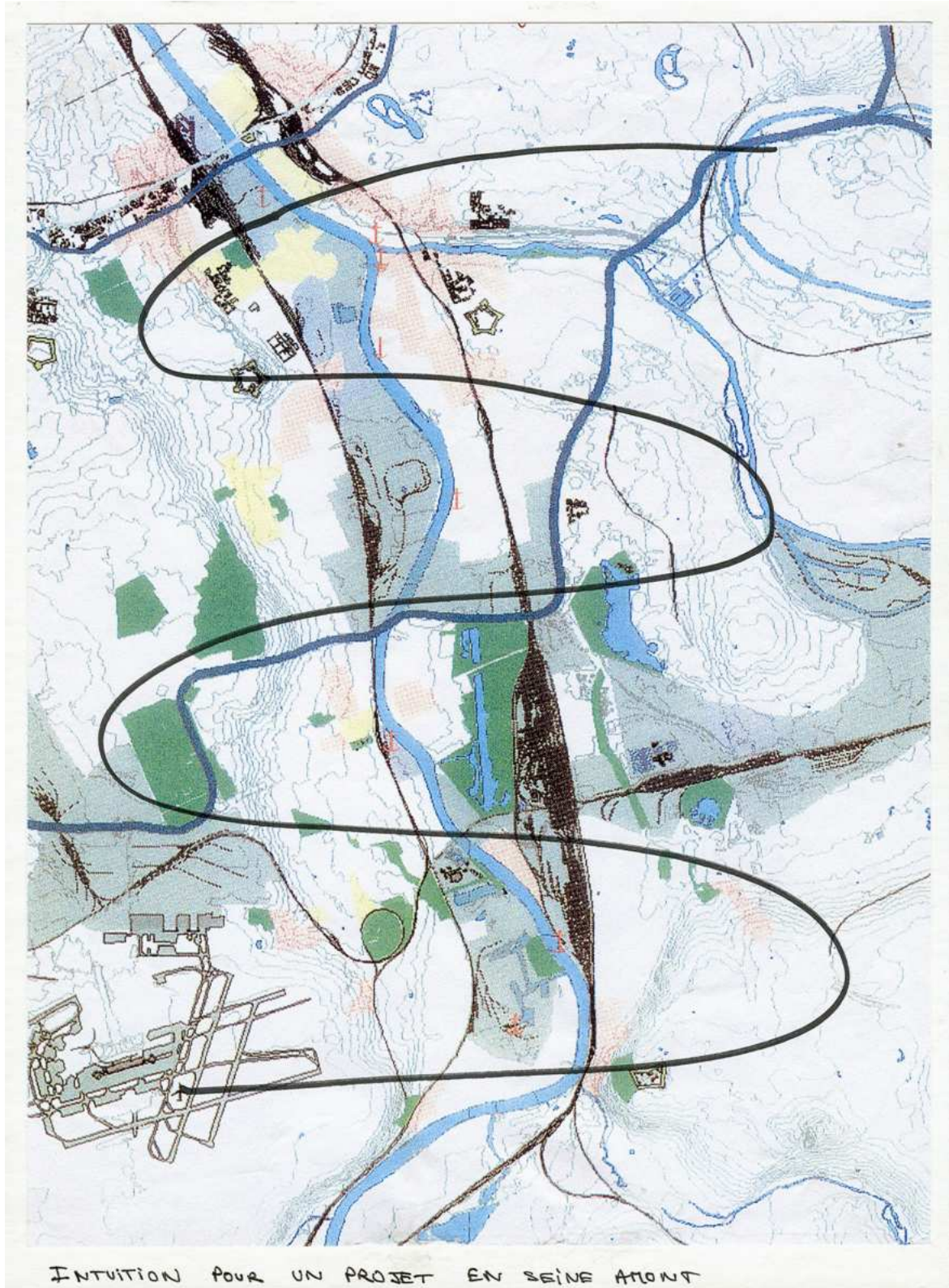
Je fais partie du monde et le monde fait partie de moi. Le monde n'est pas uniquement composé d'un nombre infini d'individualités, mais chacune d'entre elle, dans sa véritable conscience, exprime le tout. Et le tout est au centre de chaque conscience individuelle. Puis-je reconnaître le tout en moi-même ? Puis-je le partager avec d'autres ? Est-ce que je sais qu'il s'agit de ma propre perception en tant qu'être humain, faisant partie du monde, qui crée le monde ?

J'ai beaucoup appris durant les Ateliers autant des participants que des experts. J'ai vu, dans ce que vous disiez et faisiez, que chacun d'entre vous avait une sensibilité d'artiste. J'ai été conforté dans mon idée que l'action de l'artiste peut s'étendre depuis son travail personnel jusqu'au projet urbain et même au-delà, à chaque réalité.

J'ai appris que la création EST la relation. L'action de l'artiste n'est pas limitée à ses actions. L'acte de création repose dans la conscience de la relation unique que l'on a avec une chose ou un être du monde. La création découle de cette unique prise de conscience. Faites votre travail d'approche d'un site

urbain, ou de n'importe quel élément le composant, avec cette conscience authentique de la façon dont vous entretenez des rapports au site ou à ses éléments. Traitez le comme un être en face d'un autre être.

New York, 5 Octobre 2003
Laurent Pariente



Miguel Chevalier

Au monochrome de cette relative absence correspondent les circuits de couleur des œuvres électroniques de **Miguel Chevalier**. Si les lacis colorés de Pollock ont banni la figuration de son maître Thomas Hart Benton, ennemi juré de la culture new-yorkaise, ils étaient encore signés par le dernier des héros. La très grande ville n'aime pas les héros, elle aime la technologie et les réseaux. Les entrelacs énergétiques que peut produire l'ordinateur deviennent, au sein de l'œuvre de Miguel Chevalier, les figures quasi immatérielles de l'espace mental de la culture instable du transit des méta-cités et des périphéries - auxquelles l'artiste consacre son travail.

Si la vitesse de la lumière remplace le geste, la représenter comme un fait irréversible suppose que l'écran contamine l'architecture, pur réceptacle transparent. Le site de la session des Ateliers trouvera, là encore, un écho provocateur et stimulant.



Compte rendu de l'artiste

Ma contribution en tant qu'artiste plasticien à la 21^{ème} session des ateliers d'été de Cergy Pontoise a été pour moi très riche en expériences multiples.

Tout d'abord j'ai été très impressionné par l'organisation, et la logistique de l'équipe de Jean-Claude Milak dont je remercie le professionnalisme et la gentillesse. Enfin j'ai découvert aux Ateliers d'été de Cergy Pontoise un formidable réseau de compétences diverses. La qualité des intervenants et des exposés sur le sujet proposé « La confluence Seine Marne, une nouvelle porte sur la grande métropole » été d'un très haut niveau.

L'ensemble de ces conférences m'a permis de mieux comprendre ce que c'est la maîtrise d'œuvre urbaine, les enjeux politiques, administratifs, économiques, sociaux et stratégiques qu'engendre l'aménagement du territoire. Grâce à ces professionnels de l'urbanité, j'ai pris conscience de l'incroyable complexité des choix qui doivent être pris pour l'avenir du territoire.

Enfin l'idée de « brain storming » avec 6 équipes d'étudiants provenant de disciplines diverses et du monde entier apportent une ampleur et une diversité des points de vue qui permet un laboratoire d'une richesse unique en son genre.

Je pense qu'il serait très important que des étudiants des beaux-arts puissent être intégrés à ces équipes, car c'est une expérience formidable complémentaire aux enseignements des écoles d'art.

Mes réflexions à l'occasion de cette session sont les suivantes :

Il me semble important de donner à la Seine amont une identité plus forte en utilisant plusieurs éléments symboliques dans le paysage urbain qui seraient visibles de très loin. Je pense à la confluence de la Seine et de la Marne, actuellement mal identifiée, il faudrait créer un signe fort à l'endroit de cette rencontre des deux rivières : un élément tel un jet d'eau de très grande hauteur (150m ?) et visible de très loin. Ce « geyser » permettrait d'identifier depuis Paris l'idée de la confluence, il serait visible depuis le périphérique et l'autoroute de l'ouest. Pour des événements tels le festival de l'Eau, on pourrait également imaginer des structures gonflables comme une déesse de l'eau ?

Différentes interventions sur les cheminées des usines de traitement pourraient être mises en valeur de jour et de nuit, par la coloration de vapeur de fumé ? Des projections d'image et des leds lumineuses comme ceux de la tour Eiffel pourraient la nuit créer des effets cinématiques le long des berges et sur et sous les ponts. Enfin pour attirer des Parisiens à vivre l'expérience de l'eau en Seine et Marne avec une vision sur la confluence de la Seine et de la Marne et sur Paris, l'idée serait de réaménager le pont/passerelle en béton existant en créant un pont habité style « Rialto ». Un nouveau concept de pont qui permettrait de relancer et de moderniser l'idée de guinguettes avec des petits restaurants conviviaux type "Tapas", semblable à des boîtes de couleurs, ouverts à la nouvelle génération d'étudiants qui s'installeraient autour des anciens Moulins de Paris. Ces petits restaurants permettraient à la fois de relier les habitants de Charenton, de Maisons Alfort et d'Ivry/seine. Ce pont est facile d'accès en métro et RER, de même qu'en voiture. Il y a la possibilité de créer sans grandes difficultés des parkings Ces restaurants redynamiseraient l'ensemble de la zone.

V. *Le déroulement de la session*

A. La réunion internationale d'experts

04 septembre 2003
1^{er} Comité d'experts

EQUIPE A



- | | | | | | | | | | |
|----------------|---------------------------|------------------|----------------------|---------------------|-------|---------|--------|--------|--------|
| 1. Rita CHEDID | 2. Afrodita Ramirez REYES | 3. Romain PERNET | 4. Gianluca NICOLINI | 5. Gustavo BRUNELLI | Liban | Mexique | France | Italie | Brésil |
|----------------|---------------------------|------------------|----------------------|---------------------|-------|---------|--------|--------|--------|

Présentation

CONCEPT: CREER UNE TECHNOGATE

- Considérer le secteur Seine Amont comme une porte dédiée aux nouvelles technologies. Ce nouveau pôle rétablit un équilibre par rapport à l'Ouest, la Défense.
- Attirer des industries high-tech dans le secteur en créant un "hot spot" et créer un pôle universitaire et de recherche dans la continuité de la ZAC rive gauche. Ce pôle s'apparente à un pôle international de la culture, mettant Paris à l'avant-garde des nouveaux développements urbains.

ARGUMENTS

Moyens proposés : une "grille verte". Il s'agit d'intégrer les industries et les habitations dans une "toile". Les nouvelles entreprises doivent prendre en considération l'environnement, la qualité de l'eau.

Cette grille qui mêle l'eau et les espaces verts, cherche à assurer des connexions intercommunales.

Ce système répond aussi aux problèmes de l'inondation car il prévoit des bassins de rétention d'eau.

Commentaires des experts

- Le comité d'experts propose d'élargir la vision du secteur, de prendre en compte la ligne du RER A sur le site, les lignes ferroviaires. La proposition d'un pôle international culturel pour ce site pose question sachant que l'on est à proximité de Paris, lieu de concentration importante d'équipements.
- Les experts ont exprimé des avis divergents concernant la localisation d'un centre de technologie dans ce secteur et le concept de grille, réseau:
 - Pour certains, il semble peu justifié d'implanter un technopole de grande envergure en Seine Amont ; cela ne répond pas à la réalité du terrain (la haute technologie est déjà présente à Saclay près de Versailles). Le concept water/green web est un concept branché mais non adapté à la singularité du site. Est-ce qu'il induit de faire tabula rasa ?
 - A contrario, pour d'autres, proposer une identité de technopole en proche couronne paraît intéressante (voir exemple d'Issy les Moulineaux). La notion de grille est porteuse en matière d'aménagement du territoire ; cette grille mérite de passer au dessus de la Seine.

Suggestions

- Approfondir sa connaissance du site.
- Se positionner sur l'utilisation de la Seine et de la Marne comme outil de valorisation dans leur projet.
- Chercher la validité d'un centre de technologie, le lieu, la mise en place
- Préciser la notion de porte (emplacement, signification).



EQUIPE B



1	2	3
4	5	6

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| 1. Lauren TAYLOR | Grande-Bretagne |
| 2. Giulia SANTARELLI | Italie |
| 3. Véronique ANDRE | France |
| 4. Xuesong CHENG | R.P. Chine |
| 5. Satoshi NISHIDA | Japon |
| 6. Javier de Léon VASQUES | Mexique |

Présentation

CONCEPT : NEW EXPERIENCES

- Cette équipe a présenté une série de mots clés qui résultent d'une analyse sensible du site : ségrégation, activités, espace.
Une constante : l'expérience. Sur ce site, ils remarquent non seulement un manque d'identité mais aussi un manque d'expériences.
- Créer un nouveau réseau
- Amorcer une nouvelle urbanisation à partir de points d'activités existants et créés, points catalyseur.
- Créer une couche commune pour relier les morceaux du puzzle.

ARGUMENTS

- Le site est un lieu de passage et non d'arrêt. Il lui faut une entrée et une sortie.
- Il s'agit d'injecter des bouts de programme comme des gouttes d'eau sur le territoire.
- Intérêt pour l'eau, profiter de manifestations existantes comme le festival de l'eau pour développer un pôle environnemental et donner une nouvelle image des lieux.

Commentaires des experts

- Liberté d'approche appréciée, expression plastique réussie.
- Lecture du territoire qui ne concentre pas sur la rivière mais qui ne la nie pas non plus.
- Au début du travail présenté, la relation Paris-Seine Amont apparaît puis disparaît en fin de course.
- Quelle hiérarchie est envisagée entre les points stratégiques ?
- Attention au cliché des infrastructures vues comme des barrières, de manière négative. Peut-être qu'en fait cela permet de protéger ou dynamiser un lieu. Créer du lien ne veut pas forcément dire faire de l'homogénéité.

Suggestions

- Intégrer le vécu des habitants.
- Prendre en compte la place du mouvement des personnes et des marchandises, aujourd'hui et à venir.
- Prendre en compte les qualités paysagères du site, des deux vallées.

EQUIPE C



1	2	3
4	5	6

- | | |
|---------------------|-----------|
| 1. Pablo Silva LIRA | Brésil |
| 2. E. Murat OKTEM | Turquie |
| 3. Alessia MARTINA | Italie |
| 4. Blandine FRACHON | France |
| 5. Fang DENG | R.P.Chine |
| 6. Tetsuya TATENAMI | Japon |

Présentation

CONCEPTS : RIVIERE ET VILLE; TEMPS, CORRIDOR

- Le fleuve fait la ville et la ville renvoie au fleuve, définissant le fleuve dans différents aspects : économique, environnemental, symbolique.
- Prendre en compte la dimension temporelle, les différentes phases de développement.
- Trois corridors sont définis : 1. corridor business ; 2. corridor technologie ; 3. corridor loisir.

Le corridor 2 est implanté sur le site et lié aux corridors 1 et 3 existants qui sont prolongés.

ARGUMENT

- Le corridor historique d'activités existe. Le corridor de loisirs est à venir. Mais il y a un manque de liens entre les corridors. Il faut définir des lieux de stratégies.
- A l'échelle européenne, c'est une bonne connexion avec l'Europe du sud et le monde.

DETAILS

Le corridor Technologie part de la Sorbonne et de la Grande Bibliothèque, déjà construite, et continuera dans le secteur Seine Amont.

Ce corridor spécialisé en haute technologie, est un peu la clé de la porte. Des écoles techniques, des laboratoires, des activités industrielles, un centre logistique, seront implantés dans un milieu urbain mixte.

Commentaires des experts

- Cette idée de Corridor doit être appuyée par des arguments plus forts. Quelles sont les conditions existantes des corridors? Comment votre projet peut contribuer à ces conditions.
- Quel est le rôle des politiques ?
- Le concept de "river and city" n'est pas suffisamment articulé. Comment la ville se retourne sur le fleuve ? Le fleuve peut-il devenir lien ?
- En quoi le temps est-il présent dans votre projet ? Relation temps-espace ?
- L'étude des points de rencontre entre les corridors doit aller plus loin. Où et comment les corridors sont liés ? Rencontre des corridors 1 et 2 à Créteil plutôt que dans le centre de Paris semble plus pertinente.
- Votre notion de mixité est trop conceptuelle. S'agit-il d'une mixité sociale, économique, urbaine ?

Suggestions

- Approfondir l'analyse pour renforcer la proposition.
- Reconsidérer l'expression du concept. Ont-ils des directions ? Y a-t-il d'autres corridors avec d'autres thèmes ? Celui que vous proposez dans le secteur Seine Amont est-il adapté ?
- Définir plus précisément le programme sur le site.
- Développer l'idée "River and City".

EQUIPE D



1	2	
3	4	5
	6	

- | | |
|------------------------|-----------------|
| 1. David RICHARDS | Grande-Bretagne |
| 2. Olga MEDVEDEVA | Russie |
| 3. Michele MORGANTI | Italy |
| 4. Sandrine RESSEGUIER | France |
| 5. Sheng XIA | P.R.China |
| 6. Anne Julie BASTIAN | France |

Présentation

CONCEPT: VALLEE VERTE

Restructurer le secteur avec une structure paysagère d'espaces verts et aquatiques reliant les espaces majeurs. Introduire un système écologique dans le site, développer de nouveaux modes de transports, production d'énergies non polluantes et donc créer une nouvelle identité pour la région.

ARGUMENTS

- Le site est un point stratégique de l'agglomération parisienne, mais manque d'identité positive.
- Les infrastructures constituent des barrières.
- Le secteur est une zone traditionnelle d'industries et de production de Paris.

DETAILS

- Un système de canaux et un réseau vert dense constitué d'allées, de corridors, d'espaces publics, sont créés non seulement comme des éléments paysagers mais aussi comme des éléments de protection contre les crues.
- Les portes concentreront les aires de connexions. Au lieu d'une porte, une série de portes sera créée : porte économique, porte physique, porte paysagère.
- Les industries peuvent être transformées pour le recyclage des déchets, le traitement des eaux, la recherche pour la dépollution.
- Développer un transport public rapide et réduire l'usage de la voiture. Créer plus d'espaces piétons agréables.

Commentaires des experts

- C'est une bonne idée de créer des canaux pour l'équilibre des niveaux d'eau en période de crues. Vous devez analyser le site plus précisément pour étudier les possibilités réelles.
- L'ambition d'une identité écologique peut être considérée selon deux aspects : énergie et le transport.
- Essayez d'observer ce qui est déjà en place, des projets avec un objectif similaire. Relier l'expérience du site et vos idées.
- Réunir les fragments du territoire au travers d'un réseau vert est une idée intéressante. Vous recherchez la cohérence du territoire.
- On souhaiterait plus de détails sur le programme. Où sont les zones résidentielles ? Quelles sont les relations entre les zones de production et d'habitat ?
- Il y a déjà un lac à Créteil. Il peut être considéré comme un des points majeurs.
- Quelle est la connexion avec Paris, la Seine ? L'héritage historique comme celui d'Ivry et du port à l'Anglais doit être pris en compte.
- Est-ce difficile concernant les réalités financières ? Comment les municipalités peuvent tirer bénéfice de la vallée verte ?

Suggestions

- Travailler sur l'idée d'un système écologique et définir différents aspects de l'écologie : énergie, traitements déchets, matériaux recyclés, transport, etc.
- Créer plus de liens avec Paris et l'extérieur et à l'intérieur du site.
- Argumenter la faisabilité du projet d'un point de vue économique et financier.
- Par rapport au site, quel enjeu pour la confluence ? Les risques d'inondations doivent être pris en compte.
- Aller plus loin dans la recherche des données. Est-ce que la population est prête pour l'implantation d'une zone high tech ?
- Dans le corridor technologie, vous prévoyez des productions d'universités. Qu'entendez-vous par la notion de production ? Où sont localisés ces points de production ?
- L'application du concept corridor apparaît inexacte. Concernant le temps que vous définissez pour les trois corridors, le corridor loisirs existe déjà. La direction du développement du corridor 2 semble alimenter le nombre de l'agglomération, or les besoins concernent la périphérie.



EQUIPE E



1 2 3 4
5 6

- | | |
|----------------------|--------|
| 1. Fabrizio PAPETTI | Italie |
| 2. Claire GUILLEMONT | France |
| 3. Ann SHIPITSINA | Russie |
| 4. Aminata DIARRA | Mali |
| 5. Yuki TAKEDA | Japon |
| 6. Felipe RIBEIRO | Brésil |

Présentation

CONCEPT: LA BELLE AU BOIS DORMANT

- Cette équipe a présenté sa méthode : ils sont retournés sur le site, ont fait des analyses séparées qu'ils ont mises en commun ensuite.

Ils ont identifié :

- les centralités (centres d'affaires) de la région parisienne Saint-Denis, Port de Gennevilliers, La Défense, Boulogne, Paris Rive Gauche et le périphérique comme une barrière.
- les difficultés d'accès aux espaces verts à partir du secteur d'étude liées aux infrastructures.
- Des insuffisances de dessertes, des problèmes de pollution, d'aménagement.
- Cette équipe illustre ses conclusions d'analyse et ses objectifs à travers la métaphore du château de la belle au bois dormant.

La Seine a le rôle de la Belle au bois dormant qui attend son prince, qui viendra de l'intérieur.

L'objectif fixé est de transformer ce château fort en château renaissance, caractérisé par des lieux festifs.

ARGUMENTS

- Utiliser la Seine comme un atout pour redonner des qualités de vie au secteur.
- Aménager de manière distincte les deux rives pour casser la mono fonctionnalité du lieu.
- Rive gauche : industries conservées + logements, bureaux, commerces, espaces verts.
- Rive droite : habitat + parc qui redonne accès à l'eau.

Commentaires des experts

- Pourquoi la réponse ne s'attache qu'à la Seine ?
- Qui est le Prince Charmant, comment est-il ? Il pourrait venir de l'extérieur.
- Quel programme proposez-vous ?
- La proposition d'autonomie du site semble intéressante mais il faut lui donner corps.
- La volonté d'injecter une dynamique culturelle, festive est pertinente, cette proposition est à approfondir.
- Le prince Charmant pourrait par exemple être un pont et ce qui l'entoure.

Suggestions

- Dépasser le diagnostic pour faire une proposition.
- Donner un visage au prince charmant, dépasser la métaphore. Combien de princes et de princesses ?

EQUIPE F



1 2 3
4 5 6

- | | |
|---------------------|---------|
| 1. Agnès CHEVALIER | France |
| 2. Antonella NOBILE | Italie |
| 3. Szu Wei LEE | Taiwan |
| 4. Julie ALARY | France |
| 5. Okan CAN | Turquie |
| 6. Atsushi MITSUI | Japon |

Présentation

CONCEPT : FLUIDITE

L'intention de l'équipe est de découvrir une nouvelle identité organisée autour de la Seine pour la région Seine Amont, qui pourrait devenir un territoire de transition plutôt qu'une continuité de Paris, par la création d'un Techno Parc spécialisé dans la technologie médicale.

ARGUMENTS

- déséquilibre entre l'ouest et l'est de la région métropolitaine de Paris. Trois zones de développement (La Défense, Boulogne et Saint-Denis) donnent « du poids » au côté ouest, pendant que la région de Seine Amont est encore dans le stade de réflexion.
- Potentialités multiples de la Seine Amont.

DETAILS

- Liens transversaux entre les deux rives et les pôles de Marne la Vallée, Créteil et Orly.
- Création d'un Techno Parc sur la Rive Gauche de la Seine spécialisé dans la recherche médicale, qui fonctionnera comme un catalyseur du développement urbain. Le Techno Parc comportera des universités, des jardins, des banques et des équipements culturels.
- Un symbole pour la porte de Paris au niveau de la confluence de la Seine et de la Marne.

Commentaires des experts

- La population locale doit être prise en compte. Pourquoi cette population locale viendrait-elle au Techno Parc ? Qu'est-ce qu'il y a de plus approprié pour eux ?
- Quel est le symbole de la porte ? Un monument, un paysage ou une identité générale ?
- Il y a un manque de connections entre l'analyse et la proposition. Les terrains limitrophes sont-ils mauvais ? Le lien des trois pôles de l'analyse n'est pas présent dans les propositions.
- Qu'apporte la fluidité ? Vous parlez de la fluidité virtuelle, physique ou des transports publiques ? Développez une morphologie concrète du site.
- Pensez aux stratégies de phasage dans le long terme
- L'intérêt d'un Techno Parc dédié à la recherche médicale est dans la diversité des représentations, notamment par le développement des centres déjà existants, comme ceux de recherche sur le vieillissement. Ce type de fonctionnement peut renouveler l'identité de l'hôpital dans le site et aussi l'identité de la région.

Suggestions

- Faire une recherche approfondie des équipements médicaux existants (hôpitaux et centres médicaux) pour confirmer le choix du site d'emplacement du Techno Parc.
- Faire le choix entre les deux concepts : fluidité et Techno Parc. L'idéal serait de trouver l'harmonie des deux...
- Considérez la dimension sociologique.

11 septembre 2003
2^{ème} Comité d'experts

EQUIPE A

Gustavo/Rita/Gianluca/Romai n/Afro dita

Commentaires des experts

- Le problème du stockage des eaux est négligé.
- Il est nécessaire de prendre en charge les différentes échelles du projet et de la stratégie à développer en considérant le phasage du temps sur le territoire.
- Les pôles que vous nommez sont-ils connectés ou forment-ils un archipel ? Quelle desserte en terme de transport ? Quelle relation avec les centres existants ? Les nouveaux pôles aident à la redéfinition des anciens ?
- Le Musée d'art de Vitry a besoin d'intégration dans la vie de Vitry et aussi d'être désenclavé.
- Comment pensez vous lier Paris Rive Gauche de Seine Amont ?
- Que pensez vous faire avec Chinagora ?
- Vous vous renfermez dans l'idée de réseau...
- Y a-t-il la possibilité de trouver un nouveau programme qui puisse traduire les liens existants sur le territoire ?
- Il est difficile de donner une seule identité à l'ensemble du territoire.
- Penser à l'articulation des nœuds de réseau, des échelles et des types d'espaces (en fonction de leur occupation). Aussi à la relation entre réseau public et réseau privé.
- Les cartes que vous présentez partent du local et non pas du virtuel, ce que peut mener à la délocalisation.
- Oubli des villes culturelles du site.
- Considérer la complexité des équipements culturels, scolaires et des musées.
- Comme le site est avant tout inondable, l'emplacement des industries des nouvelles technologies est problématique.

EQUIPE B

Satoshi/Cheng/Giul a/Lauren/Véronique/ F.Javier

Commentaires des experts

- Quelles sont les nouvelles polarités que vous proposez et quelle est leur relation avec les pôles existants. Y a-t-il un rapport de domination entre ces pôles ?
- Comme le fleuve est le point principal de votre projet, pourquoi négligez-vous la confluence et la relation avec Paris à travers la Seine ? Voir la communication avec la Seine en général.
- Sachez que le Festival de l'OH est en projet d'extension.
- La notion d'origine est particulièrement complexe. Essayez d'expliquer mieux votre approche.
- Concentrez vous plus sur le territoire au lieu de « perdre » trop de temps avec le programme... Situez vous mieux par rapport à la réalité du territoire.
- Revaloriser le Chinagora est méritoire.
- Si vous proposez l'installation d'une nouvelle université, quelles relations envisagez-vous avec les villes autour, les autres universités et quelles seront les voies d'accès ?
- Questionnez vous plus sur la perception (pas seulement celle visuelle) ; soyez moins timides dans vos propos.
- Vous semblez ignorer la géographie physique. N'oubliez pas que ce site est avant tout inondable. Cherchez des champs d'expansion des eaux.
- Soyez plus courageux sur le développement de la confluence.

EQUIPE C

Pablo/Murat/Alessia/Fang/Tetsuya/Blandine

Commentaires des experts

- Le projet est ambitieux, mais il faut travailler plus les propositions.
L'analyse est fondée, mais les idées que vous avez ne semblent pas ressortir de l'analyse, donc essayer de rendre visible la traduction de l'analyse dans le projet.
- Vous parler de production, mais le concept n'est pas assez fort. Considérez la relation d'entre la production et la morphologie du projet.
- Regardez en même temps l'aval et l'amont de la Seine.
- Il n'y a pas de connexion entre le titre et le projet. Le nom de « Salle des machines » peut paraître un peu fort pour les politiciens du jury !
- Ne soyez pas timides ! Quelque chose de fort doit ressortir.
- C'est intéressant de créer une île avec un nouveau canal. C'est un élément puissant qui peut créer de la mémoire et stimuler le développement. Choisy a été créée de cette manière. A l'intérieur de Paris l'aire d'entre la Seine et le Bd. St. Germain a le même caractère et la même échelle.
- Il est nécessaire de représenter le site dans la région d'Ile-de-France, les liens avec Paris et les sites environnants.
- Penser à l'énergie en terme d'espace et de relation entre les gens.
- Faites attention aux points noirs des zones industrielles.

EQUIPE D

Sandrine/Michele/Olga/Sheng/David/Anne-Julie

Commentaires des experts

- Penser à la mise en valeur des potentialités réelles du site et définissez le projet en clarifiant les échelles du développement dans le temps.
- Il y a la nécessité d'une complémentarité des transports dans la desserte de différents lieux et le canal d'entre la station et la rivière peut être un point de départ.
- Le projet est intéressant et il a besoin d'être développé. Le pas suivant est la définition d'une liste d'éléments considérés par votre programme dans le site : énergie solaire, traitement des eaux, etc.
- Choisissez une micro zone à développer en détail. Il serait intéressant de prendre la plus problématique/négative et de montrer comment vous voulez la transformer.
- Quels sont les espaces publics ? Définissez-les : des lieux de rencontre, d'événements, parties de la dynamique d'ensemble ?
- Essayez de considérer l'histoire de la rivière et la dimension sociale.
- En ce qui concerne la représentation, si les lignes sont les cours d'eau, les points peuvent être les endroits de traitement des eaux, des lacs ou des îles...
- Vous proposez un réseau de canaux. Quel est le niveau de l'eau ? S'il y a la nécessité d'utiliser des pompes électriques, ça veut dire qu'il y a un déséquilibre.
- Quand vous pensez à l'interaction des espaces publics et privés, n'oubliez pas que les espaces privés structurent également le tissu urbain.
- Continuez par spécifier un nombre de parcelles et de directions au fur et à mesure, qui peuvent montrer l'application du concept.

EQUIPE E

Claire/Felipe/Aminata/Ann/Yuki/Fabrizio

Commentaires des experts

- Si le titre est « Réveiller les rivières », ou est la Marne dans votre projet ?
- Quelles sont les nouvelles centralités que vous proposez ? Comment vous envisagez la prise en charge des noyaux plus anciens dans la création de nouvelles centralités ?
- Précisez les friches industrielles sur lesquelles vous intervenez.
- Quelle route mettez-vous en évidence pour lier Paris au territoire en question ? La coupure de Paris est maintenue... Quelle dynamique de Paris sur le territoire ?
- Si vous proposez des franchissements supplémentaires de la Seine, où et comment pensez-vous les faire ?
- Quelle stratégie de réalisation proposez-vous ? (temps, hiérarchie/du développement dans le temps, l'ordre d'importance, priorités)
- Quels sont les atouts économiques ? Quelles sont les chances de crédibilité en ce qui concerne le financement du développement des transports ?
- Soyez conscients du fait que le site se situe dans la zone d'expansion des crues (pour sauver Paris)... Si vous construisez des ponts supplémentaires, considérez le danger des « pillés » à la montée de l'eau. Les systèmes affectés par les crues, en plus des ponts sont : les habitations, les canalisations pour la qualité de l'eau, les réseaux électriques et téléphoniques... A prendre en compte des montées d'eau supplémentaires aux estimations présentes...

- Remarque sur les traits verts des dessins... Est-ce qu'ils se concrétiseront, et si oui, comment ?
 - Quelle est la composition sociale du territoire ? Comment envisagez-vous de stabiliser durablement une population mixte ?
 - Considérer la complexité de l'équipement pour le Village Olympique. Aussi, revoir l'emplacement proposé... Des liens avec Saint Denis sont nécessaires.
 - Trouvez un nouvel emplacement pour Aventis.
 - Cherchez à clarifier pour la présentation finale la complémentarité des plans.
 - Dans son ensemble le projet est « trop raisonnable ».
- Penser à mieux comprendre l'évolution de votre métaphore : de la princesse qui attend d'être réveillée, et le renversement de la situation, quand c'est la princesse qui réveille le forêt...

EQUIPE F

Julie/Okana/Agnès/Szuwei/Atsushi/Antonella

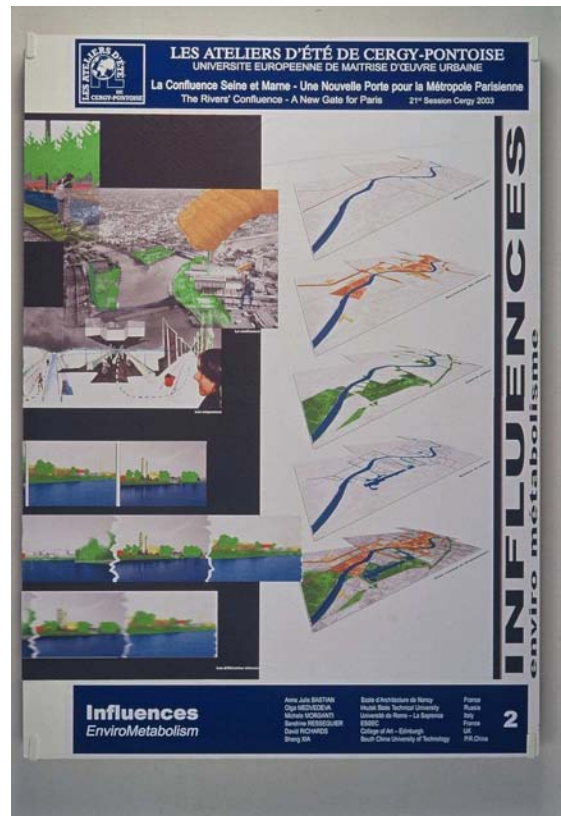
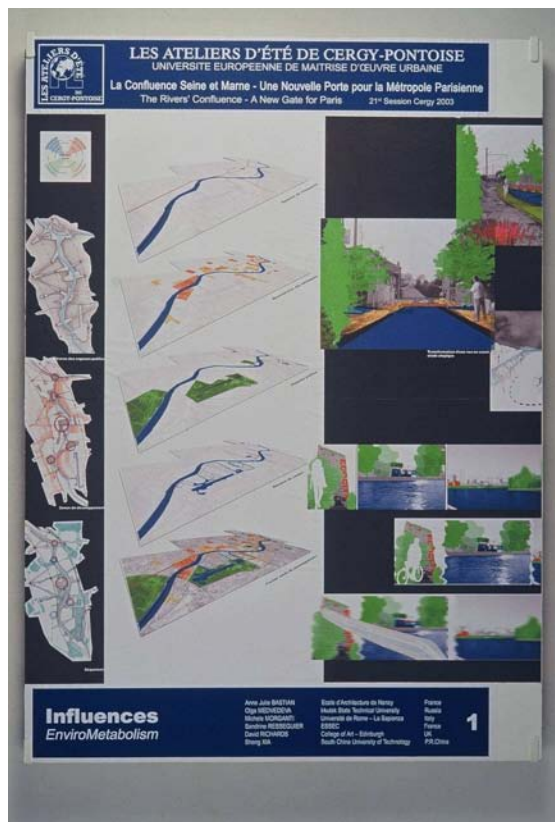
Commentaires des experts

- Certains de vos dessins sont illisibles. Accentuez les éléments importants.
- Il y a une indéniable qualité de la présentation, mais reconsidérez la cohérence des idées. Attention aux termes trop généraux !
- Concentrez-vous un peu plus sur les particularités du concept et mettez-les en évidence.
- Quels types d'habitat pensez-vous proposer pour les différentes catégories et fonctions sociales ?
- Explicitiez la notion de « bien-être » en relation avec l'idée d'assemblage.
- Spécifier la balance entre la médecine de la vie et la médecine de la mort.
- Quel type de dynamique médicale ? Comment gérez-vous les risques du « trop sectoriel » ?
- Argumentez l'emplacement du Village Olympique et exprimez la mesure de la collaboration avec Paris (ville des J.O).
- Il y a une trop grande diversité d'hôpitaux. Expliquez !
- Le patrimoine architectural existant est un élément fort du paysage de la ville. Comment pensez-vous gérer les espaces déjà investis ?
- Précisez le programme dans le sens des principes et non pas des détails (exemple : synergie des départements, etc.).
- Votre proposition est plus une technopole qu'un techno parc.
- Comment la nouvelle occupation des sols va permettre la collaboration et la communication avec des lieux existants ?
- Expliquez mieux la relation à l'eau...
- Attention à la dispersion !!!
- Vous négligez le reste du territoire du point de vue spatial et de dynamique économique.
- Le programme ressort visiblement de l'analyse des potentialités et s'encadre dans un besoin européen (Amsterdam a été proposé pour construire un centre de recherche médicale de taille mondiale).
- Le projet semble surdimensionné.
- Pensez sérieusement au rôle de votre projet de dédramatiser/populariser la médecine. Quelle est la place des malades incurables, des vieux et des morts dans la société et dans votre programme ?
- Trop de pudeur dans la lecture du site...
- A revoir le titre...
- La porte, par définition lie l'histoire et les valeurs symboliques du lieu...

B. Le rapport final du jury

1^{er} PRIX Equipe D

- | | |
|------------------------|-----------------|
| 1. David RICHARDS | Grande-Bretagne |
| 2. Olga MEDVEDEVA | Russie |
| 3. Michele MORGANTI | Italy |
| 4. Sandrine RESSEGUIER | France |
| 5. Sheng XIA | P.R.China |
| 6. Anne Julie BASTIAN | France |



Le concept général vise à instaurer une nouvelle identité :

- territoire modèle en matière de recyclage (déchets, pollutions),
- vastes espaces publics connectés à un réseau dense de canaux reliés à la Seine,
- un premier pôle de développement pourrait être un centre de recherche à la place de la centrale thermique existante,
- une dimension écologique.

Le projet est présenté systématiquement en comparant deux phases de développement :

- la phase opérationnelle - pilote,
- la phase utopique - à long terme avec la réalisation d'un cadre de vie exceptionnelle et équilibrée.

Les documents présentés sont exemplaires.

Commentaire du Jury

LE MOT CLE DU PROJET « INFLUENCES »

Traduit une triple préoccupation :

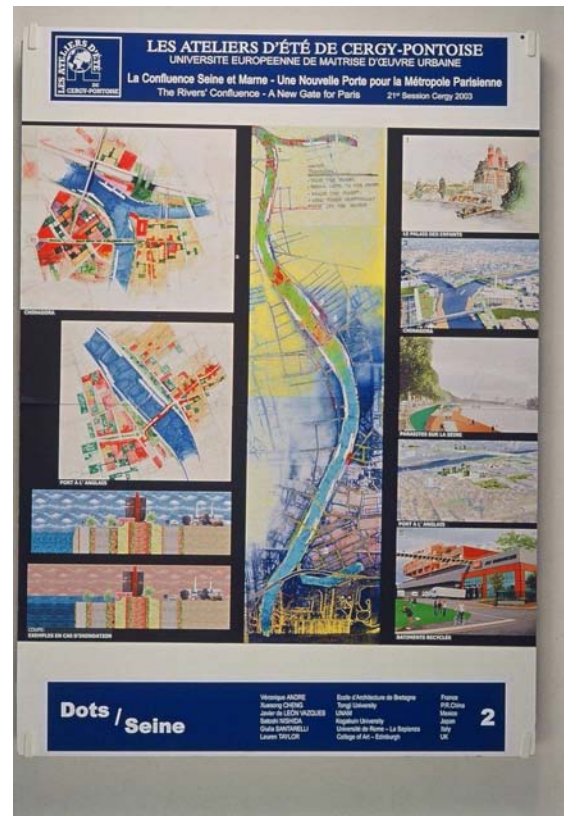
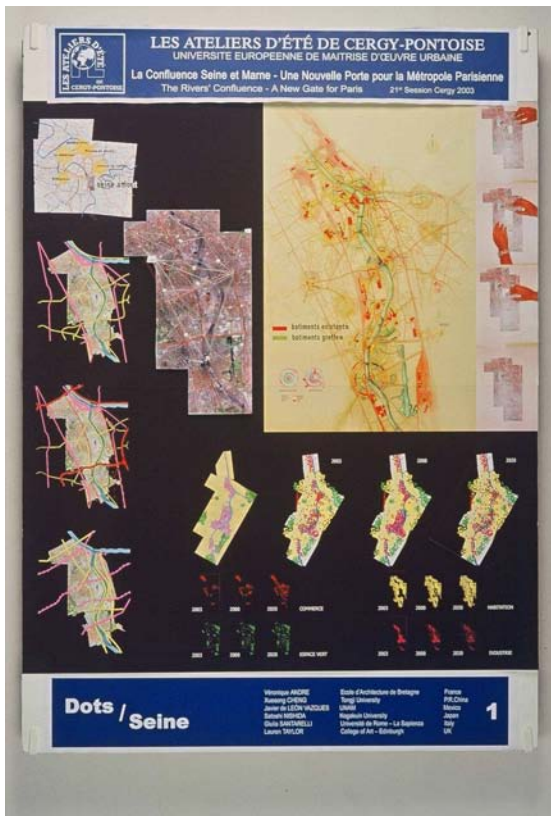
- faire pénétrer la Seine dans le territoire (problème de crues et du paysage urbain),
- ouvrir l'urbanisation sur l'eau,
- faire de Seine-Amont un projet exemplaire (espaces publics et volumes bâtis) et donc influencer sur les développements ultérieurs, notamment économiques.



Remise des prix au Conseil Général du Val de Marne - Créteil

2^{ème} PRIX **Equipe B**

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| 1. Lauren TAYLOR | Grande-Bretagne |
| 2. Giulia SANTARELLI | Italie |
| 3. Véronique ANDRE | France |
| 4. Xuesong CHENG | R.P. Chine |
| 5. Satoshi NISHIDA | Japon |
| 6. Javier de León VASQUES | Mexique |



Commentaire du Jury

« DOTS » (projet présenté en N°6)

A partir d'un constat de multiples coups (l'équipe dit « plusieurs rivières » pour parler du RER, des autoroutes, du périphérique et des routes principales) et de ségrégation, l'équipe « DOTS » propose de mettre en œuvre un mixité progressive et d'injecter, en des points choisis du territoire, des activités capables de la révéler et de créer de nouvelles centralités.

Ces nouveaux centres, ainsi développés, sont reliés entre eux par des infrastructures nouvelles, de nouveaux TCSP, influençant ainsi l'ensemble du territoire.

L'équipe propose, dans le même temps, de réévaluer la relation au cours d'eau en proposant des solutions qui répondent au problème majeur des risques d'inondations (création de digues sans que celles-ci isolent la ville de sa rivière, création de frontons à fleur d'eau).

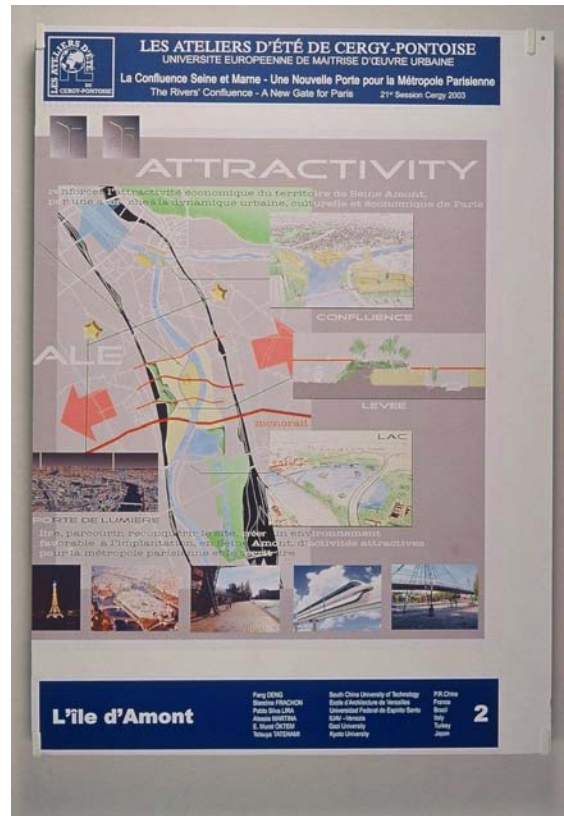
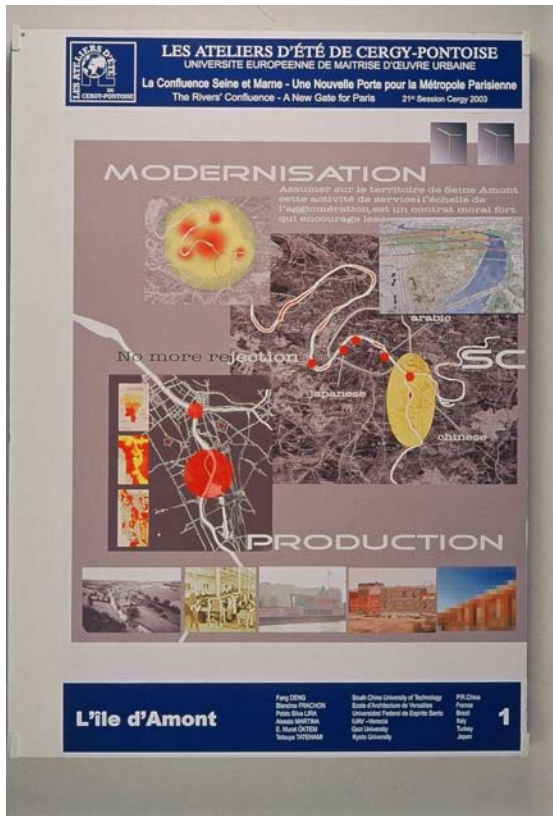
Belle présentation et analyse détaillée de deux parties du territoire : le confluent, le pont de Vitry.

3^{ème} PRIX

Equipe C

1. Pablo Silva LIRA
2. E. Murat OKTEM
3. Alessia MARTINA
4. Blandine FRACHON
5. Fang DENG
6. Tetsuya TATENAMI

- Brésil
Turquie
Italie
France
R.P.Chine
Japon



Commentaire du Jury

Mention spéciale « L'ILE AMONT »

Le projet de l'équipe C cherche à renforcer l'attractivité du territoire de la Seine-Amont en s'appuyant sur deux types d'interventions :

- 1) en terme spatial ; le projet s'appuie principalement sur la création d'une Ile, pour ouverture d'un nouveau et d'un lac bras de Seine.
- 2) En terme de programme ; il valorise les qualités productives du territoire.

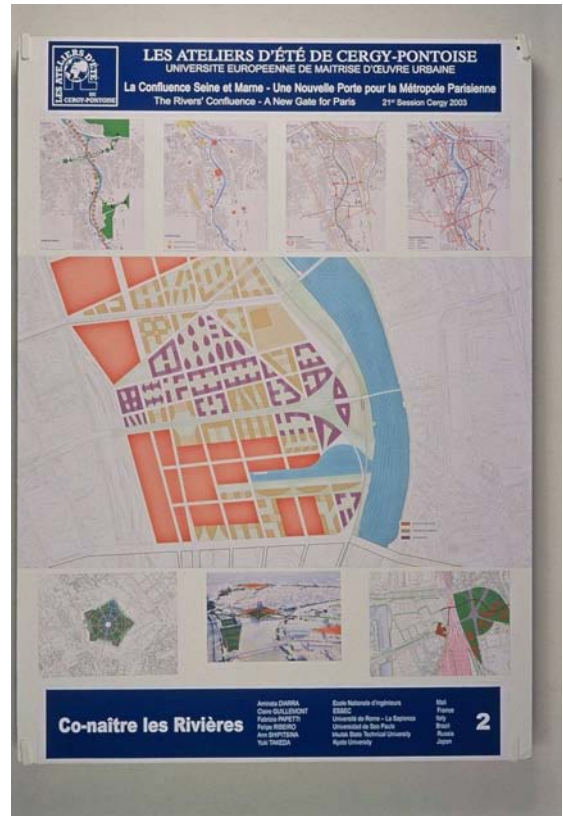
Le projet a su proposer une vraie vision du territoire en rattachant la Seine-Amont aux grands sites majeur de la Seine.

Le nouveau linéaire de berge est susceptible d'améliorer significativement le cadre de vie de la population aussi bien pour l'habitat que pour l'emploi et pour la relation entre rive gauche et droite ; la dimension programmatique aurait pu être plus aboutie.

PRIX COBATY France

Equipe E

- | | |
|----------------------|--------|
| 1. Fabrizio PAPETTI | Italie |
| 2. Claire GUILLEMONT | France |
| 3. Ann SHIPITSINA | Russie |
| 4. Aminata DIARRA | Mali |
| 5. Yuki TAKEDA | Japon |
| 6. Felipe RIBEIRO | Brésil |



Commentaire du Jury

« CO-NAÎTRE LES RIVIERES »

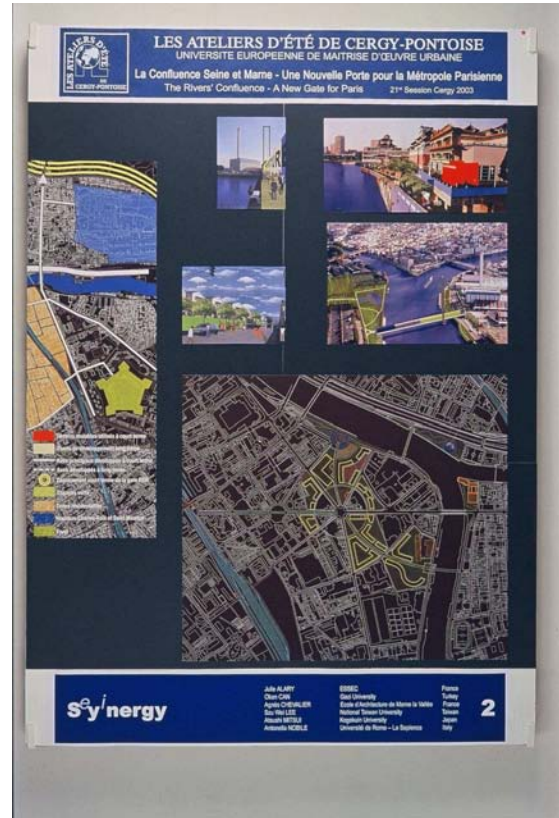
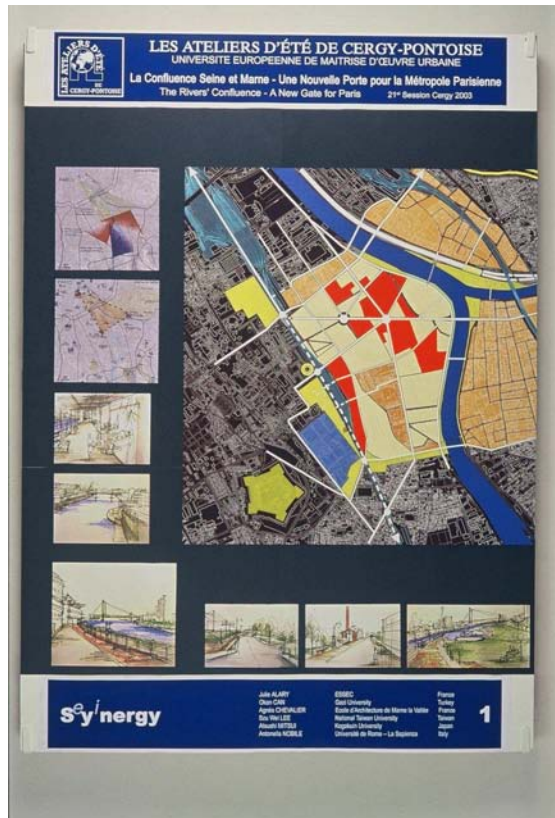
La proposition de l'équipe E a séduit pour avoir pris le problème de Seine-Amont « par l'intérieur ». C'est-à-dire de s'appuyer sur le vécu de la population, l'histoire des lieux, la volonté de maintenir un équilibre social possible grâce à un plan qui a su alterner les jours d'activités de petites dimensions intégrées aux secteurs d'habitat d'équipements et de services.

Les relations de part et d'autre de la Seine étaient, dans ce contexte considérablement améliorées – notamment pour les piétons et avec les moyens qui pourraient à première vue, ne pas être coûteux (bac par ex.).

La confluence entre Seine et Marne était valorisée : Chinagora transformée et symbole d'un renouveau culturel qui, avec le nouveau d'Art Contemporain de Vitry était un point fort dans les différentes centralités imaginées pour le projet et donc, l'une des vocations étaient de valoriser les bords de la Seine.

Equipe F

- | | |
|---------------------|---------|
| 1. Agnès CHEVALIER | France |
| 2. Antonella NOBILE | Italie |
| 3. Szu Wei LEE | Taiwan |
| 4. Julie ALARY | France |
| 5. Okan CAN | Turquie |
| 6. Atsushi MITSUI | Japon |



Commentaire du Jury

L'HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT – « SYNERGY »

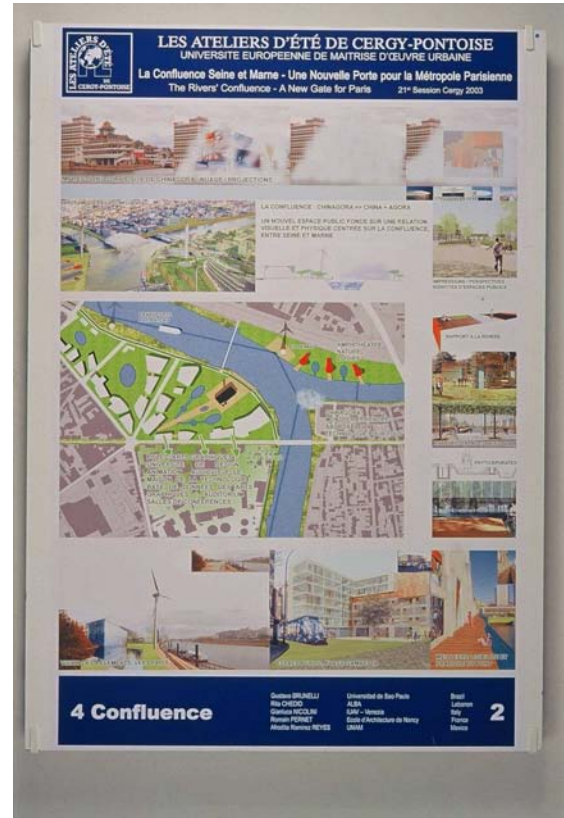
Le choix du thème du Bien-être de la santé pour la proposition d'aménagement est original, astucieux parce que susceptible de créer une certaine cohérence et une force indéniable dans le projet.

Les différents développements dans l'exposé et les documents ne manquent pas de rigueur et de cohésion. C'est le résultat d'un très important travail de réflexion et d'imagination mené par l'ensemble de l'équipe.

La volonté affichée de relancer l'économie, de réutiliser le tissu industriel, social, patrimonial existant (des PME-PMI), écarte le spectre de la monofonctionnalité. Le point qui reste un peu flou est la cohérence entre le thème de la médecine et le village olympique, entre les aménagements de long terme et de court terme. Cette équipe aurait pu être choisie pour « le prix des Maîtres d'Ouvrages » qui y ont vu un intérêt particulier.

Equipe A

- | | |
|---------------------------|---------|
| 1. Rita CHEDID | Liban |
| 2. Afrodită Ramirez REYES | Mexique |
| 3. Romain PERNET | France |
| 4. Gianluca NICOLINI | Italie |
| 5. Gustavo BRUNELLI | Brésil |



Sans commentaire du Jury

« CONFLUENCE »

C. Analyse des projets

(Ordre du palmarès)

Cette analyse est l'aboutissement d'un travail de confrontation de l'ensemble des experts, réalisé sous la supervision de **Christophe Bayle**, Urbaniste à la SEMAPA.



➤ Cette idée conforte la filière de travail sur l'eau et la culture de l'eau mise en place pour le laboratoire de l'eau du Conseil Général.

L'idée de recréer de la transversalité par les canaux bien situés, assure la transversalité autant que la route d'un TCSP

1^{er} PRIX

Equipe D

- | | |
|------------------------|-----------------|
| 1. David RICHARDS | Grande-Bretagne |
| 2. Olga MEDVEDEVA | Russie |
| 3. Michele MORGANTI | Italy |
| 4. Sandrine RESSEGUIER | France |
| 5. Sheng XIA | P.R. China |
| 6. Anne Julie BASTIAN | France |

PROJET : « INFLUENCES »

Synthèse

Points négatifs :

- les différentes intentions ne sont pas coordonnées dans le temps.

Points positifs :

- les espaces urbains à la jonction des différentes lignes de métro et des traversées de la Seine proposées sont une occasion de traiter architecturalement les vides urbains (espaces publics)
- l'idée de limitation des débits de rejet en Seine sur le territoire par un traitement de l'eau à domicile
- le corollaire : une architecture compatible avec la nécessité de ne pas inonder Paris
- la liaison du pont des Ardoines RN6/RN305 est trop routière
- la Seine va vers la ville par des canaux et des espaces en creux traités comme des places inondables
- le territoire model ; site pilote en matière de traitement des déchets.

➤ Ce qui est intéressant, c'est l'idée de traiter architecturalement un certain nombre de vides urbains qui sont identifiés sur la maquette.

La question de l'inondation devient un argument positif pour apprendre à faire de la ville avec le risque.

De grands organismes, SIAP, SAGEP qui ont déjà des experts de haut niveau pourraient aider à la création d'un tel programme en association avec les villes qui cumulent le plus de risques en Ile-de-France.

2^{ème} PRIX

Equipe B

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| 1. Lauren TAYLOR | Grande-Bretagne |
| 2. Giulia SANTARELLI | Italie |
| 3. Véronique ANDRE | France |
| 4. Xuesong CHENG | R.P. Chine |
| 5. Satoshi NISHIDA | Japon |
| 6. Javier de Léon VASQUES | Mexique |

PROJET : « DOTS »

Synthèse

Points négatifs :

- pas de nouveaux liens avec le fleuve sans franchissement des voies ferrées : mais c'est un thème qui apparaît en creux.

Points positifs :

- bonne localisation des traversées sur le fleuve
- lien affirmé des deux rives
- polarité affirmée sur des tracés viaires existants
- chaque polarité est caractérisée :
 - soit par son activité spécifique
 - soit par sa proximité avec infra de transport ex : commercial sur pont aux anglais sportif sur Choisy le Roi santé sur St Pompage.

Ce qui est intéressant dans la démarche, c'est la façon dont les centres existants situés derrière les voies ferrées communiquent entre eux sur la Seine – nouveau lieu médiateur.

Ces idées confortent et prolongent l'idée d'un pôle aux ardoines et celle d'un axe commercial au port à l'anglais.

Façon de dire qu'il n'y a pas de centralité en bord de Seine sans connexion avec les centres déjà existants.

C'est une belle expression de la mixité.

3^{ème} PRIX

1. Pablo Silva LIRA
2. E. Murat OKTEM
3. Alessia MARTINA
4. Blandine FRACHON
5. Fang DENG
6. Tetsuya TATENAMI

Equipe C

- Brésil
- Turquie
- Italie
- France
- R.P.Chine
- Japon

PROJET : « L'ILE AMONT »

Synthèse

Points négatifs :

- l'usage de l'île dévolu à l'activité n'est pas convaincant.

Points positifs :

- travailler sur les trois rives du confluent en même temps
- choisir la position de l'île pour concentrer les traversées (2)
- distribuer la terre le long des voies ferrées pour adoucir le paysage (la levée)
- marquer les forts par des colonnes lumineuses
- création d'un lac ceinturé par des implantations d'entreprises (image qualitative)
- travail sur le confluent : mieux y accéder, mieux le voir de l'autoroute sur la commune de Saint Maurice
- travail sur le phasage du changement d'image : dans un premier temps, revaloriser les traitements des déchets - puis dans un deux temps travailler sur le paysage.

Ce qui est intéressant dans cette équipe est l'accent mis sur le travail de remise à niveau de l'image qualitative du site. S'il s'agit de transformer son image par des grands travaux de paysage : île, levée, lac, qui semblent pertinents et à la bonne échelle au regard du territoire. Ce projet croise le travail sur le changement d'image du site à long terme par une action à court terme sur l'industrie verte de recyclage et de traitement des eaux à moderniser. Il y a un double partenariat à monter, public d'un côté, industriel de l'autre.

PRIX COBATY France

Equipe E

1. Fabrizio PAPETTI
2. Claire GUILLEMONT
3. Ann SHIPITSINA
4. Aminata DIARRA
5. Yuki TAKEDA
6. Felipe RIBEIRO

- Italie
- France
- Russie
- Mali
- Japon
- Brésil

PROJET : CO-NAITRE LES RIVIERES

Synthèse

Points négatifs :

- pas de proposition sur les polarités

Points positifs :

Travail sur les jonctions :

- vertes (entre Bois de Vincennes et les deux forts)
- transversale Tramway, centre Ivry ou RER A (Boissy)
- longitudinales :
voir le long du faisceau ferroviaire
piétonisation des berges du fleuve
prolongation de la ligne 7 - Vitry
prolongation de TCSP Bnf/Ardoines/Créteil
prolongation de l'avenue de France.

➤ **Ce qui est intéressant dans la démarche, c'est le double barreau, fonctionnel Vitry/RER A et vert (la route des forts). Le projet ne tire pas parti de la nouvelle voie proposée le long du faisceau ferroviaire.**

La prolongation du TSCP Bnf/Ardoines franchit le faisceau ferroviaire vers Créteil et fait la jonction avec le TVM. Ce qui semble une idée pertinente.

Equipe F

1. Agnès CHEVALIER France
2. Antonella NOBILE Italie
3. Szu Wei LEE Taïwan
4. Julie ALARY France
5. Okan CAN Turquie
6. Atsushi MITSUI Japon

PROJET : « SYNERGY »

Synthèse

Points négatifs :

- la réflexion sur la globalité du site a été abandonnée en cours de route au profit d'une concentration focalisée sur Ivry, ce qui est dommage étant donné la qualité globale de la réflexion partie de la commune.

Points positifs :

- utilisation intéressante du levier de la programmation « village olympique » pour remodeler le secteur Gambetta-parcelle - total : avec l'idée de réutiliser ce programme en secteur santé, 3^{ème} âge, etc... liée à l'économie et à la géographie du site

- intervention sur le secteur gare RER à Ivry, sur le lien (routier) avec Paris, sur le secteur Gambetta
- marché aux herbes à chinagora – redensifié
- prolongement possible de l'avenue de France/au nord
- déplacement de la localisation de la gare RER d'Ivry.

➤ **Ce qui est intéressant dans ce projet, ce qui va se passer dans le cœur d'Ivry, concerne l'ensemble de la Seine Amont au niveau de sa programmation. Il repose la question des liens avec Paris et propose de créer une desserte routière aérienne provisoire qui assure une continuité entre le cœur d'Ivry et le centre d'affaires de Paris Rive Gauche.**

Il y a un lien entre le traitement du secteur Gambetta et celui de la confluence qui mérite une réflexion sur les équipements publics du secteur équipements.

Prolongement : possibilité de travailler sur le viaduc du RER pour installer des passages de façon à instaurer des continuités urbaines sous le viaduc.

Il faudrait retrouver aux objets verticaux mis en place le sens d'un investissement artistique éphémère pour marquer la naissance puis le développement d'un projet.

➤ **A étudier, le financement possible des aménagements proposés sur la commune de**



Saint Maurice en bordure du confluent par une station service branchée sur l'A4.

Equipe A

- | | |
|---------------------------|---------|
| 1. Rita CHEDID | Liban |
| 2. Afroditá Ramirez REYES | Mexique |
| 3. Romain PERNET | France |
| 4. Gianluca NICOLINI | Italie |
| 5. Gustavo BRUNELLI | Brésil |

PROJET : « CONFLUENCE »

Synthèse

Points négatifs :

- projet de plan de masse qui ne tient pas compte des points denses du site.

Points positifs :

- dégage des espaces de grands projets sur le secteur industriel et maintient les urbanisations existantes en les valorisant
- proposition de marquage du territoire par des verticales monumentales accompagnant celles qui existent
- une idée festive sur le confluent : nuage d'eau/éolienne/café
- un grand espace vert longitudinal entre Pont aux anglais et les Ardoines et dans la prolongation de la Seine vers la Mame sur la commune de Saint Maurice
- travail (léger) sur les constructions sur pilotis (généralisée).

➤ **Ce qui est intéressant, cette idée d'un grand projet nécessitant une maîtrise publique des sols sur la partie industrielle du territoire qui simplifie la lecture du site. Elle incite à la création d'une maîtrise d'ouvrage spécifique.**



LE CONFLUENT DE LA SEINE ET DE LA MARNE

21^e SESSION

par Igor Dergalin

Architecte-Urbaniste et Doyen à l'Institut Royal de Stockholm en Suède, il contribue depuis plus de vingt ans au fonctionnement des Ateliers d'Été. En tant qu'expert, il a participé à la 21^{ème} session, et nous livre ci-après son analyse sur les six projets.



Le site d'application de la session France des Ateliers d'Été 2003 concernait une partie de la Région Parisienne. Deux échelles de travail s'avéraient donc nécessaires à l'élaboration des projets: l'une régionale, l'autre locale, plus traditionnelle en urbanisme.

La situation géographique du sujet traité était la zone de confluence de la Seine et de la Marne entre le Bassin Parisien et la plaine alluviale qui se situe à la jonction des deux fleuves.

Ce site appelé Seine Amont est l'un des trois pôles situés dans les limites extérieures de Paris. Ce lieu est déjà doté d'un remarquable réseau de communication avec la Région Parisienne et se trouve près de la Gare de Lyon et de l'Aéroport d'Orly. Il est important de noter qu'il s'agit là du dernier espace relativement "ouvert" proche d'un vaste parc du centre Parisien. Pour être plus précis, l'occupation du sol montre une grande diversité de fonctions au niveau des activités se situant des deux côtés du fleuve et il y a même quelques terrains interurbains non urbanisés. Nous avons donc là une zone de redéveloppement possible tout à fait remarquable appelant des projets originaux.

Six équipes ont travaillé avec ardeur sur le sujet, piétinant un peu parfois, mais se retrouvant au jury final avec des résultats franchement impressionnants. Les commentaires suivants se réfèrent à l'introduction ci-dessus.

TEAM A EQUIPE A

Confluence

Leur slogan était, dès le départ, prometteur "l'eau, le vent, la terre - CONNAISSANCE". Toutes les discussions gravitaient autour de ces thèmes. Malheureusement, les mots relativement abstraits du concept de base n'ont pas été rendus de façon suffisamment claire au niveau morphologique.

J'ai cependant beaucoup apprécié l'expression utilisée: "La connaissance est un trait d'union entre les hommes".

Dès le début, cette équipe a beaucoup insisté sur les avantages d'habiter dans le voisinage de la Grande Bibliothèque, des universités et des nombreuses institutions publiques de Bercy.

Les membres de l'équipe ont également analysé l'environnement immédiat c'est à dire les universités de Créteil, les musées, les hôpitaux, les parcs, les zones de loisirs etc. Ils se sont moins arrêtés sur le réseau de communication.

Leur projet cherchait à résoudre le problème des inondations et à créer un maillage vert. Pendant les Ateliers, ils ont avancé plusieurs idées: la tenue de Jeux Olympiques, des industries médicales et des centres de recherches. Ils se sont finalement concentrés sur des propositions de pôles locaux reliés les uns aux autres, de connections aisées et d'échanges mutuels.

Leur étude faisait preuve d'ambition et était dans l'ensemble bien faite. L'objectif de leur proposition finale de créer un pôle technologique, biomédical et environnemental sur le site de Seine Amont, contrebalançant le pôle administratif et financier de La Défense, était intéressant et constructif. Leur rapport était également clair et précis. Etant parvenu aussi loin il est dommage qu'ils n'aient pas eu la faculté de nous faire une démonstration graphique lisible de leur concept. Ils ne sont pas parvenus à illustrer l'utilisation individuelle des fleuves, ni de leur confluent. Cependant, ils étaient sur la bonne voie.

TEAM B

Dots sur Seine

L'objectif principal du projet est de proposer une nouvelle image d'unité pour le site de Seine Amont et non pas de créer une ville totalement nouvelle. "Il s'agit simplement d'injecter du sang neuf et d'implanter dans la région les éléments qui lui manquent" peut-on lire dans leur rapport.

Les urbanistes cherchent traditionnellement de quelle façon une nouvelle identité locale et régionale peut être définie. C'est ainsi que cette équipe a travaillé en utilisant des approches déjà connues et éprouvées. Ils sont partis du constat qu'il s'agit là de la partie fluviale de Paris. Ils suggèrent une augmentation par étape de la capacité de drainage et du système d'égouts. Ils cherchent à inciter l'industrie existante de passer d'un système lourd à un système plus écologique et propre. Ils favorisent le développement de l'habitat vert dans des bâtiments recyclés et cherchent également à mettre l'accent sur les atouts culturels de la région. Ils souhaitent planter les graines qui permettront à la ville de grandir et s'épanouir comme un quartier de Paris. La croissance de la ville se fait par elle-même en implantant des centres nouveaux petites échelles regroupant des activités culturelles, commerciales, résidentielles et des emplois.

Ils ont délibérément évité de prévoir de centre majeur, mais préfèrent concevoir des lieux où il fait bon vivre et travailler.

On peut cependant se demander si le site de Seine Amont n'a pas d'autre vocation que d'être une charmante porte de Paris.

Leur présentation graphique était bonne et leur rapport était agréablement formulé, cependant je suis un peu resté sur ma faim.

TEAM C **Just do it**

"Nous souhaitons renforcer l'attractivité économique du site de Seine Amont en utilisant pleinement la dynamique urbaine, culturelle et économique de Paris".

Cette citation de leur rapport résume parfaitement le projet.

Deux rayons laser filant vers le ciel marquent l'entrée du site en interaction avec le rayon circulaire de la Tour Eiffel. La transformation physique du site sera réalisée par la création d'un lac surplombé d'une île sur la rive gauche de la Seine. Le groupe avait eu la bonne idée de mélanger habitat et emploi sur l'île et dans son environnement immédiat, mais pourquoi diable faire trois ponts? De nombreux éléments de détails sont fort intéressants comme la promenade surélevée et le monorail. Malgré tout, l'ambitieuse analyse des données statistiques a été mal exploitée. Les panneaux de rendu du concept étaient assez bons, mais le rapport était formulé de façon trop compliqué et d'un anglais parfois assez mauvais. Certaines phrases ont été laissées en français.

Le côté unique de nombreuses opérations réside dans toute une série de facteurs: de la topographie naturelle, des caractéristiques paysagères, des techniques de constructions, du mode production économique, de facteurs sociopolitiques ainsi qu'aux diverses étapes de la conception. L'approche de cette équipe s'est révélée beaucoup trop neutre. Je me demande s'il n'y a pas eu des problèmes d'entente dans le groupe.

TEAM D **Influence**

Dès le début, cette équipe a compris et a su interpréter le potentiel du site et était convaincu de la nécessité de créer une zone urbaine équilibrée. C'est à dire que tout au long de la session les jeunes professionnels vont s'attacher à réaliser cet équilibre en termes de production d'énergie et recyclage des déchets, mais prenant également en compte les aspects écologiques dans une perspective d'économie des ressources. L'objectif de base de projets locaux et régionaux doit être un équilibre harmonieux des objectifs publics, écologiques, économiques et culturels.

"Pour nous, les valeurs culturelles, esthétiques et visuelles sont les objectifs environnementaux majeurs; nous cherchons à éviter ce qui n'est pas esthétique, tâchons de fournir une identité, une identification et de préserver l'identité locale".

Ce que nous appelons identité locale ce sont les qualités uniques des opérations qui sont exposées dans leurs formes et leur organisation spatiale, ainsi que la relation qu'ils établissent avec les traits naturels du paysage. Dans la théorie de la maîtrise d'oeuvre urbaine, cette qualité est aussi appelée *genius loci* ou encore l'esprit du lieu.

Tous les membres de l'équipe ont travaillé ensemble dans une atmosphère agréable et dans une optique franchement tournée vers une solution globale. Ils proposent une nouvelle identité fonctionnelle basée sur un système urbain équilibré, cherchant (et trouvant) de nouvelles méthodes pour s'attaquer aux problèmes y compris celui des déchets, de la pollution (eau, air, sol, bruit), du transport et de l'utilisation de l'énergie. Identité environnementale, redéfinition des berges de la Seine et des quais, réseaux d'espaces libres, canaux, bâtiments de grande qualité pour une utilisation scientifique et un habitat écologique également de qualité. Leur ambition était de créer un lieu urbain pionnier au seuil de Paris qui aurait des retombées sur toute la cité Parisienne et qui servirait d'exemple pour promouvoir une ville plus responsable au niveau environnemental. L'interprétation graphique et le rapport étaient tout comme le projet de grande qualité.

TEAM E **Co-naître les rivières**

L'analyse de départ de l'état existant du site de Seine Amont était tout à fait pertinente. Le but de l'équipe était de "réveiller le territoire", utilisant la jolie métaphore de la belle aux bois dormant. Malheureusement, le prince charmant n'était pas au rendez-vous..

L'équipe a trouvé que le site se prêtait bien à un mélange social, à des industries de recyclage et à un pôle d'emploi pour Paris. Le travail s'est donc presque exclusivement concentré sur la Seine proposant toutes sortes d'activités dans son voisinage immédiat, et affirmant que les bords de la Marne étaient un lieu très agréable pour les piétons. Leurs idées étaient généralement bonnes comme par exemple la façon de réaliser une ville autonome, mais certaines de leurs réflexions n'ont pas été suffisamment développées, comme leur proposition d'infrastructure culturelle. Leur contribution à la session mérite cependant une attention certaine.

TEAM F **Synergy (H2O)**

Le propos de l'équipe était clair dès le début: générer une nouvelle identité autour de la Seine et du confluent de la Marne et non pas une extension de Paris. L'objectif était de développer un nouveau réseau de communications et d'interrelations entre les activités existantes et celles, potentielles, à implanter. L'équipe a insisté sur la nécessité d'avoir un Parc Technologique et des laboratoires de recherches médicales sur la rive gauche. Cela pour développer le réseau existant qui se trouve autour des hôpitaux et d'Aventis.

A l'échelle métropolitaine, un pôle biomédical devait équilibrer le poids de la Défense et de la Plaine St Denis.

La structure de la ville représente la charpente de la cité entière et de ses quartiers. Elle évolue à travers un processus historique et définit la lisibilité urbaine.

Dans chaque nouveau projet il est important de tenir compte et de comprendre les lieux existants. L'équipe n'était en fait pas tout à fait sûre de ce qu'elle souhaitait préserver. Il est évident qu'il était difficile de faire une étude exhaustive et une sélection des bâtiments et autres éléments les plus importants dans le laps de temps, assez court, des Ateliers. Néanmoins, ils auraient pu définir les grandes lignes, comme étape première de la sélection.

La perception du fleuve a été bien étudiée et clairement exprimée (architecture, paysage, transports, axes et fonctions) ainsi que les mesures de protection contre les inondations.

Conclusion

Au cours des dernières vingt années, les Ateliers d'Eté de Cergy-Pontoise se sont beaucoup consacrés au développement des études urbaines, dans le domaine de l'urbanisme et de la maîtrise d'œuvre urbaine. Ce qu'il y a ici de tout à fait remarquable c'est la participation internationale d'une telle initiative. L'expérience montre qu'en s'attendant aux problèmes d'environnement et en préservant nos conditions de vie et de travail, il est tout à fait indispensable de coordonner nos actions à une échelle internationale, nationale, régionale et locale et avoir une approche interdisciplinaire holistique.

Chaque session s'est révélée être un lieu de rencontre international et multiculturel, à la fois pour les jeunes professionnels et pour les experts qui travaillaient sur le sujet donné. Cette année le thème choisi était très complexe et les résultats ont été bons. Cependant, comme je le mentionnais en introduction, malgré le nombre de propositions intéressantes, j'espérais quelque chose de grandiose pour Paris. Pas uniquement ce que Paris peut apporter au site de Seine Amont, mais bien comment Seine Amont peut enrichir Paris. Lors du jury final j'ai donné un exemple pour illustrer mon propos: pourquoi ne pas créer un transmetteur de radiotélévision à dimension internationale comme la BBC, CNN ou CBS.

DE PARIS A CHOISY : UN TERRITOIRE DE PROJETS

par **Michel Gaillard**

Architecte-Urbaniste, Conseiller technique des Ateliers d'Eté, Michel Gaillard est à l'origine de la fondation des Ateliers d'Eté. Il a été étroitement associé à la préparation de la session et à son encadrement. Il nous livre, ci-après, son analyse qui a été croisée avec celles de plusieurs autres experts, dont Christophe Bayle, urbaniste à la SEMAPA, et Pierre Peillard, Directeur-adjoint de la Mission Seine-Amont.



Ce document est une contribution personnelle aux travaux des ateliers, il consiste à répertorier tout ce qui, des débats et des images évoquées ou dessinées, a provoqué des réactions. Il sera enrichi par les remarques, les réflexions, les apports de tous les participants.

1/ UN SECTEUR STRATÉGIQUE

Il s'agit de dégager les multiples idées suggérées par la session 2003 qui peuvent permettre à ce site de devenir un secteur stratégique, comme le propose le SDAU de 94.

Il est probable que bon nombre d'idées recouperont des études commanditées par les différentes collectivités locales, elles n'en seront que plus pertinentes.

1.1 Le cadre institutionnel

Ces ateliers témoignent de la volonté de toutes les institutions impliquées sur ce territoire, de participer à ce bain de jouvence pour dépasser la seule logique de leur périmètre de compétence. Souhaitons que de cet élan, naîtra une entité, capable, au nom de tous, de porter cette exigence.

Il s'agit de prendre, contre vents et marées, les bonnes Déclarations d'Utilité Publique aux endroits stratégiques.

1.2 Un aménageur généraliste : un EPA

Le Projet « Confluence » illustre de manière tangible l'impact que peut avoir le choix d'un aménageur unique, chargé de tous les secteurs de projets, permettant, une fois l'aval des édiles acquis, de mettre en œuvre un traitement urbanistique cohérent sur tout le territoire.

L'aménagement des rives du fleuve, point essentiel reconnu par tous, illustre, dans cette proposition, si besoin était, la pertinence de l'échelle intercommunale des travaux à réaliser.

En outre, lorsque la valorisation des lieux sera acquise, seul un aménageur public dégagera sur le long terme une plus value foncière.

Son statut l'obligera à la réinvestir sur le terrain, notamment dans des ouvrages liés à l'image du territoire à long terme, que les collectivités locales ont du mal à financer face à de nombreux enjeux de court terme.

L'exemple le plus caractéristique est donné par l'EPA de la Défense qui a financé la démolition de l'axe autoroutier nord de surface et son remplacement par une voie sous terre.

Qui d'autre, aurait pu réparer une erreur aussi lourde financièrement ?

1.3 Les thématiques de projets

La spécificité des ateliers de Cergy est de délivrer une image face à chaque idée abordée, quelle qu'en soit la spécialité professionnelle chargée de la mettre en valeur. Ces dessins ont souvent, par leur force de suggestion, le pouvoir de dépasser les seuls objectifs énoncés et de permettre d'en viser de nouveaux tout aussi importants.

D'autres fois encore, de bonnes idées, faute de temps, sont insuffisamment exprimées, la tribune qui nous est offerte permet de revenir tranquillement sur ces questions ouvertes, et de transformer un répertoire voilé en vivier thématique, voir en projets...

Les équipes ont surtout porté leurs efforts sur l'entre-deux ferroviaire rive droite, de Paris à Choisy, ce qui ne recouvre pas la totalité de la Seine Amont, probablement trop vaste pour un tel exercice en temps limité.

2/ QUELS PROGRAMMES ?

2.1 Les équipements spécifiques

Tous les projets s'appuient sur le panel des équipements les plus brillants existants sur le territoire, pour en faire des leviers de l'aménagement et les intégrer dans une vision prospective plus globale.

A Une stratégie de programmation consensuelle.

*Les Hôpitaux de Villejuif, Bicêtre, Ivry et Charenton, les universités associées.
L'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort.*

A partir des équipements-phares présents sur le site et son voisinage, de la présence des laboratoires pharmaceutique Aventis, l'équipe Synergy s'appuie sur un mouvement sociétal de fond, engendré par l'évolution des sciences médicales et des techniques hospitalières. A l'exception du plateau de Saclay, fortement marqué par les retombées dans le domaine médical de la recherche nucléaire, la région parisienne ne dispose pas encore d'un territoire fortement attaché à cette spécificité.

Cette hypothèse, déjà clairement inscrite sur ce site, oriente l'esprit des responsables de l'aménagement local même si, comme le souligne M. Salez, cette

hypothèse porte en elle la nécessité, impérieuse, de modifier l'image du site pour accueillir des acteurs qui y sont particulièrement sensibles. On détient, par ce moyen, une corde sensible capable de hisser ce territoire au rang des secteurs stratégiques de la Région.

Outre les disponibilités foncières, la volonté de revaloriser le lit de la Seine, le souci apporté à la consolidation des réseaux de la recherche médicale régionale, c'est la nature de la coopération avec Paris qui donnera du sens à ce projet.

À partir d'un meilleur respect mutuel, entre Paris et ce site, des conditions d'écoute jadis inexistantes sont devenues aujourd'hui monnaie courante, ce qui peut rendre ce décollage possible.

A partir de ces centres de recherches pilotes, nombre d'équipes ont également proposé d'améliorer les liens et la lisibilité des parcours, en distribuant sur ces axes les nouvelles activités de recherche médicale appliquée ou fondamentale.

On notera, également, le travail accompli par l'équipe « Co-naître les rivières » qui propose de relier les deux forts par un itinéraire paysagé conduisant jusqu'au bois de Vincennes, à l'aide d'un pont passerelle : **évoqué sur le Plan en 3.**

Cette proposition est à jumeler avec celle indiquée par l'équipe de « L'île d'amont » signalant les deux forts par un faisceau lumineux vertical la nuit. Dissimulés par leur voisinage et peu lisibles aujourd'hui, ce marquage rend, à ces deux ouvrages particuliers, un droit de cité...

L'université de médecine est évoquée par l'équipe « Co-naître les rivières » comme un moyen de compléter sur ce territoire l'effort de recherche. En arrière de l'Hôpital Charles Foix, la position haute de la voie ferrée permet de créer de nouveaux liens sous les voies, en direction de la rive du fleuve. La perspective d'installer de nouvelles implantations universitaires, en prolongement de celles qui sont prévues par l'opération « Seine rive gauche », doit être préservée sur ce site. Des programmes de bureaux en blanc, des équipements à reconverter, peuvent préfigurer cette volonté. En ordre de marche, ils ont toujours déclenché l'installation universitaire (Seine Amont, Marne la Vallée, Cergy, etc...). Les Rectorats étant toujours pressés par des besoins immobiliers non anticipés.

Cette stratégie de programmation débouche sur une thématique territoriale qui confirme l'intérêt de la liaison forte qui doit s'inscrire à travers de nouveaux franchissements entre les deux forts et les hôpitaux d'Ivry et de Charenton.

B Les équipements culturels

CHINAGORA

L'équipe « Ile d'amont » propose de consolider la programmation de Chinagora en élargissant la représentativité de l'équipement à l'ensemble du monde asiatique, comme le fait l'Institut du Monde Arabe à Paris.

Le caractère très cosmopolite de l'association des chinois d'outre-mer, très présente dans toute l'Asie - et partout ailleurs - recouvre bien cette spécificité. Elle permettrait également à cette population bien représentée dans l'est parisien d'être plus concernée par cet édifice.

Sans préjuger de l'accueil de cette idée par les gestionnaires actuels, elle peut permettre à l'ambassade de Chine de s'y manifester plus fortement pour articular cette initiative, plus précisément décrite au chapitre du Confluent. **Voir Plan en 1.**

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE VITRY (proche du Théâtre Jean Vilar)

L'équipe « Co-naître les rivières » propose de prolonger la ligne de métro n° 7 jusqu'à ces équipements, pour que la fréquentation soit hissée au rang de celle des grands musées parisiens. Cette initiative, appartenant à la RATP, ne recouvre pas tous les possibles à mettre en œuvre pour profiter de la naissance, sur la carte de la région parisienne, d'un point singulier concrétisant un intérêt premier envers l'art contemporain.

Le Musée de Bilbao démontre, si besoin était, la portée d'un tel événement dans une politique de mutation territoriale, y compris auprès de ceux qui décident des implantations de leurs activités commerciales ou industrielles.

Depuis Paris, on doit ressentir l'identité du boulevard qui borde ces deux équipements. Cet itinéraire doit avoir une âme en rapport avec la quête d'émotions artistiques qu'il permet. Des espaces en attente d'expositions d'art urbain seront le support d'événements populaires.

Ces exigences ne doivent pas faire oublier la nécessité d'intégrer le transport en commun, de soustraire le stationnement de surface, d'introduire des parcs de stationnement publics et couverts. Un traitement végétal généreux et cohérent doit accompagner le parcours. Il convient, ainsi, de conforter la parenté de ces deux communes attachées depuis bien longtemps à acquérir des œuvres d'art pour les mettre ainsi dans la rue.

C Les commerces et les nouvelles centralités

LES NOUVELLES CENTRALITES

L'équipe « Dots/Seine » illustre de manière éclatante la distribution des nouvelles centralités et des équipements qui les signent, soit par l'activité spécifique reconnue ou introduite, soit par sa proximité avec l'infrastructure de transport, l'équipement sportif sur Choisy-le-Roi, la santé aux abords de la station de pompage.

LES COMMERCES

Le nouveau pôle commercial principal, désigné par cette même équipe, est situé au Pont aux Anglais, en s'appuyant sur les prémices existantes. Cette localisation naturelle dispose de sérieux atouts :

- le bénéfice d'une liaison transversale bien reliée aux centres de Vitry et d'Alfortville,
- un foncier partiellement mutable,
- des commerces de distribution installés sur un site présentant des capacités de densification sur les aires de stationnement à l'air libre.

Peu d'équipes, faute de spécialités établies en cette matière, ont proposé une réflexion sur le devenir commercial du centre historique d'Ivry et Vitry,

fortement perturbés par les grandes surfaces voisines. Cette question, générique dans toute valorisation urbaine, nécessite une bonne connaissance du terrain. Elle trouvera des réponses en d'autres équipées.

LE SECTEUR GAMBETTA

On notera, sur ce point, la proposition de l'équipe Synergy qui se positionne correctement dans une relation au fleuve bien connecté et met à profit cette opération pour attribuer ce territoire au projet de village olympique, en gagnant, par ce moyen, une notoriété internationale...

Cette intervention qui œuvre sur Gambetta repose sur une insuffisance de matière, tant du point de vue de sa formalisation urbaine peu liée au contexte médical retenu, de la répartition du programme et des liens entre la place Gambetta et le centre ancien de Vitry.

Si la liaison à travers les voies ferrées avec la gare RER et le centre ancien de Vitry n'est pas offerte à la fois aux circulations douces, aux automobiles, au transport en commun, il y a peu de chance que ce secteur soit perçu comme le prolongement du centre actuel et dispose de quelques commerces et équipements de centre urbain.

L'organisation du centre ville ancien de Vitry et son prolongement au-delà des voies vers le fleuve est, à ce propos, un exemple local de très belle facture, à méditer sur Ivry.

Le sort du domaine SNCF n'est évoqué que verbalement, alors que bien des questions sont en suspens. En prolongement de Seine Rive Gauche, il importe de prévoir l'éventualité d'une poursuite de cette opération, au-dessus des voies ferrées, en organisant sa desserte potentielle. Le succès de Seine Rive Gauche repose sur cet acte de foi, jugé hier impossible et réalisé aujourd'hui au bénéfice de la Région tout entière...

Quelques remarques de détails sur la circulation routière, au fil des croquis joints, n'épuiseront pas ce sujet. L'aménagement de ce quartier mérite un investissement plus important, à travers plusieurs études concurrentes, voir même contradictoires.

Sur ce site, les équipes n'ont pas répondu totalement aux attentes de cette situation exceptionnelle et lourde de contraintes foncières et techniques.

2.2 L'activité

Une tendance de fond. Il est rare de voir de jeunes concepteurs aussi marqués par l'exposé des responsables politiques. Ils ont accordé, contre toute attente, une place prépondérante à l'activité. Ainsi les projets « Confluence », « Influence » conservent, à titre exclusif, la vocation industrielle de la lanrière située entre le chemin de fer et le fleuve.

A Le marché du renouvellement urbain

Sur Ivry, en bordure du port et des voies ferrées, comme le signale l'équipe « Synergy » soucieuse d'éviter la mono industrie, il importe de conforter et de densifier l'activité liée aux commerces, aux services et aux entreprises de constructions.

S'adresser à la rénovation urbaine, foncière et bâtie, à l'aménagement intérieur, permettra d'offrir un service de qualité à la fois au territoire de Seine Amont et à la capitale.

Cette fonction présente l'intérêt essentiel d'être en parfaite adéquation avec l'actuelle population active résidente. Elle bénéficie sur ce site et auprès des différents chantiers évoqués, de bonnes conditions d'accès par transport en commun et routier.

Plusieurs facteurs conjoncturels sont à saisir :

- la vogue des lofts qui excluent de la capitale les PME attachées à cette activité,
- la transformation du faubourg St Antoine en centre commercial et le départ des artisans de l'aménagement intérieur,
- le projet d'Yves Lion qui assure de bonnes conditions d'accès à Paris et Rive Gauche, grâce à une claire partition des liaisons routières entre les 2 rives ferroviaires. D'un côté, l'accès à la centralité d'Ivry, de l'autre, en bord de Seine, l'accès aux services du bâtiment convoitant les prochaines opportunités commerciales et foncières.
- la présence du port de Paris et de débranchements ferroviaires permettent l'accès à bon marché des pondéreux et leurs diffusions par camion sur les chantiers.

Ceci suppose :

- une emprise et présence sur berge limitée au seul usage portuaire réel
Trop de gens situés en front de Seine ne font que de l'échange routier et de ce fait s'approprient, à leur seul profit, une façade qui doit être celle de la ville de Vitry sur le fleuve.
La pérennité de ces aménagements ne peut-être regardée qu'à l'aune de l'usage réel du fleuve dans l'acheminement des matériaux.
- un développement plus net en bordure des voies ferrées doit être préféré pour la localisation des dépôts et des activités de logistique lourde du bâtiment. Cette organisation réduira le trafic des poids lourds en agglomération.
On peut se référer pour cet argument, à la conférence SNCF, très pertinente, de Jean-Michel Vincent. Il y a de fortes chances, dorénavant, que les études d'impacts soient contraintes d'examiner pour les déplacements de pondéreux les relations rail-route, comme on juge le rapport automobile-transport en commun pour les déplacements urbains...
- de concevoir des hôtels d'entreprises très compacts, permettant :
 - une circulation aisée des personnes, matières et poids lourds,
 - une forte densité d'occupation du sol,
 - une façade à établir et à partager avec l'urbanité résidentielle qui est de plus en plus présente dans ce secteur.

La croissance exponentielle du trafic poids lourds en agglomération doit être contrebalancé par un échange fer-route plus présent au cœur des centres villes.

B Le cas AVENTIS

Pour soutenir l'activité, il est intéressant de voir l'équipe « Ile d'Amont » offrir à ce laboratoire pharmaceutique, un îlot de choix, en réactualisant l'expérience de Renault à Billancourt.

Cette comparaison n'est pas anodine, elle pose d'emblée dans quelles conditions cette société va poursuivre son évolution en fonction :

- de la localisation, de l'étendue, du prix du foncier, qui peut lui être proposé,
- de la relation de ses installations entre les deux rives,
- des possibilités de renouvellement de son outil industriel dans son emprise,
- de la sauvegarde de son outil face au risque d'inondation.

Dans l'espace de ces paramètres, Aventis décidera de poursuivre son activité sur ce territoire ou de la limiter à la seule recherche. Elle peut aussi être tentée, comme d'autres laboratoires, par une délocalisation en deuxième couronne ou plus loin encore, pour ses seules installations de production.

Sur ce site, une partie serrée va se jouer. Elle déterminera l'évolution de ce territoire.

C La centrale au charbon

EDF est dans une situation plus brûlante encore, ses installations désuètes doivent être renouvelées, le seront-elles sur place ? Avec l'énergie charbon inappropriée à ce site ? (pollution combattue par les riverains, occupation d'un foncier cher par un produit peu valeureux qui arrive du Havre en passant tous les biefs). Il paraît plus vraisemblable que les moyens de production à la fois plus souples, plus puissants déjà installés soient confortés en des équipements plus compacts, en liaison avec GDF. Ils répondront mieux aux besoins de consommation de pointe de l'agglomération. C'est une consommation captive qui se finance au tarif fort... C'est ce qui est représenté sur le plan.

Dans cette optique, la libération d'une partie du foncier apportera un peu d'eau au moulin des investissements électromécaniques.

La relance actuelle du programme nucléaire, disséminé sur le pays, s'inscrit parfaitement dans cette ligne financière et technologique.

Il y a fort à parier que GDF se trouve, rive droite, dans une situation analogue.

Le souci de valoriser leur foncier oblige ces sociétés, dans le collimateur de l'Europe, à mieux défendre leurs bilans et partant, elles doivent mieux valoriser leur foncier.

NOTA :

À travers ces derniers exemples, on mesure concrètement ce que l'on veut dire en introduction par « être en mesure de prendre une DUP sur plusieurs communes » pour sauvegarder l'intérêt général du territoire et préserver sa stratégie.

Laisser aux élus communaux cette responsabilité distribuée sur plusieurs communes quelquefois antagonistes fait courir des risques inutiles au projet et à leur crédit politique. Discuter de ces opportunités dans des enceintes de coopération permet de prendre des attitudes moins risquées pour le maintien des stratégies de fond et de la paix sociale.

D Quels types d'activités achètent le renouvellement foncier ?

La proposition de l'équipe « Confluence » se réalise, le plus souvent, en recherchant des entreprises centrées sur une production à forte valeur ajoutée, sur les activités de recherche ou de bureaux attirés par l'adresse prestigieuse que confèrent les bords de Seine.

Ces maîtres d'ouvrages peuvent assurer le paiement de la rente du renouvellement foncier. Achat, démolitions dépollution, études urbaines, réalisation de viabilités, de réseaux, frais de revente, qui contribuent à charger l'addition. Ces produits urbains, de riches, voisinent en général avec l'habitat, dans des conditions plus confortables que l'industrie lourde actuelle.

En bordure du fleuve, ces installations exigent un concept d'organisation du bâti en rive.

Ce qui impose de définir :

- des modalités d'accès lisibles et valorisantes par des accès commodes entre les radiales et les rocares,
- un paysage de berge, travaillé et caractérisé (différent de celui de la Marne),
- une volumétrie construite encadrée.

Tous caractères qui devront établir un front bâti aux qualités urbaines, sinon résidentielles, capable de faire face à ceux d'Alfortville et Choisy, qui devront, eux aussi, à cette occasion, s'améliorer en qualité.

Ainsi on peut aboutir comme le souhaitent toutes les équipes, à une revalorisation urbaine et paysagère de qualité à l'égard des rives du fleuve.

2.3 Le logement

Les équipes « Dots/Seine » et « Co-naître les rivières » sont plus nuancées que les deux précédentes, dans l'usage du sol à seule dominante d'activité. Elles attribuent, intuitivement, une plus grande place au logement, à partir de l'idée de diversité urbaine.

Compte tenu de la vivacité du marché du logement sur ce territoire, de la volonté de développer de nouvelles activités, du besoin de renouvellement du parc de logement existant, cette situation exigera un aménageur capable de produire, en permanence, une adéquation réciproque entre logements et activités.

La rénovation du tissu industriel mettant en valeur le fleuve, entraîne inexorablement son corollaire : le désir d'installation sur place des nouvelles familles qui vont y travailler.

Ceci implique d'assurer la livraison de logements adaptée au rythme et à la nature des nouveaux emplois arrivants. Assumer cette correspondance temporelle des programmes témoigne, en général,

d'un aménagement politique et humain réussi, limitant les déplacements.

L'étude livrée par « Dots sur Seine » est soucieuse de maintenir une forte présence d'habitat sur chaque polarité définie. L'ensemble est conditionné par le paysage du fleuve et par les nouvelles traversées renforçant la prégnance de la Seine. Le tout, instauré dans une relation plus étroite avec l'habitat des centres anciens des deux rives.

L'étude « Co-naître les rivières » s'attache à produire une distribution des logements et des activités sur tout le territoire, bien calée sur l'état existant, les voisinages déjà possibles, les viabilités et les transports en commun existants ou à développer.

« L'île d'amont » n'évoque pas cette alternative à propos de l'aménagement de l'île, ce qui est probablement dommage. Ainsi, l'île peut se donner au plus « offrant » sur le plan de la qualité urbaine... Mieux encore... Leur multiplication permet d'affecter ce sol, hors d'eau, à celui qui a les moyens de l'habiter : logements de qualité (peu nombreux) et support d'image valorisante pour l'activité de recherche à forte valeur ajoutée, désireuse d'obtenir ce splendide isolement, gage de la préservation jalouse de son savoir.

Ou tout simplement maintien d'une activité EDF de production en heure de pointe.

3/ LE CONFLUENT

Ce lieu abordé par quasiment toutes les équipes est reconnu comme la véritable passe à baliser entre Seine Amont et Paris.

3.1 Pas vu, le confluent n'est pas connu

Pourtant

Passe ici le plus grand flux de véhicules connu dans toute l'Europe.

Pas de station-service avant Ferrières (27 km).

Qui dira, après cela, qu'il n'existe pas de moyens pour réaménager cet endroit avec un distributeur d'essences et réaliser :

- une sortie,
- un temps de repos,
- un belvédère,
- un restaurant,
- un glaciaire, fusse-t-il inondable, dégagant pour tous les usagers d'A4 une large vue sur les eaux mêlées par la confluence.

3.2 La chine sur l'eau

L'idée d'installer la Chine sur cet endroit est séduisante.

Elle qui a su, en maintes occasions, avec des accents poétiques, lier la pierre et l'élément fluide. Ce bâtiment de proue ne joue pas aujourd'hui son rôle dans ce lieu magique.

Ceci pour plusieurs raisons :

- la verticalité pèse sur la Marne et non sur le confluent,
- le brillant du programme, posé sur la jointure du confluent, est dominé par l'hôtel,
- l'hôtel dominateur, d'une facture répétitive, est désavoué par les éléments minuscules, plus fantaisistes que lui, et situés en bordure de Seine,
- les liens architectoniques parsemés entre les différents bâtiments sont peu lisibles,
- pas d'épanouissements extérieurs en bordure d'eau : pas de terrasses animées, de pontons, d'amarrages de vaisseaux, pas de lanternes, de lumières, de végétations, tout ceci pourrait tellement nous fasciner, vue depuis l'autoroute A4.

Les villes sont faites de bâtiments à l'origine médiocres, dont les programmes en évoluant, ont permis un retour sur le métier, des rajouts, des reprises successives, qui ont finalement donné naissance à des chefs d'œuvres consommés.

Il faut persévérer.

Le marteau piqueur répare l'erreur comme la lame de rasoir améliore le projet sur le calque. A l'occasion de son remodelage prochain, Chinagora doit être remise entre de nouvelles mains, plus expertes, pour trouver un lustre et un nom plus en relation avec sa situation « extraordinaire ». Un croquis expose ce qui est possible.

Une densification plus importante, l'assurance d'être mieux vu, l'exploitation de l'idée magnifique du marché aux herbes médicinales proposées par l'équipe « Synergy » et bien d'autres encore, devraient permettre de relancer ce premier jet un peu anémié.

3.3 La redondance des verticales

Le projet « Confluence » met en relief la pertinence de l'encadrement du confluent par une éolienne, en écho de la cheminée d'usine érigée rive gauche.

Depuis bien longtemps, faute de vents fréquents, les voiles ne figurent plus que sur les navires de l'emblème parisien. Pour poursuivre cette tradition et marquer ce site ponctué par les multiples cheminées, qui le signalent alentour, alors qu'elles sont vouées à disparaître, pour la plupart, il importe de raviver cette tradition au confluent.

Il s'agit d'entremêler :

- éolienne,
- vents furtifs,
- éclairages ludiques intermittents, jaillissant au gré du vent,
- rayons lasers capricieux, joignant les deux verticales.

Tous ces éléments peuvent conforter la lisibilité urbaine du Confluent...

Notons également que la projection d'images virtuelles sur un nuage de brumes diffusée sur « Chinagora » permettra d'ajouter une touche

nouvelle aux festivités de l'eau, organisées par le Département.

Ainsi pourra-t-on préfigurer le projet retouché du bâtiment de la confluence.

3.4 Traiter les trois berges

Plusieurs croquis évoquent la nécessité de traiter le paysage des rives comprises entre les trois ponts en caractérisant la Seine, déjà en ville, alors que la Marne est restée plus résidentielle et bucolique.

La passerelle piéton aux tuyaux démesurés fait partie de cette réflexion sur ce paysage de Seine qui entre en capitale... A lui seul, ce pont aux boyaux parisiens désavoue la Seine Amont. Un jour, quand les moyens financiers de l'EPA seront là, il faudra alléger ou revoir ce dispositif disgracieux.

Enfin, il conviendrait de rendre les liaisons plus lisibles entre la rive sportive nord de la Marne, les villes de Charenton et Maisons-Alfort, notamment au droit de l'hôpital, pour les raisons déjà évoquées, même si ces communes du nord mieux loties secrètent de lointaines méfiances que la rupture de l'autoroute semble pérenniser.

4/ LA SEINE

C'est le lieu de tous les soins, de tous les mirages du territoire, avec son point d'orgue :

le port à l'Anglais et son pont suspendu. D'ici, la vue dans un panorama grandiose embrasse tous les jalons parisiens.

4.1 Le thème de l'eau dans le Val-de-Marne

Durant les exposés préliminaires, dans les murs du Conseil général du Val-de-Marne, la prégnance de cette thématique est permanente. Si le champ d'action remis aux équipes porte essentiellement sur la Seine et peu sur la Marne, c'est une aubaine pour ce site qui se chargera ainsi d'un peu plus d'histoire...

A Les projets focalisés sur le fleuve

Les deux détaillés ci-dessous en tirent l'essentiel de leur proposition.

Mais tous, à des titres différents, donnent au fleuve une prégnance et une magie qu'ils mettent à profit pour valoriser l'ensemble du territoire.

La Seine a vu naître la capitale, elle l'a patiemment modelée, doucement reflétée sur ses ondes, chantée à travers mille et une chansons, poèmes, romans, films et récits. Avec le pays qu'elle a réuni, la tour Eiffel qui la domine, elle forme une image que la planète entière nous envie, désire connaître et parcourir.

Ce lien, cette notoriété, ces relations si intimes ont servi de support à toutes les époques, à la croissance de la région parisienne le long de la Seine.

Tous les participants ont intimement saisi que l'heure est venue d'étendre cette notoriété bienfaitrice, ce pouvoir magique de reconnaissance universelle, à ce territoire qui en a tant besoin.

B L'île d'Amont

Ce projet reprend l'enfant qu'avait baigné l'architecte Castro et qui avait été rejeté avec l'eau du bain. A l'époque, les esprits n'étaient pas préparés à vouer un autre sort, à ces terrains susceptibles d'employer un prolétariat abondant et cruellement malmené.

L'histoire ayant joué son rôle brutal et irréversible, ce projet peut revenir sur le fil de l'eau, au bénéfice de plusieurs idées :

Les idées évoquées en 2.2, puis 2.3 précédemment activent plusieurs thèmes :

- asseoir la personnalité du fleuve sur un parcours sinueux et changeant en élargissant la présence de l'eau,
- faire référence à des situations connues pour leur intérêt sur son cours,
- formaliser un promontoire pour échapper aux crues et se signaler clairement dans la plaine,
- abonder les signes et le mythe du splendide isolement.

Pour l'ensemble de ces raisons, ce projet hâtif mérite qu'on le regarde sous plusieurs coutures car il peut avoir de plus importantes retombées.

C Les Canaux

Cette étude intéresse par la relation à l'eau qu'elle peut transmettre latéralement au territoire. Il serait tellement tentant de mouiller les urbanités constituées des communes de Vitry et Ivry pour donner une réalité à leur vocable sur Seine.

L'endroit retenu pour tenter cette image, en limite de ces deux territoires, est délicat à tracer dans un parcellaire coûteux en pleine effervescence. Envisager ce geste en bordure de riverains industriels, récemment rénovés, sur des programmes de logistique et de PME, provoquera des chocs de cohabitation, avec les quelques petites maisons en déshérences de voisinage sur l'autre rive. Bien peu de ces occupants attendent de voir débouler une telle aventure. C'est bien ce qui pourrait en faire le charme, en améliorant la lisibilité des accès et en affichant des proximités insoupçonnées dans ces lieux clos et labyrinthiques.

Cette étude se signale enfin, par la formalisation discrète d'un paysage urbain, très bien dessiné, composé à partir de voies transversales et répondant aux critères de composition parisiens, bien que peu en relation avec le parti paysagé des canaux, exprimé par ailleurs. Cet exercice alerte sur la nécessité de trouver des respirations de grande échelle dans la connexion du fleuve avec les voies traversières. Cette écriture sera analysée avec les impératifs des zones à risque.

4.2 Le risque

Plusieurs attitudes ont prévalu :

A On l'exclut pour une partie du territoire surélevé

Tel aurait pu être le propos de « l'île aval ». En creusant un nouveau chenal, en surélevant le sol, on crée des îlots hors crue.

C'est une opération coûteuse qui doit apporter un sursaut de qualification du territoire, on l'occupe avec des éléments urbains pouvant supporter cette contrainte financière : du logement et Aventis. On profite de cette situation particulièrement agréable pour créer d'autres variantes de franchissements de la Seine en utilisant le nouveau chenal pour franchir le fleuve à l'aide d'un profil plus doux, plus urbain.

B On l'accepte en observant les prescriptions du PPRI

Ce qui signifie qu'on investit en équipements urbains en sachant que l'on fait prendre à ses partenaires un risque économique. La majeure partie des équipes ont travaillé dans ce sens évident. Se faisant, on s'attaque aux conséquences plutôt qu'aux causes difficiles à maîtriser, car en perpétuelle évolution : climat, exploitation agricole, imperméabilisation croissante des sols etc...

C On n'aggrave pas les phénomènes d'imperméabilisation

Telle est l'attitude de l'équipe lauréate D « Influences » qui observe sur le bassin de la Seine, les règles qui se pratiquent sur celui de la Marne. Il n'est pas possible de réaliser de nouveaux drainages ou des imperméabilisations de sols sans traitement des précipitations à travers des bassins de régulation des flux. Sur ce site, face à la question de la crue centenaire, cette pratique n'a aucune influence sur le débit global à travers la capitale. Cette attitude à néanmoins l'avantage de mettre chaque aménageur devant cette responsabilité : ne pas aggraver la crue en aval, comme tous les riverains du fleuve devraient le faire.

Par ailleurs, il s'agit de développer une expérience, un savoir-faire de prise en compte du risque dans un secteur équipé de compétences spécifiques en hydrologie, pour généraliser des attitudes prospectives, applicables à l'ensemble des bassins concernés par les phénomènes décrits précédemment...

Notons qu'en ce qui concerne l'urbanisation de Marnela-Vallée, cette prescription n'a pas généré de surcoût.

La consommation d'espace se situe autour de 3 à 4 % du territoire à urbaniser, ce qui est financé par l'effet de valorisation des bordures de plans d'eau aux vues imprenables qui amplifient la dimension des espaces verts.

Il serait intéressant de mesurer en secteur plus dense ce que devient cette équation.

D On l'aggrave

Tel est le cas de l'équipe « Dots sur Seine » qui rehausse les berges au niveau de la crue de 1910. Les intervenants spécialisés sur cette question avaient prévenu : l'endiguement accélère le courant du fleuve, ce qui le rend agressif sur les ouvrages parisiens. En quelque sorte, inonder la Seine-Amont protège Paris.

Outre que le foncier disponible pour une telle aventure sera difficile et coûteux à mobiliser, on se trouvera sur une digue à sec dans une plaine mouillée. Cette attitude pouvait être mise en cohérence avec la gestion du risque, mais elle suppose un travail plus détaillé sur la planimétrie, indiquant clairement la répartition des accès rehaussés, pour faire face aux secours et aux nuisances créées par l'ensemble de la plaine inondée.

Il sera intéressant de regarder sous cet angle la proposition des lauréats, lorsqu'ils envisagent de formaliser des espaces urbains, transversaux par rapport au fleuve.

Dans quelles conditions ces continuités urbaines doivent être formalisées pour que le courant d'évacuation des eaux ne soit pas ramené au seul chenal ?

E Inondation inespérée

De même, de manière cynique, on peut songer au profit que retirerait ce territoire d'une inondation prochaine, équivalente à celle de 1910.

Toutes les parcelles atteintes verraient leur valeur foncière décroître dans de fortes proportions. Les activités fragiles seraient immédiatement balayées au profit de nouvelles plus vivaces, moins denses.

Celles qui auraient les moyens de se réinstaller le feraient hors d'eau, à l'exception des lieux de stockage et de stationnement placés en rez de sol.

Cet ouvrage générerait un afflux d'argent et de main d'œuvre de toutes sortes auprès de tous ceux qui voudraient bien se retrousser les manches. C'est ce qui se passe dans le Gard.

4.3 Le parti d'aménagement des rives du fleuve.

A Les berges

Seule l'équipe « Confluence » se risque à proposer un travail sur une accessibilité piétonne publique de la Seine au fil de l'eau, à l'aide de pontons flottants, mis en relation avec les nouvelles traversées, avec les centralités retenues le long du fleuve. Cette idée présente plusieurs aspects exploitables. Elle permet d'offrir à différents usagers un amarrage :

- péniches habitées,
- restaurants et guinguettes,
- plaisanciers,
- bateaux-mouches touristiques,
- appontements de pêche,
- lieu de vente de poissons d'eau douce frais.

A condition de fournir de multiples services urbains payants :

- anneaux d'amarrage de bateaux de plaisance gardiennés,
- livraisons d'eau et d'électricité,
- retraits des eaux usées et ordures ménagères,
- boîtes postales,
- accès véhicules.

Il n'est donc pas exclu que le financement de quelques appontements soit parfaitement possible pourvu que le premier essai soit judicieusement placé, au port à l'Anglais par exemple, l'amorce y est en chemin.

L'étude prochaine de ces berges ne manquera pas de proposer un changement de profil sur les parties plus malléables du parcours au voisinage des îles ou de l'ancienne darse de GDF. Une végétation mieux organisée et plus abondante, un profil de l'espace public réétudié, permettront d'estomper un peu la sévérité actuelle des berges.

B Conclusion sur l'aménagement des berges

La volonté de conserver en bordure du fleuve de l'activité capable de voisiner avec des logements, implique d'aménager la desserte des activités en bordure du fleuve.

En effet, l'activité a beaucoup de mal à organiser plusieurs « façades nobles » sur son emprise, de plus elle souhaite la façade en belle adresse : le fleuve.

Par ailleurs, aménager un boulevard latéral à la rivière dans l'épaisseur du tissu relève sur la majorité du parcours, de la mission impossible, dans la situation actuelle du foncier.

Enfin, si l'on veut conserver à la Seine sa référence parisienne, tout autre choix dénaturerait sans aucun doute cette filiation.

5/ LES LIAISONS TRAVERSIERES

Que faire en premier lieu ?

C'est également une question générique soulevée par tous ceux qui ont approché ce site.

Dire que ce secteur est stratégique, c'est évoquer d'emblée où doit-on bâtir les premiers ponts nécessaires à son désenclavement.

Cette question paraît, à l'œil neuf, préalable à tout investissement sur ce site.

Les itinéraires retenus sont réalisables dans l'épaisseur des tissus existants ou quelquefois avec des apports signalés.

Améliorer les traversières avec des ouvrages légers à deux voies, déchargera les voies actuelles radiales du transit inter-ponts. Le fonctionnement des entrées des ponts existants en sera amélioré. Les voies locales accueilleront plus aisément les lignes de bus radiales, mais surtout les lignes en rocade, tirées entre les gares RER et Métro.

Les traversières proposées tentent de relier RN 6 à 7 chaque fois que le foncier le permet.

Ce dispositif permettra, en outre, de mieux évaluer la localisation du GRAND TRAM, son efficacité et sa conjugaison avec d'autres tracés de tramways envisagés...

Par ailleurs, la revalorisation du fleuve s'articule avec la création d'un itinéraire de transport en commun en rives pour accentuer l'accessibilité, la lisibilité, l'adresse de ces rives exceptionnelles.

Mieux diluer et répartir les bus locaux vers un rabattement sur le métro et les gares RER, installées ou à créer, paraît plus efficace pour contrebalancer le retard pris dans l'installation des liaisons inter-banlieues. Les bords de Seine devraient disposer d'un transport en commun spécifique.

Ou poser les franchissements nécessaires ?

(Voir projet Co-naître les rivières)

L'urgence de la résolution de cette question ne se pose pas naturellement à partir du nord vers le sud. La densification aux abords de Paris est suffisamment puissante pour attirer les investissements. Par contre plus loin, pour changer la nature des entreprises à accueillir, il importe de trouver de nouvelles accessibilités plus lisibles et plus valorisantes pour l'acquéreur.

À ce titre, anticiper les franchissements sur les Ardoines est décisif pour contrecarrer la tendance naturelle de ce quartier. Ici, il faut valoriser immédiatement un foncier plus important et trop enclin, dans l'état actuel de ses liaisons, à se satisfaire de programmes ordinaires.

A Rue de Seine à Alfortville, sur la limite Ivry/Vitry

Après avoir longé le canal proposé par l'équipe « Influence », franchi le pont, on emprunte les rues existantes d'Alfortville, on gagne Maisons-Alfort en utilisant le franchissement de la ligne RER D existant. Le raccordement avec la rue du Général de Gaulle se fait dans de bonnes conditions de profit et d'échange. Ce trajet est proposé en sens unique descendant, pour ne pas trop embarrasser des rues de 8 mètres.

B Rue du port à l'Anglais

Les rues qui se font face sont baptisées du même nom, des deux côtés de la Seine. Il s'agit de constituer le pendant décrit plus haut par une voie en sens unique montant.

Ces deux passages qui vont de pair, ne font pas partie des plus urgents. Mais, avec le pont de l'Hôpital St Maurice, ils rendent plus lisible la volonté de développer sur ce territoire des activités de recherche médicales.

Plus au sud :

C Rue de la Seine face à l'avenue de Général Leclerc à Alfortville

Ici, une passerelle piéton existe sur le barrage de régulation du cours du fleuve. Il faut la rendre publique. Les assises du barrage devraient probablement permettre d'installer à cet endroit ou

plus bas un ouvrage permettant le passage du GRAND TRAM en empruntant la rue du Général Leclerc et la rue Malleret Joinville. Il s'interconnectera avec la gare RER D, puis regagnera la RD 48 E. Ce lieu est à développer selon le calendrier du GRAND TRAM.

D Rue E. Henaff en face du Boulevard Carnot

Ces deux voies semblent avoir été tracées en face l'une de l'autre pour réaliser l'ouvrage. On notera que cette traversière exige un achat de foncier : un petit tronçon pour regagner la rive et surtout il faut franchir par un passage enterré la voie ferrée RER C rive gauche. Les tracés des deux côtés du fleuve sont confortables. Entre Alfortville et Maisons-Alfort, le franchissement du RER D existe.

Ce franchissement devrait venir en n° 3.

E Rue et pont des fusillés, face à la rue des Goujons à Maisons-Alfort

Cet ouvrage permet de relier la partie sud du centre de Vitry au carrefour Pompadour sans autre investissement que le Pont. Nous plaçons ce franchissement en n° 2.

F Rue Léon Mauvais en face de la rue de la Digue d'Alfortville

Il s'agit de la variante de l'ouvrage étudié dans un profil plus... Urbain...qui doit se placer en n° 1.

5.1 Une aire de repos panoramique sur A86

Lorsque A86 franchit la Seine au sud d'Alfortville, elle dégage sur ses deux bas-côtés, nord et sud, des vues dégagées sur le paysage de « Seine Amont ».

Dans la mesure où un propos consiste à donner plus d'importance au plan d'eau de l'ancienne darse de GDF, il serait possible de remblayer le sol au niveau de A86 pour réaliser de part et d'autre une aire de restauration panoramique. **Voir Plan en 2.**

5.2 Les études des traversières

Le parti retenu suppose que les ouvrages soient les plus économiques : à piles en eau pour permettre un raccordement urbain avec les rives et baisser le coût des ouvrages.

Seule une bonne connaissance du terrain, des études plus approfondies permettront d'affiner ce débat. Les plans fournis sur ce sujet ne diffusent qu'un parfum exploratoire.

6/ L'ORGANISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

Ne sont reprises ici que quelques idées générales ayant traversé les débats durant les jurys préparatoires. Elles ont donc une portée plus limitée.

6.1 Le Métro

L'augmentation de la densité d'occupation de ce secteur justifierait la prolongation de la ligne 7, de Vitry vers Ivry, afin d'accélérer la revalorisation du parc immobilier des centres anciens. Son prolongement vers le Musée d'art contemporain, comme évoqué plus haut, se justifie moins bien dans la perspective de la création de la ligne du grand tram.

6.2 Prolonger le TVM

Plusieurs objectifs peuvent être atteints par le renforcement de cette infrastructure qui est à la hauteur des espoirs suscités par le département. L'examen du trafic du TVM dans sa partie centrale permet d'augmenter les passages de bus dans une arborescence plus ramifiée en bout de ligne.

Aux prolongements envisagés vers la Belle épine et Champigny, d'autres embranchements ont été proposés pour connecter le chef-lieu du département :

A Vers Noisy

Noisy-le-Grand et son large bassin d'emploi, son université, ses équipements à l'est.

B A l'ouest, vers l'aéroport d'Orly

C'est une destination massive, vers le Maghreb, demandée par une partie de la population locale et vers son bassin d'emploi. Le plateau universitaire de Saclay et ses zones d'activités devraient également générer des besoins d'accès...

C Un service Express

Ces destinations ne sont viables qu'avec des bus express en tronc commun, calés sur les interconnexions et devenant omnibus sur les fins de parcours.

Ce dispositif permettra de mettre en évidence la nécessité de lancer la ligne RER de Grande Ceinture. À cela pourra s'ajouter ensuite, le moment venu, une transformation de la ligne en site propre bus, une ligne de tram, pour retrouver le confort des relations de l'ensemble des zones d'activités du département habituées à travailler aisément ensembles, jadis lors du bon fonctionnement de l'A4 et de l'A86.

6.3 Utiliser la Grande Ceinture SNCF

Ce dispositif est alternatif au précédent. C'est la saturation du TVM qui rendra le RER nécessaire et opérationnel. A long terme, les deux se compléteront : l'un à vocation Kilométrique, l'autre à usage de collecte hectométrique.

VI. Les intervenants

Les participants



35 Candidats – 20 Universités – 12 Pays

BRESIL

- Universidad federal do Espirito Santo
 1. Pablo Silva LIRA
 2. Gustavo BRUNELLI
 3. Felipe RIBEIRO

FRANCE

- Ecole d'Architecture de Nancy
 4. Anne Julie BASTIAN
 5. Romain PERNET
- Ecole d'Architecture de Bretagne
 6. Véronique ANDRE
- Ecole d'Architecture de Marne la Vallée
 7. Agnès CHEVALIER
- ESSEC de Cergy-Pontoise
 8. Claire GUILLEMONT
 9. Sandrine RESSEGUIER
 10. Julie ALARY
- Ecole d'Architecture de Versailles
 11. Blandine FRACHON

GRANDE BRETAGNE

- College of Art-Edinburgh
 12. David RICHARDS
 13. Lauren TAYLOR

ITALIE

- Université de Rome - La Sapienza
 14. Antonella NOBILE
 15. Fabrizio PAPETTI
 16. Michele MORGANTI
 17. Giulia SANTARELLI
- I.U.A.V de Venise
 18. Gianluca NICOLINI
 19. Martina ALESSIA

JAPON

- Kyoto University
 20. Tetsuya TATENAMI
 21. Yuki TAKEDA
- Kogakuin University
 22. Satoshi NISHIDA
 23. Atsushi MITSUI

LIBAN

- ALBA de Beyrouth
 24. Rita CHEDID

MALI

- Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bamako
 25. Aminata DIARA

MEXIQUE

- UNAM - Mexico
 26. Afrodita Ramirez REYES
 27. Javier de Léon VASQUES

REP. POP. DE CHINE

- SCUT - Canton
 28. Sheng XIARE
 29. Fang DENG
- Tongji University
 30. Xuesong CHENG

RUSSIE

- Ecole Polytechnique d'Irkoutsk
 31. Olga MEDVEDEVA
 32. Ann SHIPITINA

TAIWAN

- National Taiwan University
 33. SZU WEI LEE

TURQUIE

- Gazi University
 34. E. Murat OKTEM
 35. Okan CAN

Les assistants



Yann CUGNY
Ruggero BALDASSO
Delphine BALDE
Chakib BENRAMDANE
Jean-François BRULET
Camille CHAMAS
Mustapha GONEN
Human WU
Nabil MENHEM
Oriol MONFORT
Diana PETKOVA
Anamaria PRAVICENCU
Beatriz RUFINO
Elvan UZEL
Laurent WARNIER

Chroniqueur – en charge du « journal de bord » de la session
Architecte - Italie
Architecte – urbaniste - Paris
Architecte – urbaniste - Alger
Architecte - France
Architecte – Urbaniste - Liban
Architecte - Turquie
Architecte - Chine
Architecte - Liban
Architecte - Espagne
Architecte - Bulgarie
Artiste – Roumanie
Architecte - Brésil
Urbaniste – économiste - Turquie
Economiste - France

Interprètes

Line ALDEBERT
Perrine KOFLER

Documentaliste, EPA Marne la Vallée
Traductrice, interprète

Les experts



I - Experts encadrants : (par ordre alphabétique)

ABADIA Gérard	<i>Urbaniste, Conseiller Technique des Ateliers d'Eté</i>
AUCLAIR Elisabeth	<i>Maître de conférences-Université Cergy-Pontoise</i>
AZZAG-BEREZOWSKA Ewa	<i>Docteur Ingénieur, Architecte, Urbaniste - E.P.A.U. - ALGER</i>
BAYLE Christophe	<i>Urbaniste SEMAPA - Conseiller technique des Ateliers d'Eté</i>
BENEDETTI Aldo	<i>Ingénieur, Professeur d'université, Rome, Italie</i>
BINACHON Didier	<i>Directeur de l'Atelier d'urbanisme - AFTRP</i>
BOURJAILLAT Vincent	<i>AFTRP - Directeur adjoint de l'Aménagement et du Développement</i>
CHARRE Alain	<i>Historien de l'art et de l'urbanisme - Chargé de l'écriture de l'ouvrage bilan des 20 ans des Ateliers d'Eté</i>
CHEVALIER Miguel	<i>Artiste - plasticien - invité 2003</i>
DEBEAUMONT Marie-Pierre	<i>Chargé de mission - Direction de l'Ingénierie Foncière et Immobilière -AFTRP</i>
COSNARD Sybil	<i>Paysagiste - Urbaniste - AFTRP</i>
DELAUNE Anne	<i>Urbaniste, ancienne Directrice adjointe de l'urbanisme EPA de Cergy-Pontoise -</i>
Secrétaire	<i>Général Adjoint des Ateliers d'Eté</i>
DEMAY Bruno	<i>Ingénieur, AFTRP</i>
DENIZOT René	<i>Directeur de l'Ecole d'Art de Cergy Pontoise</i>
DILET Marc	<i>Architecte-Urbaniste - Conseiller technique des Ateliers d'Eté</i>
DUJARDIN Daniel	<i>Géographe - Chargé de mission - Conseil Général des Ponts et Chaussées</i>
ERRERA Marc	<i>Architecte Urbaniste à Bruxelles - Belgique</i>
GACONNET Pierre	<i>Urbaniste, direction du développement urbain SAN de Cergy-Pontoise</i>
GAILLARD Michel	<i>Architecte-Urbaniste - Conseiller technique des Ateliers d'Eté</i>
GEROME Christine	<i>Urbaniste, AFTRP</i>
JAOUEN Michel	<i>Architecte-urbaniste, ingénieur, ancien directeur de l'Urbanisme et de la Prospective EPA de Cergy-Pontoise - Conseiller spécial des Ateliers d'Eté</i>
JONATHAN Philippe	<i>Architecte - Urbaniste - Conseiller technique des Ateliers d'Eté</i>
KIRK Mehron	<i>Architecte Paysagiste, ancien lauréat des Ateliers d'Eté, Londres, GB</i>
LITVINOV Boris	<i>Professeur en Histoire de l'architecture - Polytechnical Institute of Technology - Directeur des Ateliers d'Hiver d'Irkoutsk</i>
MASBOUNGI Ariella	<i>Urbaniste en chef, conseiller DGHHC</i>
MASSIN Isabelle	<i>Conseil Général des Ponts et Chaussées</i>
MASSON Rémi	<i>Directeur de l'Urbanisme à l'EPAD - Paris La Défense - Secrétaire Général Adjoint des Ateliers d'Eté de Cergy-Pontoise</i>
MATTOGNO Claudia	<i>Architecte, Professeur à la Sapienza, Rome, Italie</i>
MIGNOT Maria Eugénie	<i>Urbaniste, Chargée de Mission Mairie du 13^{ème} arrondissement</i>
NOUHAUD Jean-Pierre	<i>Professeur à l'Ecole d'Art de Cergy</i>
PARIENTE Laurent	<i>Artiste - plasticien - invité 2003</i>
PELLIARD Pierre	<i>Directeur adjoint - Mission Seine Amont</i>
PENDZEL Thomas	<i>Urbaniste, AFTRP</i>
PENET Viviane	<i>Ingénieur, AFTRP</i>
PINAUD Jérôme	<i>DDE Val de Marne</i>
PRELORENZO Claude	<i>Chercheur, Enseignant, Ecole d'architecture de Versailles</i>
SALLEZ Alain	<i>Economiste, Chaire d'Economie Urbaine de l'ESSEC</i>
SANDER Agnès	<i>Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise</i>
VALOUGEORGIS Iannis	<i>Architecte, urbaniste, Direction de l'urbanisme, Ville de Paris</i>
WARNIER Bertrand	<i>Architecte-Urbaniste, Membre de l'académie d'architecture, Secrétaire Général des Ateliers d'Eté</i>
ZANOTELLI Claudio	<i>Professeur - Université Federale do Espirito Santo - Vitoria - Brésil</i>

II - Experts invités et institutionnels

AMOURGIS Spyros	<i>Professeur Emeritus et Vice Président - Hellenic Open University Athènes - Grèce</i>
AMPE Francis	<i>Chargé de Mission Caisse des Dépôts - Directeur du Mastère AMUR - Ecole Nationale des Ponts et Chaussées</i>
ANCEL Fabien	<i>Urbaniste, enseignant à l'IFU</i>
Aoust Joël	<i>Urbaniste, Direction de l'Aménagement - Conseil Général 95</i>
BAUER Gérard	<i>Urbaniste, architecte</i>
BEAUCIRE Francis	<i>Directeur département d'Histoire et géographie - Université de Cergy-Pontoise et Paris 1 La Sorbonne</i>
-	<i>Directeur du diplôme « Ateliers d'été » de l'Université de Cergy-Pontoise</i>

BENDER Richard	<i>Directeur de l'Urban Construction Laboratory, Doyen et Professeur d'Architecture University of California. Berkeley, USA</i>
BOBE Jean-Yves	<i>Conseiller pour les arts plastiques - DRAC ILE DE France</i>
BOZZOLA Marco	<i>Architecte, urbaniste, Milan, Italie</i>
BRESSO Alain	<i>Architecte - Haute Qualité Environnementale</i>
CASTEL MANGIN Guita	<i>Urbaniste, Ville de Colombes</i>
CHASLIN François	<i>Critique d'architecture - France Culture</i>
COURTIAU Jean-Pierre	<i>Ministère de la Culture - Direction de l'Architecture - S/Direction des enseignements et de la recherche</i>
CROZETIERE Anne Marie	<i>Directeur De l'Ecole d'Architecture de Nancy</i>
DEBEAUMONT Marie Pierre	<i>Ingénieur, AFTRP</i>
DERGALIN Igor	<i>Architecte-urbaniste - Ancien doyen du Royal Institute of Technology de Stockholm</i>
DE SAINT PIÈRE Caroline	<i>Sociologue</i>
DOUMENC Jean-Aimé	<i>Ingénieur, Economiste, Président du Cobaty Val d'Oise</i>
DUGUET Patrick	<i>Architecte - Géographe-Urbaniste - Enseignant</i>
EDELMANN Frédéric	<i>Critique d'architecture - Journaliste - Le Monde</i>
FALIU Christian	<i>Directeur du Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement du Val d'Oise</i>
FISZER Stanislas	<i>Architecte</i>
FOUCHIER Vincent	<i>Urbaniste, DATAR</i>
FREBAULT Jean	<i>Président de la section Urbanisme - Conseil Général des Ports & Chaussées</i>
GAILLOT Jean-Claude	<i>Direction de l'aménagement - Conseil Régional d'Ile de France</i>
GARDRAT Danièle	<i>Directrice de l'urbanisme, SAN de St-Quentin en Yvelines, Présidente de l'amicale des anciens des Ateliers d'Été</i>
GRIGOREVA Elena	<i>architecte, Présidente de l'union des architectes de Sibérie</i>
GROUT Catherine	<i>Historienne d'Art</i>
HALTER M.	<i>Ecole d'Architecture de Nancy</i>
HECQUET Jean-Michel	<i>Architecte - Photographe</i>
HO Quang Toan	<i>Directeur Adjoint de l'urbanisme - Ho Chi Minh Ville</i>
HUBERT Daniel	<i>Conseil Général 95 - Direction de l'aménagement et du développement</i>
HUERTAS Claude	<i>Directeur de l'Urbanisme et de la Planification - EPA Marne la Vallée</i>
KURATA Naomichi	<i>Architecte - Tokyo</i>
LE DUC Michel	<i>Economiste - urbaniste</i>
LECOANET Yann	<i>Architecte - Urbaniste - Studio ARTE Charpentier</i>
MAC LURE Bert	<i>Urbaniste, Maître AMUR Ecole Nationale des Ponts et Chaussées</i>
NAZARENKO David	<i>Urbaniste - AFTRP</i>
PERISSOL Pierre André	<i>Ancien Ministre du Logement - Vice Président des Ateliers d'Été</i>
PEUVOT Lorette	<i>Responsable des Formations ENPC</i>
PIERQUIN Anne	<i>Directrice du développement urbain - SAN de Cergy-Pontoise</i>
RAULT Jean-Claude	<i>Directeur du Programme Histoire à vivre - SAN de Cergy-Pontoise</i>
ROA Miguel	<i>Architecte-Enseignant - Barcelone, Espagne</i>
ROUSSIN Yannick	<i>Ingénieur, Hydrologue</i>
SIBIEUDE Thierry	<i>Directeur de la Chaire d'Economie urbaine - ESSEC</i>
TEMPIA Emilio	<i>Direction Régionale de l'Équipement</i>
TIRY Corinne	<i>Architecte, urbaniste, enseignant à l'Ecole d'architecture de Lille</i>
TRIEB Mickael	<i>Urbaniste, Professeur au Städtebauliches Institut - Université de Stuttgart</i>
TRON Michel	<i>Chef du Service Départemental de l'Architecture - 95</i>
TROUVAT Philippe	<i>S/direction de l'évaluation environnementale et de l'aménagement durable-Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement</i>
URBAN Rupert	<i>Urbaniste</i>
VAUZEILLES Georges	<i>Urbaniste - Direction Bouygues</i>
VERDON Bruno	<i>PDG de l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne</i>

Pour la Mairie de Paris

BARBE Catherine	<i>Directrice de l'urbanisme</i>
BLISKO Serge	<i>Député-Maire du 13^e, Président de la SEMAPA</i>
CAFFET Jean-Pierre	<i>Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture Mairie de Paris</i>
CLAUDE Jean-Michel	<i>Directeur du Cabinet de Mme M. Constantin - Adjoint au Maire de Paris</i>
CONSTANTIN Myriam	<i>Maire Adjoint chargée de l'Eau et de l'assainissement</i>
DENAT Marielle	<i>Conseillère Technique, Mairie de Paris</i>
GRANDE Daniel	<i>Directeur du Cabinet de Jean-Pierre CAFFET - Adjoint au Maire de Paris</i>
LANDAU Bernard	<i>Direction de la Coopération Territoriale</i>
MANSAT Pierre	<i>Maire Adjoint chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile de France</i>
PETEL Denis	<i>Directeur Adjoint de l'urbanisme</i>

Pour le Conseil Général du Val de Marne

BAFFOU Isabelle	<i>Direction de l'Aménagement et du Paysage - DAP</i>
BONHOMME Agnès	<i>Chargée d'Études - Conseil Général du Val de Marne</i>
BOUHERET David	<i>Direction des services de l'eau et de l'assainissement</i>
DUTEL M.	<i>Vice Président du Conseil Général, chargé de l'eau</i>
FRERET Patricia	<i>Direction des Transports et Déplacements</i>
GARNIER Laurent	<i>Vice Président du Conseil Général 94, chargé de l'aménagement</i>
MARTIN Josiane	<i>Direction de l'Aménagement - Conseil Général du Val de Marne</i>
MERLOT Michel	<i>Architecte, chargé de Mission - Conseil Général du Val de Marne</i>
MORANCHEL Jean-Pierre	<i>Conseiller Général, chargé de la valorisation des berges de la Marne et de la Seine</i>
NOURRISSON Jean-Pierre	<i>Directeur de l'Aménagement - Conseil Général du Val de Marne</i>
PERREUX Jacques	<i>Conseiller général du Val-de-Marne, chargé de la Communication et de la Politique de la Ville</i>
TISSEYRE Roger	<i>Vice Président du Conseil Général, chargé des transports et des déplacements</i>

Autres collectivités territoriales et partenaires

AMOURETTE Dominique	Centre de Documentation de l'APUR
ANTIER Gilles	Directeur des actions internationales - IAURIF
ARIS Dominique	Direction de l'architecture et du patrimoine, Ministère de la Culture
AUDOUBERT Alain	Maire de Vitry sur Seine
BELLOT Catherine	Direction du développement Paris Rive-Gauche - SEMAPA
BERNANOS (Madame)	Région Ile de France
BERTRAND Jérôme	Paysagiste, IAURIF
BOURLON J.M.	APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme)
BRAC DE LA PERRIERE Jacques-Jo	Conseiller du Président Directeur Général de la RATP
BRISON Patricia	Directeur Adjoint de l'aménagement - Conseil Régional d'Ile de France
CONNAN Marina	Direction des études - Port Autonome de Paris
CORNIL Thérèse	Directrice Générale de la SEMAPA
DEBRANCAT Laurence	Direction des études, STIF
DEPIERRE Didier	Responsable des Etudes et de la Prospective - Port Autonome de Paris
DEVANCE Fabienne	RATP, Agence de Développement Territorial du Val de Marne
DEVAL Jacques	Chargé d'Etudes Mission Seine Amont
DUBOIS Jean-Louis	IAURIF
DIMITROV Christo	Directeur Général de la Mission Seine Amont
Dugas de la BOISSONNY	Responsable du Foncier - Service d'Urbanisme - Mairie de Maisons-Alfort
DUGUET Anca	Urbaniste, IAURIF
DUPONT Hervé	Secrétaire Général des Grandes Opérations Urbaines
DUPORT Jean-Pierre	Président du Réseau Ferré Français
ECREMENT Bernard	Président de l'Institut d'Urbanisme de Paris
FABRE Alexia	Directrice du musée d'Art Contemporain de Vitry sur Seine
FLORETTE Anne	Directeur du patrimoine RFF
FOURNIAU Anne	Directrice de l'Association Seine Amont Développement
GANDIL Patrick	Directeur des Routes - Ministère de l'Équipement, des transports
GOSNAT Pierre	Maire d'Ivry sur Seine
GRUMBACH Antoine	Architecte, urbaniste
HENIN Michel	Paysagiste, IAURIF
HIDALGO Manuel	Architecte
IDRAC Anne-Marie	Président directeur général - RATP
LECONTE Martine	Rc
LECROAT Paul	IAURIF
LEE Sojin Mme	Ateliers Lion Architectes Urbanistes
LENACK Etienne	Ateliers Lion Architectes Urbaniste
LEPELLETIER Thierry	Directeur, HYDRATEC
LEPRETRE	Maire adjoint de Vitry sur Seine, chargé de l'aménagement de l'urbanisme, de l'économie et de l'habitat
LION Yves	Ateliers Lion Architectes Urbaniste
LITTAYE Pascal	Service d'Urbanisme - Mairie de Saint-Maurice
LOREZ	Directeur de l'Urbanisme, Mairie d'Ivry
MARIOLE Béatrice	Architecte, urbaniste, Agence Brès, Mariolle et Associés
MINVIELLE Erwan	Voies Navigable de France
MORIN Antoine	DDE Val de Marne - Service Aménagement et Prospective
NAVARRÉ Danièle	IAURIF
NOACK Mme	Urbaniste, Mairie d'Ivry
NICOULAUD Olivier	APUR
ORTOLE Bruno	Directeur de l'Aménagement et du développement - AFTRP
PENET Viviane	SADEV 94
PETILLAUD Anne	Sous Direction de la Coopération Territoriale
PIALAT A.	Directeur Régional de l'environnement
PONS	Direction Régionale - Voies Navigables de France
RICHARD Alain	Maire de Saint Ouen l'Aumône en - ancien ministre de la Défense
RIOU Jocelyne	Vice Présidente du Conseil Régional d'Ile de France - chargée de l'aménagement du territoire, de l'aménagement urbain et rural, des villes nouvelles et du bassin parisien
ROCHE P.A.	Directeur Général de l'agence de l'eau Seine-Normandie
ROLLAND Dominique	RATP
ROLTANGUY Francis	Directeur du FRET - SNCF
SULPICE Bernard	Délégué Régional RFF, Ile de France
THOMAS Fiona	Chargé d'étude, Service d'Aménagement, ville de Vitry
VINCENT Jean-Michel	Directeur adjoint, direction de l'aménagement, SNCF
WILLMOTTE Jean-Michel	Architecte

VII. Reportage photos

Session 2003 en images

25.08 - Accueil participants
29.08 - Constitution officielle des équipes

01.09 - Présentation d'artiste

25.08 - Ballade en bus

01.09 - Arrivée à l'Ecole d'Arts de Cergy-Pontoise

26.08 - Découverte du site

01.09 - Début des travaux en ateliers

28.08 - Soirée détente à la Maison Gérard Philippe

04.09 - Présentation des premiers travaux aux experts

VIII. Remerciements

Les Ateliers souhaitent remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réussite de cette session. Ils sont si nombreux que sans doute nous ne pourrions mentionner en détail chacun d'eux.

Nous voulons toutefois mentionner :

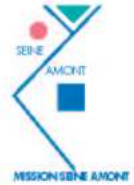
- 1 L'AFTRP** et en particulier son Président Directeur Général Bruno Verdon et son directeur adjoint de l'aménagement Vincent Bourjaillat ; il s'agissait de la première session sous bannière AFTRP.
- 2 L'E.P.A. de Cergy-Pontoise et son équipe** qui a mis à disposition les locaux et bien au-delà
- 3 Le S.A.N** et son Président Dominique Lefebvre pour l'accueil qu'il nous a réservé à l'ouverture de cette session et pour son soutien financier
- 4 Le Conseil Général du Val de Marne** qui a accueilli la cérémonie de clôture de cette session et qui a apporté son soutien financier, ses compétences. Nous remercions tout spécialement son vice-président M. Laurent Garnier pour sa remarquable disponibilité, et l'équipe dirigée par M. Jean-Pierre Nourisson, directeur de l'aménagement.
- 5 La Mairie de Paris** et notamment M. MANSAT, maire adjoint chargé des relations avec les collectivités territoriales ainsi que la direction de l'urbanisme en la personne de Catherine BARBE ; nous remercions aussi M. BLISKO ainsi que Mme MIGNOT qui ont soutenu le projet de session dès l'origine ; merci aussi à la SEMAPA en la personne de Thérèse CORNIL.
- 6 La Mission Seine Amont** en la personne de son Directeur M. DIMITROV et son directeur adjoint M. Pierre PELLIARD qui ont apporté leur soutien technique permanent tant dans la préparation que dans la tenue de la session.
- 7 L'Ecole Nationale d'Art de Cergy** représentée par René DENIZOT, son Directeur, qui a rendu possible ces Ateliers en mettant à disposition ses locaux et une part de son personnel mais qui a apporté avec son équipe pédagogique une contribution intellectuelle importante
- 8 La Résidence universitaire des Linandes** et son directeur M. PAIROU.
- 9 Les différents experts** ayant participé à la session dont certains ont été présents durant tout le mois ; merci à Christophe Bayle d'avoir accompagné cette session tant dans sa phase préparatoire que durant sa tenue ;
- 10 Les nombreux conférenciers** qui, notamment durant la semaine d'ouverture, ont apporté leur nécessaire éclairage et compétences ;
- 11 Les ministères de :**
 - l'Équipement, des Transports et du Logement,
 - de la Culture et de la Communication,
 - de l'Écologie et du Développement durable, pour leur confiance de base tout à fait essentielle à la permanence des Ateliers ;
- 12 Le Conseil Régional d'Ile de France** pour sa grande implication notamment par la présence tout au long de la session de Madame Jocelyne Riou, Vice-Présidente ;
- 13** Nous remercions aussi la **Caisse d'Épargne Ile de France Nord** qui nous apporte l'accompagnement essentiel pour la tenue de ces sessions.
- 14** Enfin, nous remercions tous ceux qui sont désignés ci-après :
 - *Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer*
DGUHC
 - *Ministère de la Culture et de la Communication – DAPA*
 - *Ministère de l'écologie et du développement durable*
 - *Conseil Régional d'Ile de France*
 - *Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France - IAURIF*
 - *Direction Régionale de l'équipement – Mission Seine Amont*
 - *DRAC Ile de France*
 - *Mairie de Paris*
 - *Conseil Général du Val de Marne*
 - *Conseil Général du Val d'Oise*
 - *SAN de Cergy-Pontoise*
 - *Université de Cergy-Pontoise – Département de Géographie*
 - *SEMAPA*
 - *AFTRP*
 - *Association Seine Amont Développement*
 - *EPA de Cergy-Pontoise*
 - *EPAMARNE*
 - *R.A.T.P.*
 - *R.F.F.*
 - *S.T.I.F.*
 - *Port Autonome de Paris*
 - *Ecole Nationale Supérieure d'arts de Paris-Cergy*
 - *SADE*
 - *Cobaty France*
 - *Tournesol Productions*



Partenaires de la 21^{ème} session des Ateliers d'été



MAIRIE DE PARIS



Culture
Communication

Direction
de l'Architecture
et du patrimoine

DRAC
Île-de-France



Ministère de
l'Équipement,
des Transports
et du Logement

Direction Générale
de l'Urbanisme, de
l'Habitat et de la
Construction



Direction
Régionale de
l'Équipement

Île-de-France



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Région Île-de-France



PORT AUTONOME DE PARIS
Direction générale
Département des études et de la prospective

SEMAPA
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE PARIS



val
d'oise
le département

SAN
AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CERGY-PONTOISE



CAISSE D'ÉPARGNE
ÎLE DE FRANCE NORD

MARNE LA VALLÉE
LA RÉGION DÉVELOPPEMENT

Établissement Public
de la Région
EPAD pour l'Aménagement
de La Seine



COBATY FRANCE



TECH'IN'ÉCOL
productions

AIRE
l'usage de votre réussite

